

SYNTHESE DES TROISIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EUROPE
**L'EUROPE : UN HÉRITAGE,
QUELLES RESPONSABILITÉS ?**

STRASBOURG, 17 AVRIL 2010

summary of the THIRD EUROPE-FORUM
**EUROPE: A HERITAGE,
WHAT RESPONSIBILITIES?**

STRASBOURG, APRIL 17 2010



Synthèse coordonnée par Report coordinated by Nadège Chambon

Co-organisateurs des

États Généraux de l'Europe

Co-organisers of

the Europe-Forum

COLLECTIF
EUROPANOVA



Mouvement Européen
France

Notre Europe
Thinking a united Europe
Penser l'unité européenne

MOT DES ORGANISATEURS

L'EUROPE EST AUJOURD'HUI À UN MOMENT CLÉ DE SON HISTOIRE. L'ÉCHIQUIER MONDIAL EST MARQUÉ PAR DES CHANGEMENTS DURABLES. UNE CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE SANS PRÉCÉDENT S'AJOUTE À DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, ALIMENTAIRES ET DÉMOGRAPHIQUES CROISSANTS. CE N'EST RIEN MOINS QUE NOTRE CAPACITÉ À AGIR SUR LE MONDE QUI EST EN JEU. EN TANT QU'EUROPÉENS, IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE RÉFLÉCHIR À UN AVENIR COMMUN.

Qu'allons-nous faire de l'héritage que nous ont légué les Pères fondateurs, Schuman, Monnet, Adenauer, De Gasperi, Spaak ? Souhaitons-nous être les acteurs d'un « monde meilleur », pour reprendre le mot de Jean Monnet ?

L'objectif des États Généraux de l'Europe, rendez-vous majeur de la société civile européenne, est de contribuer à ce que des solutions à ces enjeux soient mises en œuvre. Avant d'être une journée de débats, il s'agit d'abord d'une dynamique collective. À travers elle, nous initions un mouvement citoyen, qui résulte d'une année de travail sur les thèmes, l'organisation et la mobilisation. L'aboutissement de ce processus est un certain esprit, marqué par la volonté de contribuer à l'intérêt général des Européens.

Après Lille en 2007 et Lyon en 2008, c'est Strasbourg qui a accueilli la troisième édition des États Généraux de l'Europe. Le choix de cette ville frontalière a donné sens au fait de mettre l'Allemagne à l'honneur et de célébrer, avec les Européens des deux rives du Rhin, les soixante ans de la Déclaration du 9 mai 1950, prononcée par Robert Schuman, inspirée par Jean Monnet et préparée en étroite coopération avec Konrad Adenauer.

La présence du Président Barroso est un signal fort, qui montre l'importance que les États Généraux de l'Europe et une société civile active revêtent aux yeux des institutions. Celle de plus de cent intervenants, venus échanger avec un public de trois mille personnes, de tous âges et de tous horizons, confirme la vocation de forum des États Généraux, décliné sur deux séances plénières et dix-huit ateliers.

Parce que l'Europe doit se vivre concrètement, cette journée a été également l'occasion de multiples rencontres autour du village européen, du café littéraire, des expositions, d'une projection de film et des nombreuses activités destinées à tous : simulation du Parlement européen pour les jeunes, concours de slam et jeux.

Sans la mobilisation de plus d'une centaine d'organisations et institutions locales, nationales et européennes, ainsi que de nos partenaires coorganisateurs qui ont apporté un supplément d'âme à la journée, ce succès n'aurait pas eu lieu. Que soient ici chaleureusement remerciés Arte, EADS, la CFDT, Confrontations Europe, le MEDEF et l'ensemble de nos sponsors (Conseil général du Bas-Rhin, Comité économique et social européen, La Maison de Robert Schuman et le Département de la Moselle, Fondation Charles Léopold Mayer, Fondation Entente Franco-Allemande, Fondation Hippocrène, Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Lausanne, MACIF, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Programme « L'Europe pour les citoyens », DG Éducation et culture – Commission européenne, Région Alsace, Ville de Strasbourg) ainsi que l'Ambassade d'Allemagne

à Paris, la Représentation en France de la Commission européenne et le Bureau d'Information pour la France du Parlement européen qui nous ont accordé leur patronage.

La démocratie européenne a besoin de responsables politiques engagés, ainsi que de citoyens actifs. Les conclusions ambitieuses de ces États Généraux donneront lieu à un travail de suivi et d'influence. Les dix-huit propositions seront officiellement apportées notamment au Président Barroso, qui s'est engagé publiquement à les examiner et à mettre en œuvre certaines d'entre elles, qui relèvent de sa compétence. Elles sont plusieurs à mériter d'être portées plus avant, en tant qu'initiatives citoyennes.

Enfin, souhaitons pour les EGE qu'ils relèvent les défis qui les attendent à l'avenir. Que ce rendez-vous soit toujours plus européen, qu'il rassemble toutes les générations, afin qu'il ait un véritable impact sur un débat public toujours plus exigeant, avec au cœur, l'intérêt général des Européens.

Guillaume Klossa
Président
EUROPANOVA

Sylvie Goulard
Présidente (jusqu'en juin 2010)
MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE

Gaëtane Ricard-Nihoul
Secrétaire générale
NOTRE EUROPE

La Déclaration Schuman fut prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères français, inspirée par Jean Monnet, alors Directeur de Cabinet du Ministre et réalisée en étroite coopération avec Konrad Adenauer. Elle est considérée comme l'acte fondateur de la Communauté européenne. Les 3^{es} États Généraux de l'Europe célébraient son 60^e anniversaire.

DÉCLARATION SCHUMAN DU 9 MAI 1950

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles: le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Pour poursuivre la réalisation des objectifs ainsi définis, le gouvernement français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes.

La mission impartie à la Haute Autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides: la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité, la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des pays adhérents, le développement de l'exportation commune vers les autres pays, l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

Pour atteindre ces objectifs à partir des conditions très disparates dans lesquelles sont placées actuellement les productions des pays adhérents, à titre transitoire, certaines dispositions devront être mises en œuvre, comportant l'application d'un plan de production et d'investissements, l'institution de mécanismes de péréquation des prix, la création d'un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production. La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé.

À l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis feront l'objet d'un traité signé entre les États et soumis à la ratification des parlements. Les négociations indispensables pour préciser les mesures d'application seront poursuivies avec l'assistance d'un arbitre désigné d'un commun accord; celui-ci aura charge de veiller à ce que les accords soient conformes aux principes et, en cas d'opposition irréductible, fixera la solution qui sera adoptée.

La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les gouvernements; un président sera choisi d'un commun accord par les gouvernements; ses décisions seront exécutoires en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents. Des dispositions appropriées assureront les voies de recours nécessaires contre les décisions de la Haute Autorité.

Un représentant des Nations Unies auprès de cette autorité sera chargé de faire deux fois par an un rapport public à l'ONU, rendant compte du fonctionnement de l'organisme nouveau, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de ses fins pacifiques. L'institution de la Haute Autorité ne préjuge en rien du régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la Haute Autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront.



sommaire

accueil

Roland Ries Maire de Strasbourg • **Pierre Bertrand** Vice-président du Conseil général du Bas-Rhin • **André Reichardt** Premier vice-président du Conseil régional d'Alsace.

3 DÉCLARATION SCHUMAN DU 9 MAI 1950

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

PAS D'AVENIR SANS MÉMOIRE : QUEL HÉRITAGE NOUS ONT LÉGUÉ LES PÈRES FONDATEURS ?

Débat animé par **Sylvie Goulard** Députée européenne, Présidente du Mouvement Européen – France et co-fondatrice des EGE. Avec **Paul Collowald** ancien Directeur de l'information à la Commission européenne et au Parlement européen, journaliste • **Lukas Macek** Directeur du cycle Europe Centrale et Orientale de Sciences Po à Dijon • **Mario Sepi** Président du Comité économique et social européen • **Catherine Trautmann** Députée européenne.

10 ALLOCUTIONS

Pierre Lellouche Secrétaire d'État chargé des affaires européennes • **José Manuel Barroso** Président de la commission européenne

DÉBATS I NOS RESPONSABILITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

17 UNE UNION PLUS JUSTE

19 EMPLOI, PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE

23 L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS

25 PROTECTION SOCIALE ET CITOYENS

DÉBATS II NOS RESPONSABILITÉS POUR DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES DURABLES

29 LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

32 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

36 GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET NOUVELLES RÉGULATIONS

40 L'EUROPE ET L'ÉNERGIE

DÉBATS III NOS RESPONSABILITÉS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

43 CULTURES ET VALEURS EUROPÉENNES

45 UNE ÉDUCATION À L'EUROPE POUR TOUS

48 L'EUROPE DANS LES MÉDIAS

DÉBATS IV NOS RESPONSABILITÉS DÉMOCRATIQUES

51 CITOYENS EUROPÉENS, PARTICIPEZ !

54 LE TRAITÉ DE LISBONNE ET APRÈS

56 L'UNION IGNORE LES FRONTIÈRES

59 LA RÉGION MÉTROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPÉRIEUR

DÉBATS V NOS RESPONSABILITÉS DANS LE MONDE

61 VERS UNE ARMÉE EUROPÉENNE ?

63 L'UNION EUROPÉENNE ET SES VOISINS

66 L'EUROPE, LE MAGHREB ET L'AFRIQUE

PLÉNIÈRE DE CLOTURE

RÉNOVER LE PROJET EUROPÉEN : DANS UN MONDE EN CRISE, QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES EUROPÉENS ?

Débat animé par **Guillaume Klossa** Président d'EuropaNova et fondateur des États Généraux de l'Europe. Avec **Isabelle Durant** Vice-présidente du Parlement européen, ancienne Vice-première ministre belge • **Marcel Grignard** Secrétaire général adjoint de la CFDT • **Tommaso Padoa-Schioppa** Président de Notre Europe, ancien Ministre de l'Économie et des Finances d'Italie • **Andreas Schwab** Député européen • **Ulrike Steinhorst** Directeur du cabinet de Louis Gallois, président d'EADS.

74 ACTIVITÉS

CAFÉ LITTÉRAIRE, SIMULATION DU PARLEMENT EUROPÉEN, LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES, LE VILLAGE EUROPÉEN

79 DÉCLARATION FRANCO-ALLEMANDE

Par les présidents du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée Nationale et au Bundestag **Yves Bur** et **Andreas Schöckenhoff**, lue par Yves Bur et Andreas Schwab le 17 avril 2010.

81 PRÉSENTATION DES ORGANISATEURS ET REMERCIEMENTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Pas d'avenir sans mémoire

QUEL HÉRITAGE NOUS ONT LÉGUÉ LES PÈRES FONDATEURS ?



Débat animé par :

Sylvie Goulard

DÉPUTÉE EUROPÉENNE,
PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT
EUROPÉEN – FRANCE ET
CO-FONDATRICE DES EGE

Avec :

Paul Collowald

ANCIEN DIRECTEUR
DE L'INFORMATION AU
PARLEMENT EUROPÉEN,
JOURNALISTE

Lukas Macek

DIRECTEUR DU CYCLE EUROPE
CENTRALE ET ORIENTALE DE
SCIENCES PO DIJON

Mario Sepi

PRESIDENT DU COMITÉ
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
EUROPÉEN

Catherine Trautmann

DÉPUTÉE EUROPÉENNE

Compte rendu rédigé par :
Bénédicte Martin
MOUVEMENT EUROPÉEN –
FRANCE

Paul Collowald ouvre la conférence plénière par la lecture de la *Déclaration Schuman*, en souhaitant que la vision et la volonté politiques de ce texte inspirent les débats des États Généraux. Il rappelle la portée révolutionnaire de ce texte qui proposait au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale la *Gleichberechtigung*, c'est-à-dire l'égalité des droits entre vainqueurs et vaincus. Ce concept avait alors surpris le chancelier Adenauer et les journalistes qui l'avaient qualifié de « bombe de Robert Schuman ». Si aujourd'hui nous n'avons peut-être plus conscience de cela, il s'agissait pour la France et l'Allemagne, alors divisée en zones d'occupation, de former ensemble une communauté.

Sylvie Goulard salue la portée moderne de la *Déclaration Schuman* et interroge Lukas Macek, directeur de Sciences Po Dijon et Tchèque, sur sa perception de l'héritage des Pères fondateurs.

Lukas Macek souligne le caractère politique de la construction européenne des années 1950 alors qu'elle est trop souvent perçue comme technique et intergouvernementale. Les Pères fondateurs, qui étaient des élus, ont fait preuve d'un grand courage politique et porté une vision d'avenir. Leur objectif ne se limitait pas à créer une Europe des Six mais la grande Europe – aujourd'hui celle des Vingt-sept – afin de réconcilier l'Allemagne, non seulement avec la France, mais également avec l'ensemble de ses voisins. La *Déclaration Schuman* nous rappelle également que les Pères fondateurs considéraient la construction non pas en opposition aux États-Unis mais qu'à contrario Jean Monnet était partisan d'une communauté de destin et de valeurs entre les deux rives de l'Atlantique. Il évoque ainsi le non-sens du choix parfois demandé aux proeuropéens de l'Est entre leur sentiment européen et leur inclination atlantiste. À l'heure où les jeunes générations d'Européens ne connaissent pas la guerre, le Directeur de Sciences Po Dijon estime nécessaire de donner à la construction européenne d'autres sources de

légitimité que l'établissement de la paix sur le continent car ce discours tend à devenir abstrait. Il est désormais important de politiser l'Europe, ce qui ne doit pas être confondu avec la « démocratisation » de l'Union européenne. En effet il s'agit d'un objet démocratique mais apolitique, donc d'une démocratie incomplète. Le fondement de la démocratie se trouve en effet dans des propositions politiques alternatives entre lesquelles le citoyen doit arbitrer. C'est l'absence de politisation qui conduit à une absence d'identification aux institutions et au manque d'intérêt des citoyens, non le manque de compréhension du fonctionnement des institutions européennes. On peut illustrer ce manque de politisation par l'absence d'un candidat de la gauche européenne face à la Commission Barroso II.

« *L'absence de politisation conduit au manque d'intérêt des citoyens* »

Catherine Trautmann évoque les nouveaux droits apportés par la construction européenne et insiste sur la nécessité de les pérenniser. Le projet des Pères fondateurs allait en effet plus loin que la simple réconciliation franco-allemande. À l'origine du projet il y a un drame moral et humain : la solution finale. Dès lors, il ne s'agit pas seulement d'établir la paix, mais d'empêcher qu'un tel drame se reproduise. Cette ambition s'accompagne chez les Pères fondateurs de l'objectif d'étendre le projet européen à un espace élargi fonctionnant selon la méthode fédérale, afin que les Hommes construisent enfin une Histoire commune et partagent un sentiment d'appartenance à un espace citoyen qui constitue l'Europe sociale.

Elle expose les reproches qui sont faits à l'Union européenne. Tout d'abord, son inefficacité : l'Europe économique, dans laquelle il est possible de circuler et travailler librement, souffre des insuffisances du gouvernement économique européen. On lui reproche ensuite de ne pas être suffisamment protectrice sur la scène internationale. Pour cette raison, le Parlement européen s'est saisi de la question de la constitution du Service européen d'action extérieure. Enfin, on lui reproche d'être insuffisamment démocratique. La distance se creuse entre le sens du projet européen et ses réalisations, causant toujours plus d'abstention. Or le Traité de Lisbonne, en consacrant le principe de codécision, qui implique davantage le Parlement dans les décisions, apporte une réponse nouvelle à ce problème. Pour la députée européenne, seule la nécessité peut justifier les transferts de souveraineté à l'Union européenne. Cependant, elle ne doit pas imposer des choix aux citoyens. Il faut politiser les décisions du Parlement européen, faire accepter le principe du compromis, proposer des programmes politiques et des alternatives et permettre aux citoyens de demander des comptes aux responsables européens. L'Europe, c'est cela : l'équilibre entre l'ambition, la volonté politique, l'espoir d'un côté et la nécessité de l'autre côté. C'est aussi la promesse d'un mieux-être individuel et celle de la réussite collective d'une grande œuvre.

« *La construction européenne, c'est un équilibre entre l'espoir et la nécessité* »

Mario Sepi salue l'ambition des États Généraux de l'Europe et rappelle que, dans l'Histoire du continent, ils marquent le début d'un processus démocratique dans lequel la société civile fait irruption dans le politique. Aujourd'hui, l'opinion publique ressent le besoin d'être représentée de façon démocratique par les institutions européennes. Il faudrait l'impulsion d'une nouvelle *Déclaration Schuman*, qui ne s'adresserait pas seulement à la raison mais aussi au cœur des Européens et donner à la société civile les moyens de participer à la construction européenne et aux décisions législatives. De plus, la politique intergouvernementale actuelle donne lieu à des heurts entre les égoïsmes nationaux et les institutions ne progressent guère. Le Traité de Lisbonne insiste sur la démocratie participative, qui peut être utilisée pour combler le déficit démocratique dont souffre l'Union européenne. Telle est l'ambition du Comité économique et social européen, qui est à disposition des citoyens pour organiser la consultation de la société civile.

L'Union européenne n'a plus seulement pour carte d'identité le marché unique, mais également, depuis 2000, la Charte des droits fondamentaux. Si les citoyens européens ressentent que l'Union a pour but la promotion des droits de l'Homme et de la démocratie, ils se reconnaîtront mieux en elle et se mobiliseront davantage qu'en faveur d'un projet uniquement perçu comme un amalgame de compromis économiques et sociaux. Le moyen de rapprocher l'Union des citoyens, c'est de trouver une solution sociale à la crise et de maintenir le modèle social européen. L'Europe doit s'inscrire dans la mondialisation comme un acteur global, avec ses valeurs et son pouvoir politique.

ALLOCUTIONS

PIERRE LELLOUCHE

SECRÉTAIRE D'ÉTAT FRANÇAIS EN CHARGE DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Pierre Lellouche exprime sa satisfaction devant la tenue des États Généraux de l'Europe à Strasbourg, car les gouvernements et la Commission ont besoin de la société civile en ce moment crucial de l'histoire européenne. Il rappelle que la ville abrite également le Conseil de l'Europe, institution où se fabriquent les libertés et qui représente l'espoir pour de nombreux ressortissants de pays non-membres de l'Union européenne. Il exprime son inquiétude pour la place de l'Europe dans le monde, face à l'immensité des problèmes qui se posent aujourd'hui. Si l'idée européenne est plus fondamentale que jamais, le monde autour d'elle a radicalement changé. Il y a soixante ans, cinq ans après la fin du conflit le plus meurtrier de l'Histoire, un ministre

appartenant au camp des vainqueurs – Robert Schuman – tendait la main à l'ennemi vaincu pour lui proposer de former, à égalité, une communauté de droits. C'est ce geste incroyable qui a donné naissance à l'idée de la construction européenne.

Le cinquantième anniversaire du jumelage de Suresnes – une ville d'Île-de-France – avec une ville allemande rappelle que le maire de l'époque était venu signer la convention de jumelage sous les huées de la foule. La France et l'Allemagne ont construit depuis une intimité politique, économique et humaine sans égale dans le monde, qui se retrouve notamment au sein des cabinets ministériels dont les membres rédigent par exemple des programmes de travail franco-allemands pour une durée de dix ans. Dans les Balkans, on a malheureusement constaté ce qu'il advenait quand la France et l'Allemagne n'étaient pas d'accord : il y a eu 250 000 morts. Le moteur franco-allemand reste donc essentiel à la construction européenne.

S'il idée européenne reste fondamentale, le monde n'en a pas moins connu une révolution des rapports de force sans précédent. Face à l'émergence de pôles économiques et stratégiques majeurs, l'Union européenne risque le déclassement. Jacques Delors mentionnait « la survie ou le déclin » : ce moment est crucial pour les valeurs de l'Europe. Nous assistons à la fin de cinq siècles de domination de l'Europe sur la planète : dans trente ans, les 500 millions d'Européens ne représenteront plus que 6 % de la population mondiale et ne produiront plus que 12 % du PNB mondial. L'Europe aura du mal à rester dans la compétition ; pour cela, on ne peut pas conserver la même idée de l'Europe qu'il y a soixante ans. Le monde bouge et l'Europe discute : les Européens doivent la hisser à hauteur des défis qu'il lui faut relever. Cependant, l'opinion publique tend à dériver vers l'indifférence, voire parfois le nationalisme. L'Europe est jugée trop lointaine, elle ne protège pas assez, elle ne pèse pas assez. C'est pour cette raison que la présence des citoyens lors de ces États Généraux est importante : les Européens passent en général trop de temps dans les débats institutionnels. Pour aboutir au Traité de Lisbonne, il a fallu une quinzaine d'années de discussions, durant lesquelles le monde a évolué. Il y a une tendance exagérée à s'occuper d'institutions plutôt que des sujets de fond, tels que la création du Service européen d'action extérieure, l'aide à la Grèce ou la protection des Roms. De même, l'Europe n'est pas assez unie, ce qui a été démontré lors de la conférence de Copenhague en décembre 2009. Nous avons des institutions, certes, mais nous avons aussi d'immenses défis à relever et si tout ne va pas très bien, le volontarisme politique permet de faire face aux crises. En 2005, quand 55 % des Français avaient répondu « non » au référendum sur le traité constitutionnel, la France était isolée. M. Sarkozy a proposé un texte simplifié et l'a soumis à une ratification parlementaire lorsque d'autres réclamaient un nouveau référendum. Ce volontarisme politique est primordial et permet d'aller plus avant. Il ne faut pas se contenter de proclamer ou de déclamer. Les changements du monde sont tels qu'il faut passer de l'incantation à l'action et c'est ce que nous faisons.

JOSÉ MANUEL BARROSO
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

*Monsieur le Ministre,
Monsieur le Maire de Strasbourg,
Monsieur le Président, Cher Tommaso Padoa-Schioppa,
Messieurs les Présidents du Conseil régional et du Conseil général,
Mesdames et Messieurs,*

Merci, cher Tommaso Padoa-Schioppa, pour ces mots d'introduction. Je suis heureux de participer avec vous tous à ces États généraux de l'Europe à Strasbourg. C'est avec grand plaisir que j'ai répondu positivement à l'invitation de Jacques Delors et de vous-même.

Vous m'avez proposé de vous parler de « l'Europe : quel héritage, quelles responsabilités ? ». En ajoutant un sous-titre : « pas d'avenir sans mémoire ». Vous avez d'ailleurs placé cette rencontre sous le signe de l'amitié franco-allemande. Cette amitié est sans doute, depuis plus de cinquante ans, l'une des grandes réussites de la construction européenne.

Notre héritage, c'est la réconciliation des peuples de notre continent, voulue par quelques hommes d'exception visionnaires. La *Déclaration Schuman* aura soixante ans le 9 mai prochain. C'est notre texte fondateur. Il traduit bien l'essence du projet européen : un rêve, un idéal, que l'on se propose de réaliser par une démarche pragmatique, par des solidarités concrètes.

Parler d'Europe unie, cinq ans seulement après le conflit le plus meurtrier de tous les temps, c'est alors d'une audace inouïe. Quant à fusionner des intérêts dans une Communauté européenne du charbon et de l'acier avant de construire une communauté plus large, c'est, en 1950, dans la grille de lecture des États-nations, de la pure témérité politique et intellectuelle !

Notre héritage, c'est le projet politique des pères fondateurs. C'est-à-dire le plus grand projet d'intégration supranationale qui ait jamais existé. L'Europe, c'est bien plus qu'un simple marché ! C'est le plus grand ensemble d'intégration politique et économique du monde. C'est une communauté de droit et de valeurs. C'est un espace de solidarité et de coopération.

Notre héritage, c'est aussi la méthode communautaire. C'est-à-dire la règle du jeu européen, avec des institutions solides et des processus décisionnels qui ont fait leur preuve. Cette méthode permet de dégager un intérêt général européen, qui exprime nos valeurs communes et nous renforce mutuellement.

Nous sommes aujourd'hui les dépositaires et les acteurs de ce projet politique. Et nous avons, à ce titre, d'immenses responsabilités. La plus importante d'entre elles, c'est de préserver et d'approfondir cet héritage. C'est de continuer à bâtir une Europe forte dans le monde. D'autant que nous sommes dans un contexte nouveau, qui exige de l'Europe qu'elle mobilise toute son énergie, sa volonté politique et son ambition, pour relever les défis de la mondialisation.

Mais sommes-nous bien en train de préserver notre héritage ? N'y a-t-il pas un risque de le voir se défaire ?

Le Traité de Lisbonne renforce le projet européen. Il renforce les institutions européennes. Toutes les institutions. Il donne plus de cohérence, d'efficacité et de légitimité à nos décisions. Grâce à plus de compétence pour le Parlement européen. Grâce à l'extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil, qui facilite les accords. Grâce à des pouvoirs accrus accordés à la Commission, notamment dans les domaines de l'union économique et monétaire, et dans les relations extérieures. Grâce à la création d'un Haut Représentant des relations extérieures, qui est aussi Vice-président de la Commission.

Toutes ces innovations sont de véritables avancées. Elles ont un sens politique : plus d'ambition communautaire pour plus d'actions en commun.

En fait, la méthode communautaire a été renforcée de façon significative par le Traité de Lisbonne : d'abord par la généralisation de la « procédure législative ordinaire », qui comporte le droit d'initiative de la Commission, le vote du Conseil à la majorité qualifiée et la codécision du Parlement européen. Ensuite, par la suppression des piliers et la pleine communautarisation de l'espace de justice, liberté et sécurité (ex : le 3^e pilier).

Mais au moment même où nous avons un instrument qui renforce un élément de notre héritage — la méthode communautaire — que se passe-t-il ?

Il semblerait que certains fassent une lecture plutôt intergouvernementale de ces changements. Je crois qu'il y a là, vous le reconnaîtrez avec moi, pour le moins un paradoxe.

Bien sûr, je comprends que la mondialisation puisse effrayer certains. Je suis conscient de l'attitude un peu défensive que suscite la perception de l'interdépendance mondiale. Tout cela peut se traduire par des tendances au repli sur soi et par la tentation de revenir au chacun pour soi national.

D'autres raisons encore expliquent sans doute ce phénomène.

Mais comment se fait-il que certains voient dans le Traité de Lisbonne le contraire de ce qu'il instaure ?

Il faut que le Traité de Lisbonne soit appliqué pour ce qu'il est : un traité qui prévoit plus d'ambition pour plus d'Europe.

Le Conseil européen a maintenant un Président permanent, ce qui accroît la possibilité de cohérence et de continuité dans l'action des États membres au niveau européen. Il faut qu'il contribue plus que jamais au renforcement de l'Union, dans le respect de la méthode communautaire.

Il faut que notre service diplomatique, qui est en cours de création, contribue à rapprocher les diplomatisations nationales, à renforcer la place de l'Europe dans le monde, sous l'autorité du Haut Représentant et Vice-président de la

Commission, en appuyant la Commission et le Conseil dans l'ensemble de l'action extérieure.

Il faut surtout que l'on comprenne que l'Union européenne, ce n'est pas seulement Bruxelles et Strasbourg. Il faut que les États membres, y incluent la société civile, soutiennent le projet européen, en coopération avec les institutions européennes, notamment le Parlement européen et la Commission.

C'est quand nous suivons une approche communautaire que nous pouvons aller plus loin. Lorsque nous sommes divisés, nous échouons. Si je partage avec vous un peu de mes préoccupations, c'est parce que je veux vous dire, à vous qui avez foi dans l'Europe, que nous, Européens, nous devons nous mobiliser à ce moment important de la construction de l'Europe.

Le cas de la Grèce est un exemple parlant. Quand les difficultés sont apparues, il a fallu agir. Tout d'abord en Grèce, et par la Grèce elle-même, à travers le lancement d'une action d'assainissement sérieuse et ambitieuse. La Grèce a répondu à ce défi. C'est alors que j'ai plaidé avec vigueur pour un soutien européen et pour la solidarité européenne. Finalement, et après pas mal d'hésitations, la raison l'a emporté. Nous avons fini par trouver une réponse que je qualifiais de créative.

Une lecture intergouvernementale, de la frilosité, des doutes: ce n'est pas mon idée de l'Europe. Ce n'est pas l'idée de l'Europe que nous avons reçue en héritage de Jean Monnet et de Robert Schuman!

Alors il y a des moments où il faut choisir. Il y a des moments où il faut dire les choses clairement. Qu'est-ce que nous voulons faire en Europe? Est-ce que nous voulons aller de l'avant, avec ambition et ensemble? Ou est-ce que c'est chacun dans son coin, au risque du déclin?

Ma réponse est très claire.

Nous avons des défis immenses à relever. D'abord, sortir de la crise. Le pire de la tempête est peut-être derrière nous, mais la reprise est encore fragile, avec un chômage beaucoup trop élevé. Ensuite, nous engager dans une nouvelle stratégie économique et sociale. Et continuer à nous armer pour être compétitifs face à la mondialisation.

Jean Monnet avait déjà écrit en 1954 cette réflexion qui pourrait être d'aujourd'hui: « Nos pays sont devenus trop petits pour le monde actuel à l'échelle des moyens techniques modernes, à la mesure de l'Amérique et de la Russie aujourd'hui, de la Chine et de l'Inde demain ».

Alors quand il faut prendre à bras-le-corps la concurrence mondiale, le changement climatique, l'insécurité énergétique, le vieillissement démographique, les flux migratoires, l'heure n'est certainement pas aux hésitations. Pour l'Union, c'est une heure de vérité.

Devant tous ces défis, notre meilleure chance de réussir, c'est la dimension européenne! C'est d'aller plus loin dans la coordination. C'est d'affirmer la place de l'Europe dans le monde. C'est de définir l'intérêt européen et de

dégager un consensus. C'est de défendre, de façon déterminée et stratégique, les valeurs et les intérêts de l'Union sur la scène internationale.

La Commission a proposé une nouvelle stratégie économique, la Stratégie Europe 2020. C'est un nouveau modèle de croissance pour l'Europe. Il ouvre un grand chantier de rénovation pour une Europe de la connaissance et de l'innovation, une Europe de l'emploi et de la cohésion sociale, une Europe plus verte et compétitive. C'est ce qui nous permettra de préserver notre économie sociale de marché et notre modèle de société européen.

Nous sommes interdépendants à l'intérieur de l'Union. Les mesures prises dans un État membre ont des répercussions sur les autres. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai évoqué avec les États membres l'idée d'une « déclaration d'interdépendance », qui doit se traduire par plus de coopération et de solidarité. L'idée de la Stratégie Europe 2020, c'est de coordonner les efforts, c'est d'aller de l'avant ensemble.

Déjà, certains ont des réticences lorsqu'on parle d'objectifs dans le domaine absolument prioritaire de l'éducation. L'éducation serait une compétence exclusive des États membres. Or, le Traité de Lisbonne dit que c'est une politique dans laquelle l'Union a une compétence de coordination. Autrement dit, elle peut coordonner ou compléter par ses actions celles des États membres. Comment peut-on parler de politique économique pour l'Europe et donc de compétitivité, sans parler de compétences et de qualifications professionnelles? Sans parler d'éducation et de formation? L'Union doit accompagner les efforts des États membres pour améliorer la qualité de nos systèmes d'enseignement et de formation. Ce qui compte, c'est d'améliorer la situation des jeunes face à l'emploi!

Il y a aussi des réticences lorsque la Commission propose comme objectif européen la lutte contre la pauvreté. C'est bien une compétence essentiellement nationale. Mais le Traité de Lisbonne dit aussi que la cohésion sociale est un objectif de l'Union, et la lutte contre l'exclusion sociale une compétence partagée entre Union et États membres. Alors il faut que l'Europe fasse jouer ses instruments et sa dimension pour atténuer la précarité sociale et la détresse humaine que la crise accentue.

Il y a en Europe une demande de plus de coordination économique. Dans mes orientations politiques pour la nouvelle Commission, que j'ai présentées devant le Parlement européen en septembre 2009, j'appelais déjà à une coordination renforcée des politiques économiques.

Il y a aussi une demande de gouvernance économique. La Commission va examiner plusieurs pistes d'action pour renforcer le pacte de stabilité et de croissance, approfondir la coordination des politiques économiques et mettre en place un mécanisme permanent de règlement des crises. Elle présentera une communication à la mi-mai. Cette communication sera très claire. Aux voix qui pourraient s'élever pour que la gouvernance se développe en dehors de la méthode communautaire, elle répondra: cela doit se faire dans le cadre des traités. Nous sommes une communauté de droit!

Cette communauté de droit doit d'ailleurs être au service de l'Europe des citoyens. Il y a en Europe une demande de moyens pour faire valoir plus efficacement les droits des citoyens. Aussi, la Commission présentera la semaine prochaine un programme d'actions concrètes qui compléteront l'espace commun de justice, de liberté, et de sécurité.

Il est temps que chacun prenne ses responsabilités. La Commission prend les siennes : assumer pleinement son pouvoir d'initiative et maintenir le cap de l'intérêt général européen. Pour être dignes de notre héritage, il faut traduire nos principes en décisions politiques. Il faut reconnaître aux institutions européennes – en particulier à la Commission et au Parlement européen – leur pleine capacité à porter ce projet politique !

Nous avons parfois souffert d'un manque d'unité. Il faut le dire franchement. Des divisions idéologiques entre Proeuropéens ont parfois nourri le camp des Eurosceptiques. Certains n'ont peut-être pas très bien compris le sens historique du grand élargissement de 2004, par exemple, ou n'ont pas bien perçu tout le bénéfice que cette Europe élargie nous apporte collectivement. D'autres aiment mieux l'Europe du marché que l'Europe politique. D'autres encore préconisent une Europe plus politique, mais ne souhaitent pas un approfondissement du marché intérieur. Ces divisions doivent être surmontées. Pour pouvoir contribuer à façonner la mondialisation, l'Europe a besoin de tous ses atouts – de la dimension donnée par l'élargissement, de la force économique donnée par le marché intérieur, de la capacité d'action renforcée donnée par l'intégration politique. C'est autour de tous ces éléments que les Proeuropéens – tous les Proeuropéens – doivent s'unir dans une véritable coalition pour l'Europe !

Il faut une vraie coalition entre tous les États membres – petits et grands, nouveaux et anciens –, entre nos institutions, entre toutes les forces proeuropéennes de l'échiquier politique, notamment au sein du Parlement européen.

Il faut une alliance de tous ceux qui aiment l'Europe et ont une ambition européenne. Nous amorçons une nouvelle période. Il faut maintenant que la volonté politique soit au rendez-vous. Dans quelques années, nous verrons que nous avons fait un saut qualitatif considérable.

Je lance cet appel à tous ceux qui ressentent cette responsabilité de poursuivre l'héritage européen. C'est notre devoir à l'égard des pères fondateurs. Mais ce n'est pas qu'une responsabilité à l'égard du passé, c'est aussi et surtout une responsabilité pour l'avenir.

C'est en étant unie que l'Europe est forte. C'est dans la cohésion et la solidarité qu'elle avance. C'est lorsqu'elle poursuit son idéal qu'elle est capable du meilleur. Alors soyons à la hauteur de notre héritage. Mobilisons l'esprit de nos institutions. Et prenons nos responsabilités. C'est notre meilleure chance de gagner ! Merci.

NOS RESPONSABILITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La question de la responsabilité est au cœur du projet européen et se décline à plusieurs niveaux. Les troisièmes États Généraux de l'Europe proposaient une journée de débats articulée autour des différents niveaux de responsabilité. La crise générant une nouvelle source d'inquiétudes tant économiques que sociales, l'attention des participants a particulièrement été retenue par ces débats. Au-delà de la crise, la construction européenne, et les mutations socio-économiques et juridiques qu'elle a enclenchées, créent de nouveaux problèmes. Mais elle engendre également de nouvelles responsabilités et de nouvelles opportunités permettant aux Européens de se mobiliser collectivement face à ces défis. Les partenaires des États Généraux ont consacré quatre débats à ces thèmes, traitant de la convergence sociale, de la pauvreté et de la lutte contre l'exclusion sociale, des services publics ou encore de la protection sociale.



Atelier organisé par:
CFDT

En partenariat avec:
DGB / UNSA / Europe et Société

Débat animé par:
Marcel Grignard
SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL
ADJOINT DE LA CFDT EN CHARGE DES QUESTIONS EUROPÉENNES

Avec:
Michel Guerlavais
RESPONSABLE EUROPE ET INTERNATIONAL À L'UNSA

Olivier Klotz
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HEUFT FRANCE

Ioannis Poupkos
SYNDICALISTE GREC,
MEMBRE DU COMITÉ JEUNES DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

Jutta Steinruck
DÉPUTÉE EUROPÉENNE,
MEMBRE DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Compte rendu rédigé par:
Mariano Fandos
CFDT

UNE UNION PLUS JUSTE VERS UNE CONVERGENCE SOCIALE DES PAYS EUROPÉENS ?

Des caractéristiques communes aux États membres montrent qu'il existe une spécificité européenne, notamment en matière de protection sociale et de dialogue social. Toutefois, la « réunion toujours plus étroite des peuples » que veut être l'Union européenne se heurte pour l'heure à une réalité sociale très hétérogène. D'un État membre à l'autre, on constate des situations très variables sur le niveau et les modalités de protection sociale, la place du dialogue social (domaines abordés, force des acteurs, articulation loi-négociation, etc.), le coût du travail, les modalités de représentation des salariés, etc. La mise en place du marché unique, qui franchit un nouveau pas important avec la transposition de la directive services, se traduit par des concurrences avivées entre États membres, tant au niveau social que fiscal, alors que

ces domaines restent essentiellement de compétence nationale. Par ailleurs, dans certains pays, les arrêts de la Cour de Justice européenne soulèvent un débat sur l'articulation des droits des travailleurs mobiles par rapport à ceux du pays qui les accueille.

Pour que cette mise en concurrence ne se traduise pas par une prime au moins-disant social et fiscal, il faut développer un vrai marché du travail européen, dans lequel un socle minimum de droits serait défini afin de garantir une convergence européenne de ces droits. Cet atelier proposait d'en débattre pour tracer des pistes visant à organiser cette convergence.

L'état des lieux que Marcel Grignard a demandé de faire aux intervenants, chacun à partir de la vision liée à leur fonction, a montré les difficultés que rencontre l'Union européenne pour mener une action commune face à la crise et à des situations très diverses selon les États membres. Ce sont les populations les plus fragilisées qui en souffrent, avec des taux élevés de chômage et de précarité. C'est notamment le cas des jeunes, en particulier dans les pays où la situation est le plus difficile, comme actuellement la Grèce, où le taux de chômage des moins de 25 ans devrait atteindre 28 % cette année, voire plus avec le plan d'austérité qui va leur être imposé. En Irlande et en Espagne, ce taux dépasse désormais les 30 %. Il était de 21,5 % sur l'ensemble de l'UE fin décembre.

Par ailleurs, les PME sont également confrontées à des difficultés dans l'application d'une législation complexe, alors qu'elles n'ont pas les moyens des grandes entreprises pour s'organiser et exercer du lobbying.

Une meilleure régulation apparaît cependant indispensable pour éviter de laisser jouer la loi du plus fort et du moins disant social. Plusieurs interventions ont appelé à un renforcement de l'action communautaire sur le plan social. Jacques Moreau, Président d'Europe et Société, regrette que le syndicalisme européen n'ait pas dressé un bilan de la Stratégie de Lisbonne, ce qui aurait démontré la nécessité de renforcer cette action. Pervenche Bérès, Députée européenne, évoque plusieurs leviers d'action que pourrait mobiliser l'UE pour contribuer à un meilleur traitement de la question sociale : le revenu minimum, les services d'intérêt général (SIG), la clause sociale contenue dans le Traité de Lisbonne. Elle considère que l'Europe doit se défendre sur la scène internationale, en agissant en faveur d'une régulation internationale permettant d'intégrer des normes sociales et environnementales aux échanges mondiaux, ainsi qu'un contrôle de la finance permettant de lutter contre la spéculation.

En conclusion, Marcel Grignard souligne la nécessité de trouver des compromis intégrant l'économique et le social, en se rappelant qu'il ne suffit pas de prolonger le passé pour préparer l'avenir. C'est d'ailleurs une des leçons de l'histoire. Il faut tenir compte des défis d'aujourd'hui : la place de l'Europe dans le monde face à la montée des pays émergents, la solidarité générationnelle dans une dynamique démographique affaiblie, la pauvreté et l'exclusion sociale, les défis environnementaux, l'économie de la connaissance, etc.

PISTES ÉVOQUÉES POUR AMÉLIORER LA CONVERGENCE SOCIALE

- Améliorer la participation des jeunes à la société;
- Nécessité d'aller vers une convergence fiscale des pays européens, en utilisant, au moins dans un premier temps, les coopérations renforcées;
- Améliorer la prise en compte globale du social dans les politiques de l'Union. À cette fin, l'adjonction d'un protocole de progrès social aux traités serait un moyen de garantir ce dernier point. Ce texte, tel que revendiqué par la Confédération Européenne des Syndicats, devrait garantir une légitimité égale du droit social européen par rapport aux libertés du marché (libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes), définies dans les traités;
- Trouver des compromis sur les directives relatives au temps de travail ou aux travailleurs détachés.

PROPOSITION PRINCIPALE

Les compromis économiques et sociaux en matière de salaire minimum, de fiscalité, de services d'intérêt général (SIG), les directives sur le temps de travail ou sur le détachement des travailleurs etc., pourraient être établis par le biais d'une coopération renforcée spécifique en matière sociale, ou d'un protocole de progrès social.



Atelier organisé par:
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)

En partenariat avec:
UNIOPSS / Fonda-Cafecs / ATD Quart Monde

Debat animé par:
Sébastien Maillard
JOURNALISTE RESPONSABLE DU SERVICE EUROPE DE LA CROIX

À partir des témoignages de terrain de :

Patrick Valentin
RESPONSABLE DU RÉSEAU WRESINSKI « EMPLOI-FORMATION » AU SEIN DU MOUVEMENT ATD QUART-MONDE

Pierre Hoerter
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « LA MAIN Verte »

avec:
Sylvie Goulard
PRÉSIDENTE DU ME-F, DÉPUTÉE EUROPÉENNE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'INTERGROUPE PARLEMENTAIRE « EXTRÊME PAUVRETÉ ET DROITS DE L'HOMME – COMITÉ QUART MONDE »

Wolfgang Müller
DIRECTEUR DE LA REPRÉSENTATION DE LA BUNDESAGENTUR FÜR ARBEIT À BRUXELLES

Chantal Richard
SÉCRÉTAIRE CONFÉDÉRALE CHARGÉE DU DOSSIER « LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ » À LA CFDT, EN CHARGE DU SUIVI DE LA NÉGOCIATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL INCLUSIF

Compte rendu rédigé par:
Jérémie Cazeneuve
CCMSA

EMPLOI, PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE

L'ACTION DE TERRAIN AU-DELÀ DE L'ANNÉE EUROPÉENNE 2010 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

L'Union européenne est l'une des régions les plus riches du monde. Pourtant, près d'un citoyen européen sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 60 % du revenu national médian. D'autres chiffres peuvent inquiéter : un Européen sur dix vit au sein d'un ménage où personne ne travaille. Pour autant, le travail ne prévaut pas contre la pauvreté : 8 % des Européens ayant un emploi vivent sous le seuil de pauvreté.

Or, qui oserait contester que la pauvreté et l'exclusion sociale contredisent les valeurs de solidarité et de justice sociale de l'UE ? Sans attendre la crise, 2010 a été déclarée « Année européenne » de cette cause. Cela oblige les États membres à décliner dans des programmes nationaux la reconnaissance du droit fondamental des personnes à vivre dans la dignité et à prendre

une part active dans la société, ainsi que la promotion d'une plus grande cohésion sociale. Mais au moment du bilan de la Stratégie de Lisbonne, et en amont de la Stratégie EU-2020, la question du lien entre l'Europe, les politiques de l'emploi et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se pose. Dans ce cadre, d'un côté, les acteurs institutionnels disent depuis dix ans vouloir coordonner au plus haut niveau les politiques de l'emploi (sans forcément les lier aux questions de pauvreté). Mais les politiques européennes demeurent globalement sous-évaluées en termes de retombées sur l'emploi. De l'autre, les acteurs sociaux de terrain, pour lesquels l'Europe est lointaine et abstraite, expérimentent et innovent, souvent en parfaite adéquation avec les orientations communautaires, voire au-delà. Comment ces deux mondes coexistent-ils et se perçoivent-ils l'un l'autre ?

Le dialogue entre intervenants d'horizons variés a permis de rapprocher ces deux sphères, en confrontant leurs différences de perception des priorités et de l'interaction entre emploi et lutte contre la pauvreté. Il est apparu que ces questions représentent un moyen de relégitimer la construction européenne aux yeux d'opinions publiques, apeurées par la mondialisation économique, et de permettre à l'Union d'appuyer les initiatives locales si elle s'en donne les moyens...

L'association alsacienne « La Main Verte » a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle durable de personnes handicapées mentales en milieu ordinaire de travail, en formant et employant une trentaine de handicapés mentaux et physiques, pour effectuer des travaux agricoles en contrats à durée indéterminée. L'entreprise « Travailler et apprendre ensemble », menée à Noisy-le-Grand, a, quant à elle, été créée par le mouvement ATD-Quart Monde pour expérimenter les conditions qui permettent l'intégration de tous dans l'emploi et particulièrement de ceux que l'on dit très éloignés de l'emploi, ou plutôt de ceux dont « l'emploi s'est éloigné ». Ces bonnes pratiques illustrent le fait que personne n'est inemployable. Agir sur le taux d'emploi pour lutter contre la pauvreté ne saurait suffire, la pauvreté prenant plusieurs formes et notamment culturelle. Voilà en tout cas un premier message de terrain qui peut servir d'exemple. Autre message délivré, les citoyens européens demandent tous de l'emploi, et celui-ci demeure la demande centrale dans l'accès aux droits fondamentaux.

Reste qu'au niveau communautaire, on le sait, les questions de méthode sont importantes. Les différents panélistes se sont alors accordés sur le fait que la Méthode Ouverte de Coordination, telle qu'elle était appliquée actuellement, ne suffisait pas pour répondre aux enjeux. De même, attention à ne pas tomber dans une approche purement statistique face aux 80 millions d'Européens qui vivent sous le seuil de pauvreté. La proposition de la Commission, contenue dans sa récente stratégie EU-2020 de réduire le nombre de pauvres de 20 millions d'ici dix ans, est certes positive, mais insuffisante, voire choquante, car incantatoire et discriminante : même si la pauvreté ne peut être

éradiquée du jour au lendemain, quel message envoyons-nous aux 60 millions restant ? Que l'on coupe la pauvreté en quatre ? Sur ce sujet, le Parlement européen est actuellement mobilisé.

Autre problème de dimension européenne pointé par le débat, celui des travailleurs pauvres, dont le nombre augmente partout en Europe. Là-dessus, plusieurs voix se sont fait entendre pour regretter que l'Europe ne s'empare pas davantage des questions de bas salaires, d'emplois précaires et atypiques ou de qualifications, notamment pour éviter aux États membres de mettre en place trop de dispositifs facilitant les effets d'aubaine et les trappe à pauvreté – contrat de travail à temps partiel, cumul de contrat de travail à durée déterminée... – ne permettant pas de vivre dignement, d'autant qu'à côté de cela, la plupart des minima sociaux se situent en dessous du seuil de pauvreté.

L'emploi n'est en tout cas pas l'alpha et l'oméga des politiques d'inclusion sociale : même s'il structure une vie, ce n'est pas suffisant. Il y a aussi l'éducation, la culture, l'accès aux services... En même temps, pour ceux qui sont privés d'emploi à long terme, de manière souvent insupportable, l'emploi est le bien le plus précieux, car il est le passage obligé pour l'accès à tous les autres droits. Ne faudrait-il pas donc, quelque part, sortir d'une gestion parfois trop technocratique et réhabiliter la notion de parcours ? Bien sûr, de nombreuses actions de terrain sont conduites dans cet esprit de défense d'un droit au travail, qui permet revenu, repères et reconnaissance financière et sociale. Cependant cette idée de la dignité gagnée au travail et par le positionnement de chacun dans la société autour du travail n'est pas forcément antonymique du constat selon lequel une notion de nouvelle pauvreté s'installe presque insidieusement... Cette pauvreté culturelle qui empêche de s'exprimer, génère des violences et empêche le progrès. Au plus haut niveau européen, l'enjeu n'est pas de les dissocier, mais d'en noter la complémentarité, notamment en terme de parcours pour les personnes qui se trouvent dans les structures d'inclusion sociale.

Attention néanmoins à ne pas trop attendre de l'Europe en la matière. Sous bien des aspects, les responsabilités sont nationales, voire locales. En la matière, la marge de manœuvre publique la plus grande reste au niveau des États et des collectivités locales, il est important de le souligner. En outre, on aura beau multiplier les dispositifs juridiques, contraignants ou incitatifs, aucun texte, *a fortiori* communautaire, ne pourra légiférer sur les mentalités. De son côté, même le dialogue social européen trouve ses limites, puisqu'il doit le plus souvent être décliné au niveau national : ainsi, le récent accord sur le marché du travail inclusif est une recommandation – certes forte – européenne qu'il faudra faire vivre ensuite au niveau national. Cet accord européen est un premier pas, aux partenaires sociaux et États membres de s'en saisir pour le faire appliquer et ainsi rapprocher les sphères économique et sociale.

L'Europe devrait en tout cas mettre encore davantage en valeur les politiques nationales les plus innovantes. À cet égard, la situation allemande constitue un cas particulièrement éclairant pour tous. En matière de politique d'emploi, il n'y existe pas de notion formelle de « qualification » au sens français du terme : ce qui importe, c'est la compétence de base sous-jacente. Prenons l'exemple d'un boulanger, qui peinera à trouver du travail dans son secteur d'activité d'origine : plutôt que de l'y cantonner infructueusement, et sans pour autant lui demander de changer complètement de métier, on l'aidera à prendre un poste de pâtissier, au besoin en lui permettant d'avoir accès à une formation complémentaire.

Autre piste d'action concrète et immédiate : les expérimentations sociales et innovations de type PROGRESS que propose la Commission européenne en direct. Les acteurs locaux – sur appel à projet – peuvent expérimenter et évaluer des pratiques innovantes et novatrices, et tout ceci bénéficie d'un financement communautaire. L'enjeu serait d'utiliser, à l'avenir, ces dispositifs pour produire de nouvelles directives ou textes d'orientation dont l'objet serait d'orienter de nouvelles politiques publiques nationales : voilà aussi un sujet qui permettrait de rapprocher l'Europe des citoyens, et notamment des plus fragilisés.

PROPOSITIONS

La pauvreté et l'exclusion sociale étant en contradiction avec les valeurs communes de solidarité et de justice sociale de l'UE, le débat citoyen qui a eu lieu lors de l'atelier a permis de dégager quelques préconisations à faire remonter auprès de cette dernière :

- **Que la Commission européenne ne réduise pas dans sa stratégie UE-2020 la lutte contre la pauvreté et l'exclusion au seul taux d'emploi;**
- **Que l'Union européenne lance des initiatives spécifiques aux « travailleurs pauvres », car leur nombre augmente dans plusieurs pays et ils illustrent le fait que l'emploi seul ne suffit pas, encore faut-il qu'il soit « de qualité », c'est-à-dire correctement rémunéré, et accompagné d'un ensemble de « conditions du travail » soucieuses de la dignité des personnes et adapté aux possibilités de chacun;**
- **Que la Commission européenne systématise les études d'impact sur l'emploi de ses autres politiques sectorielles;**
- **Que les outils concrets comme le programme PROGRESS soient utilisés à l'avenir dans de nouvelles directives ou textes d'orientation dont l'objet sera d'orienter de nouvelles politiques publiques nationales.**

Sur tous ces points, dans la limite de leurs compétences certes, mais dans une optique volontariste toujours, le Parlement européen et son intergroupe « Extrême pauvreté et droits de l'homme – Comité Quart Monde » doivent être fers de lance en la matière.

L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS

AU-DELÀ DES DIFFÉRENTES VISIONS DU SERVICE PUBLIC EN EUROPE, QUELLES INITIATIVES COMMUNES ENVISAGEABLES AUJOURD'HUI ?

L'ensemble des citoyens européens est attaché aux services publics, même si ces derniers recouvrent des notions et réalités extrêmement diverses à l'échelle européenne. Les questionnements de la part des citoyens et des élus locaux et régionaux sont de plus en plus aigus face à ce qui est regardé comme un « détricotage » des services publics. En dépit d'une reconnaissance croissante, entamée avec le Traité d'Amsterdam et prolongée par le Traité de Lisbonne, les services publics continuent d'être appréhendés sous l'angle économique.

L'APPROCHE ADOPTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

L'approche, qui a jusqu'à présent primé, est liée à l'objectif de création d'un marché intérieur, ce qui a entraîné l'adoption de plusieurs directives sectorielles en matière de transport, d'énergie ou encore de services postaux. Ces secteurs relevaient pour la plupart de monopoles nationaux qui ont été libéralisés. La dernière directive adoptée est la directive « services », initialement baptisée Directive Bolkestein selon le nom de l'ancien Commissaire au marché intérieur. Elle constitue un élément essentiel à l'achèvement du marché intérieur mais elle vise des services dont la dimension « humaine » est beaucoup plus forte que les secteurs concernés jusqu'à présent. Elle recouvre, par ailleurs, des services que les collectivités territoriales considèrent comme non-marchands et auxquels les règles européennes de la concurrence ne devraient pas s'appliquer. La difficulté majeure réside dans l'appréciation des services et secteurs qui devraient être ou non considérés comme marchands.

L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne concomitante à l'adoption de cette dernière directive, apporte des éléments nouveaux : les nouvelles dispositions du Traité de Lisbonne affirment que les conditions économiques et financières nécessaires au fonctionnement des services publics doivent être garanties ; elles offrent également une base légale pour permettre à l'Union d'agir dans ce domaine.

Les travaux de l'intergroupe « services publics » du Parlement européen s'inscrivent dans cet environnement juridique renouvelé. La nomination même de l'intergroupe vise à dépasser le flou entretenu par la Commission européenne qui emploie tantôt les termes de SIG, SIEG, SSIG, SNEIG etc. L'intergroupe est composé de membres du Parlement européen issus de l'ensemble des groupes politiques qui souhaitent clarifier l'environnement juridique et financier des services publics et promouvoir un débat politique sur ces questions.



Atelier organisé par:
Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)

Débat animé par:
Christophe Chaillou
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE (AFCCRE)

Avec:
Françoise Castex
DÉPUTÉE EUROPÉENNE, PRÉSIDENTE DE L'INTERGROUPE SERVICES PUBLICS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Laurent Ghekière
REPRÉSENTANT DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT AUPRÈS DE L'UE, MEMBRE DU COLLECTIF SSIG FRANCE

Jérémie Smith
DIRECTEUR D'ADVOCACY INTERNATIONAL, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE

Compte rendu rédigé par:
Sabine Martorell
AFCCRE

CONCEPTIONS DIFFÉRENTES ET POINTS DE CONVERGENCE

Au-delà des conceptions, traditions et organisations propres à chaque pays, le modèle européen de société se fonde sur les services publics. Une étude récente du Centre européen des entreprises publiques a démontré que les services publics représentent 26 % du PIB communautaire et qu'ils emploient 64 millions de personnes. Face à ce poids considérable, aussi bien dans l'économie que pour le modèle de société européenne, on pourrait s'étonner de l'absence de mentions plus explicites dans les traités communautaires et le droit dérivé (législations adoptées sur la base des traités). Cette remarque vaut également pour le Traité de Lisbonne qui permet des avancées mais reste évasif sur cette question.

Ce silence est en réalité plutôt logique, car le Traité de Rome ne poursuivait pas du tout cet objectif. Il abordait les services comme des activités assurées par des prestataires privés auxquels pouvaient être imposées, de façon dérogatoire, des obligations de service public. L'approche adoptée par la Commission européenne et la Cour de Justice voit dans toute activité, ou presque, une dimension économique, même si elle est mise en œuvre dans un objectif d'intérêt général par les pouvoirs publics. Dans ce cadre, l'intervention publique ne pourrait se justifier que de façon très marginale lorsque le marché est défaillant.

Cette approche doit évoluer et le droit applicable doit être amendé afin de reconnaître la spécificité de l'action publique. Par exemple, pour les marchés publics, le droit doit reconnaître l'exception consacrée par la jurisprudence communautaire en matière de coopération entre entités publiques. C'est notamment ce que défend la Charte européenne des services publics locaux et régionaux adoptée en 2009 par le Conseil des Communes et Régions d'Europe.

LE DÉCALAGE ENTRE LES PRATIQUES NATIONALES ET L'APPROCHE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Dans le secteur du logement social par exemple, certaines politiques actuellement mises en œuvre par les États membres et les collectivités territoriales sont contraires à la réglementation européenne applicable en matière d'aide d'État. Le droit européen s'appliquant pour toute activité économique dès qu'une prestation donne lieu à un paiement, quel que soit son prix et son lien avec le coût réel du service, cette définition très large, englobe nombre de secteurs. Ainsi la conception néerlandaise qui privilégie une définition large des services de logements sociaux, accessibles à l'ensemble de la population, fait l'objet d'une investigation de la Commission qui considère que le service ne peut être sollicité que par les populations les plus fragiles.

La question de l'impact sur le marché intérieur doit être posée dans la mesure où pour bon nombre de ces services, il est inexistant. Il y a un problème de proportionnalité entre le droit applicable (essentiellement développé pour les grandes industries de réseaux) et des services souvent mis en œuvre à l'échelle locale. Le droit communautaire doit reconnaître ces spécificités et

s'y adapter, éventuellement en définissant des seuils. Ces questions complexes ne font toutefois pas l'objet d'un consensus, notamment au sein du Parlement européen.

PROPOSITIONS

- **Il faut réaffirmer le rôle majeur des services publics en Europe.**
Ils ont démontré leur intérêt lors de la crise en assurant la cohésion économique, sociale et territoriale européenne;
- **Il est nécessaire d'adapter le droit européen à cette réalité afin de trouver un meilleur équilibre entre marché intérieur et mise en œuvre des services publics;**
- **Les services publics ne sont pas uniquement mis en œuvre dans l'objectif de pallier les défaillances du marché. Ils sont partenaires dans un modèle européen de société;**
- **Les institutions européennes, les États et les collectivités territoriales doivent être conscients des responsabilités qui leur incombent dans la construction d'un espace européen des services publics au bénéfice des citoyens, et doivent identifier leurs responsabilités. L'échelon européen n'est pas toujours à blâmer dans la mesure où la législation nationale et les choix opérés par les États peuvent être parfois plus restrictifs, plus contraignants.**



Atelier organisé par:
MACIF

En partenariat avec:
IPSE / L'Europe à la Une

Table ronde animée par:
Marie-José Fleury
L'EUROPE À LA UNE

Avec:
Nathalie Chaze
CHEF D'UNITÉ DG SANTÉ CONSUMMATION, COMMISSION EUROPÉENNE

Daniel Fabre
ADMINISTRATEUR MACIF MUTUALITÉ, PRÉSIDENT DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE-MALADIE (CPAM) DU VAL DE MARNE

Otto Kaufmann
CHERCHEUR À L'INSTITUT MAX-PLANCK DE MUNICH, VICE-PRÉSIDENT DE L'IPSE

Pierre Lepetit
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, VICE-PRÉSIDENT DE NOTRE EUROPE

Compte rendu réalisé par les organisateurs de l'atelier.

PROTECTION SOCIALE ET CITOYENS BIEN VIVRE EN EUROPE DEMAIN

Cet atelier proposait de revenir sur les compétences de l'UE en matière de santé et de sécurité sociale. Les discussions ont permis de voir quelles solutions se présagent en Europe pour sécuriser nos parcours de vie et notre santé dans un contexte économique, social et démographique en plein bouleversement. L'action de l'Union européenne dans le domaine de la santé est récente et peu connue, sa place a évolué depuis la création de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. Aujourd'hui dans le Traité de Lisbonne, la santé figure à la fois dans les compétences « partagées » entre les États et les institutions communautaires (ex. : les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique) et dans les compétences dites « d'appui » (ex. : protection et amélioration de la santé humaine).

LA COORDINATION DES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

En matière de coordination des régimes de sécurité sociale, ce sont les États membres et non l'Union européenne qui sont compétents. Toutefois la

libre circulation des personnes, un principe au cœur de l'intégration européenne, est inconcevable sans l'accompagnement d'une sécurité sociale. C'est pourquoi, dès le début de la construction européenne, des règles européennes de coordination des systèmes de sécurité sociale ont été mises en place. Les salariés et les ayants droit ont été les premiers à en bénéficier, puis ces règles ont été élargies à tous les travailleurs. Le règlement (CE) n° 883/2004, portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, vise à présent tous les citoyens de l'Union européenne. Grâce au principe de maintien des droits d'un État à un autre, l'accès aux prestations sociales est garanti au sein de l'UE.

La Cour de Justice des Communautés européennes (devenue avec le Traité de Lisbonne la Cour de Justice de l'Union européenne ou « CJUE ») a, elle aussi, produit une importante jurisprudence sur ces questions ces dernières années (par exemple : l'arrêt Kohll et Decker etc.).

Sur la question des demandes d'autorisations pour des soins à l'étranger, sa jurisprudence diverge cependant du cadre juridique donné par le règlement (CE) 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leurs familles qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté. Ce règlement rend obligatoire une autorisation préalable pour effectuer des soins à l'étranger. À l'inverse, la Cour de Justice des Communautés européennes, via divers arrêts rendus depuis 1995, a jugé qu'une autorisation n'était pas obligatoire pour certains soins. Le nouveau règlement (CE) n° 883/2004 (qui remplace le règlement (CE) 1408/71 à partir du 1^{er} mai 2010) ne tient pas compte de cette jurisprudence et maintient les autorisations. À l'avenir, la question se pose de savoir si la CJUE continuera à rendre des décisions divergentes du règlement existant.

LES SOINS TRANSFRONTALIERS

La liberté de circulation a créé une situation inédite pour les systèmes de santé transfrontaliers puisqu'elle donne la possibilité aux habitants des zones transfrontalières de se faire soigner facilement dans l'État voisin. En raison des spécificités liées à ce secteur, les services de santé ont été retirés du champ d'application de la directive Services, élaborée par la Direction Générale « Marché intérieur ». Une directive spécifique aux services de santé, définissant des règles communes aux États membres, a donc été mise en place par la Direction Générale « Santé et Consommateurs » de la Commission européenne. Une proposition de directive sur l'application des droits des patients dans les soins transfrontaliers a été adoptée par la Commission le 2 juillet 2008. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour la santé 2008-2013 baptisée « Ensemble pour la santé : une approche stratégique pour l'UE 2008-2013 ». À ce jour la directive n'est cependant toujours pas adoptée et pourrait l'être fin 2010.

La proposition de directive a trois objectifs qui constituent trois piliers :

1. Aider les citoyens à exercer leurs droits et à être remboursés pour des soins de santé dans un autre État membre ;
 2. Garantir à tous des soins de santé sûrs et de qualité ;
 3. Promouvoir la coopération du système de santé au sein des États membres pour de meilleurs soins pour tous ;
- Enfin, cette directive doit améliorer le droit du patient, en lui donnant accès à une information plus claire et utile sur ses droits, les remboursements et les soins de santé dans d'autres États membres notamment.

RÔLE DES ASSURANCES MALADIES COMPLÉMENTAIRES FACE À LA MOBILITÉ CROISSANTE DES ADHÉRENTS

Dans le système de protection sociale français, organisé autour de la Sécurité sociale, la reconnaissance du niveau complémentaire, assuré par la Mutualité et la protection sociale complémentaire, favorise une égalité d'accès aux soins pour tous. L'action et le fonctionnement de ces niveaux complémentaires sont basés sur le respect des valeurs de solidarité, d'équité et reposent sur des principes de démocratie, de liberté et de non-lucrativité. Le rapport du Parlement européen sur l'assurance-maladie complémentaire (Rapporteur Michel Rocard) a notamment reconnu le rôle que jouent les organismes d'assurance à but non lucratif dans un contexte de désengagement progressif des États dans la prise en charge financière.

Or la carte européenne d'assurance-maladie a créé une situation inédite avec l'accroissement du nombre de bénéficiaires des organismes financeurs se déplaçant pour des soins. Ce phénomène soulève une préoccupation fondamentale, à savoir : comment éviter qu'un système à deux vitesses se développe, créant des différences d'accès, de qualité et de montant de remboursement entre les patients en fonction de leur niveau d'information notamment, de leur niveau de vie ou de leur origine sociale. Cela pose également la question du rôle de l'information des patients : doit-on encourager les pratiques de mobilité ? Qui doit assurer ce rôle d'information ?

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Enfin, le domaine de la santé est lié à la question des services sociaux d'intérêt général. Dans ces deux cas se pose la question suivante pour définir le cadre réglementaire : faut-il avoir un espace ouvert et concurrentiel ou avoir des activités sociales de service public qui expriment un certain nombre de valeurs (comme la solidarité, l'universalité... etc.) ?

Depuis quelque temps, un débat naît sur la menace que pourrait représenter l'intégration européenne sur les services d'intérêt général. En France en particulier, l'idée d'une supériorité de l'État pour exercer les missions d'intérêt général est très répandue. Or aujourd'hui apparaît le besoin d'autres acteurs pour assumer ces missions. Le cadre européen a été donné par le Traité de Lisbonne et le paquet « Monti-Kroes » qui permet d'exercer des Services sociaux d'intérêt général (SSIG). Ce cadre pour monter des SSIG est difficile

et complexe, mais suffisant. Il est donc urgent de bâtir des services d'intérêt général en adoptant une approche différente, notamment par des partenariats entre des collectivités publiques et des organismes privés qui seraient capables de rendre le même service sans être subventionnés.

PROPOSITION

Pour bien vivre en Europe demain, notamment en matière de santé et protection sociale, une clause transversale sur la santé pourrait être créée dans le Traité de Lisbonne afin que ces aspects soient pris en compte dans toutes les politiques de l'UE. Cette clause pourrait se calquer sur le modèle de la clause sociale transversale.

NOS RESPONSABILITÉS POUR DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES DURABLES

Soixante ans après la Déclaration Schuman, un défi tout à fait nouveau s'impose comme une priorité à relever pour les sociétés et les économies européennes : le développement durable. Si la construction européenne est une solution politique durable pour pacifier le continent, le défi de la durabilité aujourd'hui est global et multiforme. Il s'agit pour les Européens de rétablir les déséquilibres qui les menacent à moyen et long termes : la gestion des ressources naturelles et des ressources alimentaires – intimement liées à la PAC – la régulation financière qui depuis 2008 fait traverser à l'UE une crise économique et monétaire sans précédent, le maintien de son industrie à l'heure de la concurrence mondiale ou encore la sûreté et la durabilité de ses ressources énergétiques.



Atelier organisé par:
**Les Jeunes
Agriculteurs – France**
*/ Bund der Deutschen
Landjugend*

Debat modéré par:
Julien Valentin
*VICE-PRESIDENT DES JEUNES
AGRICULTEURS – FRANCE*

Avec:
Gunther Hiestand
*PRÉSIDENT DES JEUNES
AGRICULTEURS – ALLEMAGNE*
Jean-François Quéré
*DIRECTEUR RÉGIONAL DE
LAGRI ET FORêt, ALSACE*
Compte rendu rédigé par:
Nadège Chambon
NOTRE EUROPE

La POLITIQUE AGRICOLE commune

QUELLES IDÉES POUR RÉNOVER CET HÉRITAGE ESSENTIEL?

La Politique agricole commune (PAC) est au cœur de l'intégration européenne. Créée en 1962, elle a été la première politique pour laquelle les États membres ont mis en commun leur souveraineté et leur budget. Des choix cruciaux se présentent en 2010 et 2011 pour réformer cette politique agricole commune et son budget. Ils détermineront l'avenir de l'agriculture européenne. Dès lors, de nombreuses questions se posent aux Européens : quelle alimentation l'UE veut-elle ? Comment encourager les pratiques positives pour l'environnement et les ressources naturelles ? Est-il souhaitable de maintenir l'agriculture et les

agriculteurs sur nos territoires ruraux ? Quelles ambitions peuvent être envisagées pour l'agriculture en Europe, cinquante ans après la création de la PAC par les Pères fondateurs ?

DES FONDEMENTS HISTORIQUES QUI GARDENT LEUR ACTUALITÉ

Au lendemain des guerres mondiales, le but de la PAC était d'assurer l'autonomie alimentaire des Européens. En tant que principale politique intégrée, la PAC a longtemps représenté le premier budget de la Communauté européenne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. En revanche, les objectifs qui lui ont été assignés par le Traité de Rome sont restés intacts (article 39 du Traité de Lisbonne) : elle vise à accroître la productivité de l'agriculture en assurant une utilisation optimale des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre ; à assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ; à stabiliser les marchés ; à garantir la sécurité des approvisionnements alimentaires et à assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Dufait de la rigidité de la demande, c'est sur l'offre que la PAC a agi. Le premier pilier de la PAC assure la sécurisation des marchés. Cette politique a permis à l'Europe d'atteindre ses objectifs quantitatifs : la nourriture y est suffisante, l'UE est une zone de production moderne et exportatrice. En revanche, du point de vue des objectifs de prix raisonnables pour les consommateurs et rémunérateurs pour les agriculteurs, le bilan est plus terne. En effet la baisse des prix agricoles à la production a atteint 60 % de la valeur mais cet écart n'a pas totalement profité aux consommateurs puisqu'il ne s'est pas retrouvé dans les prix finaux. Les inquiétudes pour le revenu agricole sont d'autant plus fortes depuis les années 1990 puisque l'instabilité des prix s'est accrue tandis que les instruments de régulation ont été affaiblis par les réformes successives. L'objectif historique qui prévoit que la PAC permette aux agriculteurs d'avoir le même revenu moyen que le reste de la population se trouve donc sous tension.

UNE MENACE NON RÉPERTORIÉE SUR L'AGRICULTURE EUROPÉENNE : LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

La perte de revenu disponible pour les agriculteurs se répercute aujourd'hui sur la faiblesse du renouvellement des générations d'agriculteurs, dont 7 % seulement ont moins de 35 ans en France. Inciter les jeunes passe en premier lieu par l'assurance d'un revenu conséquent et des perspectives de stabilité pour l'exploitation car sans elles il n'est pas envisageable d'investir au niveau requis pour s'installer. Face à la contrainte d'investissements de départ, souvent massifs, et à l'existence de nombreux aléas (climatiques et économiques) auxquels l'entreprise agricole doit faire face, il est essentiel que la PAC aide à l'installation pour ne pas « envoyer les jeunes dans le mur ». Le jeu en vaut la chandelle puisque plus de 95 % des jeunes qui s'installent dépassent les cinq premières années, un chiffre beaucoup plus élevé que dans d'autres secteurs.

De plus, l'agriculture est sans doute le secteur d'activité dans lequel les chefs d'entreprise ont le niveau de formation le plus élevé. La société exige en effet d'eux qu'ils connaissent la situation des marchés, des dispositifs de financement, des techniques agricoles, des normes sanitaires et autres règlements qui évoluent souvent, de la commercialisation, etc. Il est donc nécessaire d'accompagner les jeunes à un niveau exigeant, en matière de formation notamment. Ces deux caractéristiques (formation et assurance des risques) doivent être au cœur de la politique européenne d'installation, de manière à assurer la stabilité économique et territoriale des entreprises agricoles.

QUE VOULONS-NOUS POUR NOTRE AGRICULTURE ?

La réforme de la PAC exige de s'interroger sur ce que les Européens souhaitent pour l'agriculture, l'alimentation, les territoires et sur les moyens qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour y parvenir. La PAC découle d'un marché commun et d'une aspiration commune visant à assurer une alimentation suffisante à tous les Européens mais qu'en sera-t-il de cette aspiration commune après 2013 ? Plusieurs États membres ont fait valoir lors des dernières négociations que d'autres défis majeurs méritaient d'être financés par le budget commun, notamment le défi énergétique, de retour sur le devant de la scène 60 ans après la création de la CECA. La position de ces États exerce une pression à la baisse sur le budget agricole qui représente actuellement 40 % du budget commun. La PAC coûte à l'heure actuelle 100 euros par an et par Européen pour relever plusieurs défis qui restent d'actualité au sein de l'UE à 27.

- **LE PREMIER DÉFI** est tout d'abord celui de la sécurité alimentaire de l'UE au plan quantitatif, qualitatif et sanitaire. Si sur le plan interne cette sécurité est atteinte, cet équilibre peut se trouver par définition sous tension et des questions se posent sur l'équilibre alimentaire mondial des prochaines décennies ;

- **LE SECOND DÉFI** pour l'agriculture consiste à préserver les équilibres des territoires ruraux dans un contexte où la concurrence économique favorise les effets de concentration territoriale que seules les politiques publiques sont en mesure de contrebalancer (ex : pour les territoires de handicap structurel) ;

- **LE TROISIÈME DÉFI** concerne la participation de l'agriculture à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement. Ce défi implique que la future PAC concilie impérativement la performance économique et l'efficacité écologique.

Nos préférences nécessitent des outils pour gérer l'offre, donc un budget pour les financer et des contribuables prêts à payer. Or, on constate que les Européens, de plus en plus attirés par l'alimentation à prix discount, consacrent une part de plus en plus faible de leur budget à l'alimentation (11 % en Allemagne contre 17 % en France). Il est donc nécessaire de rappeler aux consommateurs que la nourriture de bonne qualité a un coût. En outre, on

peut s'interroger sur la volonté de l'Europe à se nourrir par elle-même ou par le commerce. Si les consommateurs ne sont pas prêts à rééquilibrer les effets de concentration des productions, l'UE pourrait tout à fait envisager la concentration et la mise en place de systèmes très productifs (ex. : la viticulture). Se pose alors la question des espaces de montagne ou intermédiaires où par exemple « la vocation herbagère n'aura plus de sens puisqu'il n'y aura plus d'élevage ».

PROPOSITIONS

La PAC après 2013 devra :

- Assurer le renouvellement des générations et une activité agricole créatrice d'emplois;
- Fournir une alimentation aux citoyens européens en garantissant la stabilité des marchés agricoles;
- Préserver les ressources naturelles et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Atelier organisé par:
Confrontations Europe

En partenariat avec:
MEDEF

Débat animé par:
Ursula Serafin
CONFRONTATIONS EUROPE,
BUREAU DE BRUXELLES

Avec:
Jean-Marc Barki
GÉRANT DE SEALOCK,
MEMBRE DU BUREAU DE
LA COMMISSION EUROPE
DU MEDEF, CONSEILLER DE
L'ALTÉRANCE AUPRÈS DU
HAUT-COMMISSIONNAIRE HIRSCH

Dr Rolf Kroker
MEMBRE DU BUREAU DE
L'INSTITUT DES DEUTSCHEN
WIRTSCHAFT DE COLOGNE

Franck Huiban
CONSEILLER DU PDG D'EADS
Dominique Olivier
ANCIEN CONSEILLER DE
MARCEL GRIGNARD, CFDT,
CHARGE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Compte rendu rédigé par:
Camille Chautard
EUROPAANOVA

La POLITIQUE INDUSTRIELLE

UNE ISSUE POUR L'ÉCONOMIE VERTE,
L'EMPLOI ET LA COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE ?

UNE INDISPENSABLE POLITIQUE COMMUNE

Les États-Unis sont leader dans le secteur des hautes technologies, et grâce au plan de relance de 800 milliards de dollars et à la fluctuation de leur monnaie, ils sortent dignement de la crise. La Chine s'impose sur la scène économique mondiale : sa croissance annuelle est à deux chiffres, elle a doublé l'Allemagne pour les exportations, son PIB rattrape celui du Japon, ses réserves de change fin 2009 atteignaient le niveau considérable de 2 400 milliards de dollars. Avec le troisième effort de recherche-développement, qui s'appuie sur la formation en masse de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens et d'importants investissements dans les technologies vertes et les transports, la Chine, déjà « atelier du monde », devient son laboratoire. Ce modèle comporte des fragilités, mais symbolise la réussite des pays émergents, qui assurent maintenant 52 % de la production industrielle mondiale.

Entre ces deux pôles, le panorama européen semble assez pessimiste. On constate un déclin démographique avec le vieillissement de la population, mais également un déclin industriel : l'UE représentait 20 % de la production industrielle mondiale en 2000, contre 15 % aujourd'hui ; elle a

perdu 3,5 millions d'emplois industriels en 2009. La situation est toutefois contrastée. Tandis que l'Espagne, spécialisée dans le bâtiment, est très touchée, la situation française est très mitigée, avec 16 % de PIB assurés par l'industrie, soit le même niveau qu'en Grande-Bretagne dont on aime indiquer qu'elle a perdu son industrie au profit des services. En Allemagne, en revanche, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée s'est renforcée ces dix dernières années, et représente plus du tiers du PIB. On explique cette spécificité par le tissu d'entreprises de taille intermédiaire dense et efficace, l'effort d'innovation et la qualité des produits, la douloureuse mais efficace politique de compétitivité par les coûts, le pacte pour l'emploi et la modération salariale, enfin, le transfert du financement de la protection sociale par les entreprises à la fiscalité. Près de 80 % des exportations allemandes sont d'origine industrielle et l'emploi d'un salarié sur cinq dépend des exportations car l'Allemagne a une position assez forte dans la compétition internationale, avec 16 % des exportations mondiales. Enfin, la recherche et développement est financée par l'industrie à hauteur de 90 %.

Alors que l'Europe fait face à un environnement de plus en plus concurrentiel, en externe et en interne à travers les règles du marché unique, les États doivent coopérer pour mener une politique industrielle commune. La concurrence doit avoir lieu entre les entreprises, pas entre les États, comme cela a été le cas pour la CECA, la politique agricole commune et dans l'aéronautique. Une politique industrielle commune permettrait à la fois de traiter des problèmes internes et d'agir sur le plan mondial.

LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT: ENJEUX ET CONTRAINTES INDUSTRIELS

La concurrence commerciale impose à l'Europe de s'affirmer avec force à l'échelle mondiale, au risque de perdre sa place en tant que première puissance économique. Or, les questions de l'énergie, des transports durables, de la chimie verte, des biotechnologies et des nanotechnologies, qui sont des secteurs d'avenir, sont des champs où la coopération fait défaut. Une politique commune permettrait d'influencer une politique mondiale du climat, en développant une politique industrielle verte. L'exemplarité est une nécessité, comme l'a montré le règlement Reach, elle permet d'influencer la production de normes et de règles à l'échelle mondiale. Cela doit être généralisé, alors que nos entreprises sont soumises à des contraintes plus strictes que leurs concurrents.

PAS D'ÉCONOMIE PROSPÈRE SANS INDUSTRIE, PAS D'INDUSTRIE SANS SOUTIEN PUBLIC

L'industrie peut représenter une fraction minoritaire de l'emploi et du PIB, mais reste fondamentale pour une économie prospère, dans la mesure où elle dynamise la recherche-développement, les exportations, les services. En France, par exemple, l'industrie représente 85 % de l'effort de

recherche-développement et 80 % des exportations de biens et de services. De plus, il n'y a pas d'industrie sans usine, c'est-à-dire sans production en Europe, et sans soutien public. Aux États-Unis, 15 à 20 % des dépenses de recherche-développement sont financées par des fonds publics. L'État soutient massivement les grandes entreprises, surtout dans l'aéronautique et la défense, grâce à la complémentarité entre industrie civile et programmes militaires. Ces agences soutiennent aussi les universités, où la recherche est orientée vers l'efficacité et la compétitivité. Les fonds publics sont consacrés en abondance aux biotechnologies, aux nanotechnologies et aux technologies clés, qui attirent dans les universités américaines les talents du monde entier.

En Europe, l'aéronautique et le spatial sont deux domaines où le marché était incapable d'assumer seul son développement. Il a fallu une intervention forte des pouvoirs publics pour créer le lanceur Ariane et Airbus. L'Union Européenne, le premier marché unifié du monde, ne peut donc pas se passer d'une politique industrielle intégrée et forte, développée dans un souci de compétitivité et de productivité. Chacun des pays membres est désormais trop petit pour mener la sienne; même l'Allemagne, qui représente seulement 1 % de la population mondiale.

FORMATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT: DOMAINES STRATÉGIQUES POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE

La politique de formation est un élément critique de la réussite d'une politique industrielle. Une industrie, pour être forte, a besoin de diplômés en sciences naturelles, de jeunes ingénieurs, de mathématiciens – et il n'y en a pas, si bien qu'il n'y aura pas de relève au moment des départs en retraite. En aéronautique et dans les industries de défense par exemple, les besoins se portent à 12 500 ingénieurs par an, quand seulement 9 000 diplômés sortent des écoles. C'est donc vers l'Inde et la Chine que l'on se tourne pour recruter, au risque de mener la recherche directement dans ces pays. Un second problème s'ajoute à cela : la faiblesse des connaissances en langues étrangères. Le développement de l'Europe économique doit donc passer par une révision de l'enseignement des langues aussi.

Une autre politique de recherche et développement est indispensable. Il serait souhaitable d'appliquer des mesures fiscales incitatives (crédits d'impôt par exemple) afin qu'un grand nombre de PME, ne pouvant faire de recherche et développement faute de moyens, puisse en faire. En effet, on oublie trop souvent qu'en moyenne, en Europe, entre 85 % et 90 % des entreprises comptent moins de 250 salariés.

QUELLE POLITIQUE COMMUNE POUR UNE INDUSTRIE EUROPÉENNE HÉTÉROGÈNE?

Une politique industrielle au sens strict ne suffit pas. L'industrie ne peut en effet se développer fortement que si l'on intègre cette dimension dans

l'ensemble des politiques publiques, fiscalité, politique sociale, politique de recherche, formation. En second lieu, il faut opérer des inflexions majeures dans le comportement des institutions européennes en ce qui concerne la monnaie, le commerce et le libre-échange. Aujourd'hui, l'euro devient la variable d'ajustement du système monétaire international, nuisant à nos entreprises exportatrices. Il y a là une source de distorsion de concurrence évidente face aux pays émergents et aux États-Unis. Aucune enceinte internationale ne permet d'en débattre, pourtant l'Europe aurait tout intérêt à un *new deal* monétaire.

Enfin, il faut donner un contenu à la politique industrielle européenne, à travers de grands projets technologiques innovants et fédérateurs. L'idée première étant de regrouper ressources et compétences pour tenir tête aux États continents qui nous font face. Quelques grands projets européens existent : Galileo, mais aussi Sesar, le projet de Ciel unique européen. Ce dernier est un programme de 35 milliards d'euros, d'une importance vitale pour réduire les émissions du transport aérien, améliorer la sécurité des transports et être plus compétitif. Or, Sesar n'apparaît pas dans les priorités énoncées par le Commissaire européen chargé des transports. De même, la surveillance spatiale est un enjeu capital en termes de développement durable et de défense.

L'Europe doit donc adopter une approche dite horizontale : il faut miser sur l'industrie et créer les conditions cadres permettant de produire et ainsi de sauvegarder des emplois, en agissant ensemble et non les uns contre les autres.

PROPOSITIONS POUR UNE FUTURE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

- **Créer une dynamique sociale autour de la politique industrielle : les partenaires sociaux, syndicaux et patronaux ont leur responsabilité à assumer dans le renouvellement du dialogue social et de la négociation collective. Une politique industrielle a besoin de structures pérennes et de dialogue social.**
- **Créer de grands projets technologiques structurants : dans la Stratégie Europe 2020, la politique industrielle ne doit pas seulement avoir des objectifs chiffrés mais doit avoir un contenu, c'est-à-dire inclure des projets technologiques structurants et mobilisateurs.**
- **Instituer une clause industrielle pour chaque mesure prise par l'Union européenne, c'est-à-dire dans chaque cas, examiner quelles seront les répercussions pour l'industrie et sa position concurrentielle.**
- **Mettre en place une meilleure régulation, c'est-à-dire fonder les programmes sur la confiance, donc sur la qualité du dialogue entre la population et les entreprises. Ce dialogue pourrait être favorisé et encadré au niveau européen.**

Gouvernance financière et nouvelles régulations

QUELLES STRUCTURES EUROPÉENNES ET MONDIALES POUR PRÉVENIR LES CRISES À L'AVENIR?

La crise financière qui a frappé l'Europe et le monde entier depuis 2009 est en partie due à des faiblesses et des lacunes des systèmes de contrôle des marchés financiers. Il convient de tirer les leçons de cette crise et d'en faire un bilan pour éviter tout autre dérapage à l'avenir.

FAIRE UN BILAN DE LA CRISE POUR EN TIRER DES LEÇONS

Il est important de poser un regard sur le passé et de se demander quelle est la responsabilité de la régulation, ou de l'absence de régulation, dans la crise qui a eu lieu.

Depuis les années 1980, sous l'impulsion de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, le courant néolibéral s'est imposé dans le monde occidental. La finance s'est peu à peu découpée de l'économie réelle et l'État a laissé de plus en plus de place à la régulation de l'économie par le marché. Cependant, la responsabilité de la crise retombe davantage sur l'insuffisance du respect des règles que sur les règles elles-mêmes. Il faut ainsi distinguer la régulation, qui consiste à faire des règles, de la surveillance qui consiste à les faire respecter. De fait si la régulation qui existait avait été dotée d'une surveillance plus efficace, le scénario de crise aurait sans doute été tout autre.

De plus, la crise s'enracine non seulement dans la régulation et la supervision mais aussi dans le modèle de croissance économique de plusieurs pays développés : un modèle fondé sur la dette et la consommation. Ce modèle est insoutenable à terme et l'existence d'une forme particulière de mondialisation a permis de retarder la révélation de ce modèle non durable. Le dollar, en tant que monnaie mondiale, a été l'instrument qui a permis aux États-Unis de s'endetter rapidement. Le rôle de la monnaie est donc à prendre sérieusement en considération dans les causes de la crise. Il serait ainsi juste de parler de crise financière et monétaire.

La crise financière nous a enseigné de douloureuses leçons. Si cette crise a de multiples causes, il est également clair qu'elle nous contraint à reconstruire notre manière de réguler et de superviser le système financier.

LE BESOIN CONSTATÉ D'UNE RÉFORME PROFONDE

L'Union européenne fait aujourd'hui face à une alternative financière à trois dimensions : Nous voulons avoir au sein du marché unique une libre circulation des services et des produits financiers, tout en garantissant la stabilité du système financier, mais cela doit se faire avec une régulation et une surveillance des banques plus nationale qu'europeenne. La porte est donc



Atelier organisé par:
La Ligue européenne de coopération économique (LECE)

En partenariat avec:
Fondation Robert Schuman / EUROFI

Débat animé par:
Philippe Jurgensen
 PRÉSIDENT DE LA LIGUE EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (LECE)

Avec:
Onno Rüding
 DÉTECTEUR DU CENTER FOR EUROPEAN POLICY STUDIES (CEPS) ET ANCIEN MINISTRE DES FINANCES DES PAYS-BAS

Pervenche Béres
 DÉPUTÉE EUROPÉENNE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

Tommaso Padoa Schioppa
 ANCIEN MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ITALIEN, MEMBRE DU DIRECTOIRE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ET PRÉSIDENT DE NOTRE EUROPE

Compte rendu rédigé par:
Sofia Fernandes
 NOTRE EUROPE
 avec l'aide de:
Larissa Dolcimascolo
 MOUVEMENT EUROPÉEN - FRANCE

ouverte à divers types de tensions au sein des marchés financiers de l'UE. Il faut changer cette approche, encore trop imprégnée d'un mode de pensée national. Pour éviter une répétition de la crise financière actuelle et pour renforcer le marché européen il est essentiel de créer un vrai marché unique pour les produits financiers et l'activité bancaire, à travers la création d'éléments suffisants de surveillance et de régulation financière au niveau européen. La réforme de la régulation financière doit avoir pour objectif la stabilité des marchés mais aussi l'optimisation du financement à long terme de l'économie et la redistribution.

Sur la supervision elle-même, un élément important à mettre en œuvre serait d'améliorer le contrôle des produits financiers, notamment faire des tests de sécurité, autoriser des prototypes, les tester, surveiller leur comportement sur les marchés financiers et pouvoir les retirer en cas de dérapage.

Le Rapport de Larosière a proposé, entre autres, deux changements essentiels et nécessaires pour l'Europe dans les domaines de la surveillance microprudentielle, dont le principal objectif est de prévenir la défaillance d'établissements isolés pour protéger les déposants, et de la surveillance macroprudentielle, qui vise la protection du système financier dans son ensemble. Le rapport de Larosière propose également la création d'un Comité européen du risque systémique (CERS) qui sera chargé de surveiller et d'analyser les risques qui menacent la stabilité du système financier dans son ensemble (surveillance macroprudentielle). Les banques centrales joueront un rôle important au sein du CERS. Dans la plupart des États membres, elles sont en effet responsables, sous diverses formes, de la surveillance macroprudentielle du secteur financier et sont donc bien placées pour aider à analyser l'impact sur la stabilité financière des interdépendances entre ce secteur et son environnement macroéconomique.

En ce qui concerne la surveillance microprudentielle, le rapport défend la mise en place d'un Système européen de surveillance financière (SESF). Il serait chargé de l'harmonisation des normes et pratiques de surveillance, composé d'un réseau d'autorités nationales de surveillance financière travaillant en coordination avec les trois nouvelles autorités européennes de surveillance. Ces institutions seraient créées à partir de la transformation des actuels comités de surveillance européens (contrôleurs bancaires, contrôleurs des assurances et des pensions professionnelles, régulateurs des marchés de valeurs mobilières).

PROMOUVOIR UNE ACTION PRÉVENTIVE DES RÉGULATEURS

Le rapport de Larosière apporte de bonnes solutions mais ne suffit pas pour créer un système effectif et gérer le problème de fond. Des accords européens permettant de résoudre les problèmes d'une banque transnationale traversant une crise financière individuelle font défaut. Ces accords européens devraient prévoir premièrement une décision commune européenne pour décider si l'on sauve la banque en difficulté ou si on la laisse faire faillite. Deuxièmement, il y

aurait aussi besoin d'un arrangement pré-accordé de répartition des charges financières entre les gouvernements nationaux et in fine les contribuables des différents pays, pour un tel sauvetage. Un tel accord de financement est délicat car il réduit l'autonomie nationale de tous les États membres.

Pour disposer des ressources financières nécessaires à la concrétisation des réformes structurelles et aux sauvetages des banques européennes, il serait judicieux d'avoir un fonds bancaire européen comprenant un système mixte. Ce système comprendrait d'abord une contribution obligatoire annuelle de toutes les banques transnationales et, dans le cas où le financement nécessaire dépasserait le financement disponible, des contributions *ad hoc* des budgets nationaux des États membres sur base d'une répartition pré-accordée.

Une modification des systèmes juridiques nationaux serait également nécessaire, avec la création d'un système spécifique de faillite des banques.

Aujourd'hui, les Gouvernements disposent de deux solutions alternatives pour décider du sort d'une banque en crise :

– Soit ils n'accordent pas de soutien et acceptent donc la faillite de la banque. Cela implique des pertes considérables non seulement pour les actionnaires mais aussi et surtout pour les déposants et les autres créanciers de la banque et risque aussi fortement de créer un chaos dans les marchés financiers ;

– Soit ils décident d'un soutien *ad hoc* à travers l'injection de moyens financiers pour sauver cette banque. Cette solution coûte cependant très cher pour les trésors nationaux et les contribuables et entraîne aussi un risque d'aléa moral.

Il faut envisager une troisième voie, dont le but serait de laisser une banque faire faillite en évitant que le chaos s'installe et en réduisant les dommages sur les marchés financiers. Le problème des pertes pour les actionnaires et les créanciers demeure, mais ce qui est essentiel est de créer une situation nouvelle entre les deux possibilités aujourd'hui existantes. Ceci implique la création d'instruments juridiques nationaux, lorsqu'ils n'existent pas, afin que l'État ou l'autorité de surveillance reçoive le mandat d'intervenir à temps, avant que le point de non-retour ne soit atteint, pour réorganiser et éventuellement vendre une partie des actifs de la banque, par exemple.

VERS UNE SORTIE DE CRISE

Il y a bien une réforme financière européenne qui se met en place, mais la crise grecque a ralenti et mis en avant d'autres problèmes à régler. Même si l'on se mettait d'accord aujourd'hui, l'entrée en vigueur de cet accord aurait lieu dans plusieurs années à cause de la lenteur des procédures de transmission en droit interne. Ainsi, la sortie de cette crise ne se fera pas sous les nouvelles règles mais sous les anciennes bien que l'on débatte actuellement des nouvelles règles à mettre en place.

On ne sait pas encore quel sera le résultat final de la réforme issue du rapport de Jacques de Larosière, qui souhaitait plus d'ambitions tout en acceptant la contrainte d'un rapport devant rassembler l'unanimité. De ce fait certaines idées permettent d'ouvrir des portes, mais d'autres se ferment. Le rapport a

été allégé relativement à sa première version, démontrant ainsi la difficulté de trouver un consensus entre tous les acteurs de l'Union.

La réforme européenne est un dossier très vaste et qui va bien au-delà de la régulation. Or l'Europe est un microcosme des problèmes mondiaux, car ils ont exactement la même nature : les solutions aux problèmes dépassent la capacité des pouvoirs nationaux existants ; la clé est de trouver l'élément de partage, ou de redéfinition de la souveraineté. C'est cet élément clé qui décidera du succès ou de l'échec de la réforme.

GOVERNANCE FINANCIÈRE MONDIALE

Même si l'on se concentre sur l'Europe, il est important de noter que nous avons besoin d'une régulation financière mondiale (notamment entre l'Europe et les États-Unis). En effet, pour que les réformes soient effectives et réalistes, et de manière à éviter les distorsions de concurrence entre les banques, il faut agir à l'échelle mondiale.

À ce niveau, on remarque que certains progrès ont été faits depuis le début de la crise. Le G20 a permis d'intégrer les pays émergents en dépassant certains blocages (par exemple le conseil de sécurité de l'ONU où il n'y a que 5 membres permanents ; le G8 qui exclut les pays émergents).

Depuis le sommet de Washington de novembre 2008, le G20 a décidé des mesures fortes pour étendre le champ et renforcer l'intensité du contrôle des acteurs, des marchés et des produits financiers. Ces mesures, déclinées au niveau international, européen ou national, concernent notamment la lutte contre les paradis fiscaux, l'encadrement des rémunérations des opérateurs de marchés, la régulation des agences de notation et le renforcement des exigences de capital et de liquidité des banques. Nous sommes sur le bon chemin mais il faut aller plus loin afin de parvenir à une véritable gouvernance financière mondiale.

PROPOSITIONS PRINCIPALES

- Avant la crise, le discours était complètement différent, tout le système était dans une logique de « light touch » de la régulation, et donc d'une intervention très tempérée des systèmes de contrôle. Il apparaît nécessaire de créer de nouvelles structures et organes de régulation, de modifier les systèmes juridiques et d'améliorer la cohésion et l'harmonisation des collaborations entre États membres.
- Le Parlement européen doit imposer la réintroduction des éléments concrets de coordination européenne figurant dans les conclusions du Rapport de Larosière sur la supervision financière, mais supprimés depuis par le Conseil des ministres. C'est le cas, en particulier, de la possibilité pour les trois agences européennes de supervision des banques, des assurances et des marchés financiers d'arbitrer de manière contraignante entre superviseurs nationaux en cas de divergence d'interprétation.

L'EUROPE ET L'ÉNERGIE

60 ANS APRÈS LA CECA, UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ?

La *Déclaration Schuman* proposait à six États européens de mettre en commun leurs intérêts dans deux secteurs clés de l'économie afin de créer une Communauté du charbon et de l'acier. L'objectif était de remplacer le conflit par la paix et l'animosité par la solidarité entre États membres. Soixante ans plus tard, l'énergie, qui était l'un des deux secteurs clés par lesquels la construction européenne s'enclencha, demeure une priorité politique et économique majeure. Mais les règles qui garantissaient jadis un accès équitable aux ressources communes n'existent plus. Malgré une augmentation spectaculaire de l'activité réglementaire, l'Europe a perdu sa capacité à mener une véritable politique commune.

Pour ce faire, elle devrait viser trois objectifs clés de toute politique énergétique actuelle : l'accès à l'énergie à un prix abordable ; le développement durable de la production, du transport et de la consommation d'énergie ; la sécurité d'approvisionnement. Dès lors, il est devenu urgent de réfléchir aux différentes options qui s'offrent à l'Union, pour à nouveau « faire communauté » autour de l'énergie.



Atelier organisé par:
Notre Europe

Débat modéré par:

Sami Andoura

CHARGE D'ÉTUDES À
NOTRE EUROPE

Keynote speaker:

Günter Oettinger
COMMISSAIRE EUROPÉEN À
L'ÉNERGIE

Avec:

Michel Derdevet
DIRECTEUR DE LA
COMMUNICATION ET DES
AFFAIRES PUBLIQUES, RTE,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
À L'INSTITUT D'ÉTUDES
POLITIQUES DE PARIS

Denis Simonneau
DIRECTEUR DES AFFAIRES
INTERNATIONALES DU
GROUPE GDF-SUEZ, ANCIEN
DIRECTEUR DE CABINET
DE JEAN-PIERRE JOUYET,
ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EUROPÉENNES

Christian Stoffaës
PRÉSIDENT DU CEPPI,
CO-PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ANALYSE ÉCONOMIQUE
FRANCO-ALLEMAND

Compte rendu rédigé par:
Csilla Végh
NOTRE EUROPE

L'ÉNERGIE, UN BIEN PARTICULIER

Aujourd'hui, l'Union européenne importe à l'extérieur de ses frontières plus de 50 % de ses besoins pour produire de l'énergie. Ce chiffre ne cessera pas de croître et passera à 70 % d'ici 2020. S'il était question d'un tel niveau de dépendance aux importations des denrées alimentaires ou de l'eau potable, nous commencerions à constituer des réserves en urgence. Or, l'énergie est un bien de caractère particulier : il n'est pas conservable. Par conséquent, la qualité et les capacités des infrastructures énergétiques (interconnexions, lignes de transport, réseaux électriques, etc.) sont des installations stratégiques pour chaque État.

Cette forte dépendance aux importations des ressources énergétiques nécessite des mesures économiques indispensables, qui demandent des investissements financiers conséquents. La sécurité énergétique est une question majeure pour l'Europe et les interrogations sont nombreuses. Davantage d'intégration européenne serait-elle bénéfique ? Devrait-on aller vers un fédéralisme énergétique et créer une Haute Autorité en énergie ? Comment équilibrer la dépendance et diversifier l'approvisionnement du gaz naturel ?

LA NÉCESSITE DE L'ACTION EUROPÉENNE

L'Europe a une responsabilité envers ses États membres de développer une politique énergétique commune, fondée sur le principe de solidarité. L'article 194 du Traité de Lisbonne offre désormais une base juridique pour développer

une telle politique. Mais que doit contenir cette politique ? Comment réconcilier les intérêts divergents des États membres, qui reflètent une grande diversité de la production d'énergie, du choix de leurs bouquets énergétiques et de leur attitude vis-à-vis de l'énergie nucléaire, par exemple ?

La politique énergétique européenne n'est pourtant pas inexistante. Dans les années 1950, l'énergie a été l'un des enjeux politiques et économiques majeurs, avec le charbon et l'acier (CECA), puis avec l'énergie nucléaire (Euratom), perçue comme l'espoir du XX^e siècle à l'époque, mais provoquant de l'hostilité ensuite. Pendant les années 1990, le développement de la politique énergétique a été poursuivi à travers le processus de libéralisation des marchés d'électricité et du gaz. Le Traité de Lisbonne a conforté cette politique. Mais la référence à la souveraineté des États membres reste très claire. Ainsi, comment trouver un équilibre entre l'objectif de libéralisation et le principe de solidarité ? La crise de gaz entre la Russie et l'Ukraine en 2009 a révélé, qu'en cas de crise, tous les États membres n'étaient pas affectés de la même façon. Dans les pays, notamment la France, l'Allemagne et l'Italie, où les 3 principaux opérateurs (GDF, ENI, E-ON) se sont concertés, la crise a été atténuée. Dans ce contexte, on constate que l'Europe a besoin de concilier le marché et la régulation pour avancer vers une intégration plus approfondie dans le domaine de l'énergie, mais la mise en place de règles communes demande une vraie volonté politique. La création d'une Direction générale pour l'énergie, au sein de la Commission européenne dotée de 600 salariés, est un signe d'affirmation de cette volonté d'agir au niveau européen.

LE CONTENU D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNE

L'Europe a besoin d'une politique énergétique efficace pour garantir à tous l'accès à l'énergie, pour réduire sa dépendance aux importations et pour établir un cadre communautaire.

Au cœur de la Stratégie Europe 2020, l'énergie est liée aux questions de protection du climat et de croissance économique. Le secteur est créateur d'emplois mais également de coûts supplémentaires, dans la mesure où il doit intégrer les contraintes de respect de l'environnement. Cependant, l'investissement dans les énergies renouvelables est insuffisant en soi. Ainsi, la construction des réseaux énergétiques européens efficaces pour transporter et échanger les énergies renouvelables est incontournable si l'on souhaite les rendre compétitives.

L'élaboration d'une feuille de route 2020-2025 incluant les composants d'une politique énergétique efficace est nécessaire. Elle devrait comprendre les principes de protection des consommateurs et d'équité sociale ; la compétitivité ; l'efficacité et la sécurité énergétique ; une meilleure concertation entre les parties prenantes ; le partage d'information ; de nouvelles interconnexions (e.g. États baltes) ; des investissements publics et privés en R&D orientés selon des axes importants (e.g. CCS, stockage d'électricité, énergies renouvelables) ; la fiscalité (e.g. incitation aux énergies propres) ; la

collaboration étroite entre gazoducs « concurrents ». La sensibilisation des consommateurs doit aussi faire partie de la mise en place de cette politique afin de développer les instruments de mesure de la consommation et, *in fine*, de maîtriser les besoins et les prix de l'énergie.

La nouvelle politique énergétique doit comprendre une dimension extérieure pour permettre à l'Union de parler d'une seule voix avec les fournisseurs importants. Elle devra en particulier veiller à développer une approche partenariale avec la Russie dont elle continuera à dépendre fortement. Elle devra veiller spécifiquement à ce que la Russie ne se tourne pas trop fortement vers le marché asiatique et la Chine, grand importateur de matières premières.

PROPOSITION

Soixante ans après la Déclaration Schuman, l'Europe a de nouveau besoin d'un projet unificateur, donnant un stimulus politique à la construction européenne que la question énergétique peut apporter. Ainsi, la proposition politique de Jacques Delors de créer une Communauté européenne de l'énergie vise à remettre les États membres sur la voie que les pères fondateurs ont tracée en 1951, adaptée aux attentes technologiques et démocratiques d'aujourd'hui et conforme aux espérances de demain.

NOS RESPONSABILITÉS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

La Déclaration Schuman engageait la construction européenne par des réalisations concrètes visant des solidarités de fait. Cette méthode, qualifiée de « fonctionnaliste », visait la création d'intérêts communs entre les États européens par l'économie afin d'enclencher, progressivement et mécaniquement, un processus d'intégration politique visant à pacifier définitivement le continent. Soixante ans après la mise en place de cette méthode inédite, après la création d'un Parlement européen, désormais élu au suffrage universel direct, il devient nécessaire de renforcer les échanges entre Européens et leur identité commune.

Chaque nouveau stade d'intégration interpelle les Européens car il exige de rappeler le sens de la construction. Plusieurs ateliers se sont attachés à apporter des réponses aux questionnements culturels soulevés par le processus d'intégration : Quelles sont nos valeurs communes ? Quelle éducation donner aux Européens pour favoriser la compréhension mutuelle et le dialogue ? Comment susciter le sentiment d'appartenance à l'UE et la participation ? Les médias peuvent-ils y contribuer ?



Atelier organisé par:
ARTE

En partenariat avec:
A soul for Europe

Débat animé par:
Nathalie Georges
PRÉSENTATRICE D'ARTE
REPORTAGE

Avec:
Jérôme Clément
PRÉSIDENT ARTE FRANCE
Cynthia Fleury
PHILOSOPHE, PRÉSIDENTE
DU COMITÉ D'ORIENTATION
D'EUROPANOVA
Rolands Lappuke
AMBASSADEUR DE LETTONIE
À MADRID ET MEMBRE DU
GROUPE DES SAGES

Prof. Dr von Barloewen
ANTHROPOLOGUE
Compte rendu rédigé par:
Vanina Vedel
NOTRE EUROPE

CULTURES ET VALEURS EUROPÉENNES

QUELLES CONDITIONS POUR DES VALEURS EUROPÉENNES COMMUNES ?

À l'heure où l'on envisage de créer un institut culturel européen commun, les Européens se heurtent à une question de fond : Quelles sont les valeurs communes des Européens ? En ont-ils seulement ? Dans quelles valeurs les Européens sont-ils susceptibles de se reconnaître ? La démocratie, les Droits

de l'Homme et une économie commune sont-ils des bases suffisantes pour construire une Europe des valeurs ? Peut-on promouvoir un socle culturel commun européen, sans pour autant perdre la spécificité de chaque nation ? Les Européens ne savent pas quelles sont leurs valeurs communes. Pourtant, l'histoire montre qu'un fond commun de valeurs existe bel et bien, grâce aux échanges d'idées qui ont eu lieu entre philosophes, écrivains ou artistes à l'intérieur de l'Europe. L'Europe n'est donc pas simplement géographique mais également philosophique. Toutefois, face aux 27 exceptions nationales qu'elle représente, l'Europe doit se placer dans une réflexion permanente sur ses propres valeurs. Dans ce cadre, il faut tenir l'exigence d'humanisme et mettre l'accent sur la culture de réconciliation qui s'est développée, suite aux traumatismes que l'Europe a vécus tout au long de son histoire.

En dépit du « fond d'humanité » qui rayonne de l'Europe et de son histoire, les Européens ont parfois du mal à l'appréhender et s'en rendent compte seulement en quittant le continent pour un pays totalement différent, tel que la Chine. Ainsi, il faut se placer dans une perspective de comparaison avec les autres continents pour comprendre et s'apercevoir qu'un fond de valeurs communes existe et que des liens particuliers rattachent les peuples européens les uns aux autres.

Toutefois, avant de pouvoir entamer la véritable création d'une culture européenne, il est nécessaire de réfléchir à la question de l'identité européenne. La question identitaire paraît angoissante au sein d'un même pays, elle l'est davantage lorsqu'on l'étend au niveau européen. À cela s'ajoute le questionnement provoqué par le progrès technologique à l'échelle mondiale, qui en transformant la vie quotidienne et parfois la structure sociale, remet en question l'identité culturelle des peuples.

Au-delà de ces interrogations, le processus de création de valeurs communes est un processus historique long qui ne se fait pas d'un jour à l'autre. Or, le projet européen a vu sa première concrétisation institutionnelle il y a seulement 60 ans avec la *Déclaration Schuman*. Il faudra donc du temps et de la volonté aux Européens pour que ce processus ait lieu. Afin de créer un sentiment d'appartenance commun, deux efforts majeurs sont particulièrement indispensables. Il s'agit, d'une part, de porter son regard sur les autres pays européens, en faisant preuve d'ouverture et d'apprentissage à leur égard ; d'autre part, de faire preuve d'une volonté politique forte, soutenue par les institutions européennes.

Une attention particulière doit être portée à l'histoire des Européens, croisée mais souvent faite d'affrontements, de conflits et de guerres mutuelles. Cette particularité doit inciter à porter une attention particulière à l'histoire telle quelle a été vécue par les différents peuples qui la composent. Cette compréhension de l'histoire de l'autre passe concrètement par un échange d'idées et d'expériences favorisé par la mobilité intra-européenne. Cette mobilité est particulièrement importante auprès des étudiants et des enseignants, par des programmes tels qu'Erasmus. Ce type d'échanges permet de développer

le multilinguisme qui permet de mieux identifier nos points communs et, par conséquent, ce qui doit être rapproché.

Le seul échange d'idées ne suffit cependant pas à créer une identité européenne. Il est nécessaire qu'interviennent les institutions européennes et la volonté politique de créer et de soutenir un tel sentiment. Pourquoi, par exemple, ne pas choisir des symboliques européennes pour commémorer un événement de l'histoire de l'Europe, et qui ferait preuve d'une vraie volonté politique de créer une identité européenne ?

PROPOSITIONS

- **Défendre la mobilité, en particulier des étudiants et des enseignants, comme cela existe avec Erasmus, et développer le plurilinguisme pour favoriser l'échange d'idées et une meilleure connaissance des Européens et de leur histoire.**
- **Les institutions européennes doivent manifester leur volonté de créer une identité européenne ou sentiment d'appartenance commun et soutenir les actions qui y contribuent.**
- **Privilégier la qualité de vie en Europe, fondement d'une valeur commune européenne.**
- **Créer des symboliques européennes plutôt que nationales pour les cérémonies intéressant l'Europe (ex.: la Commémoration de la chute du Mur le 9 novembre).**



Atelier organisé par:
Maison de l'Europe de Paris

Débat modéré par:
Babette Nieder
ANCIENNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

Avec:
Catherine Lalumière
PRÉSIDENTE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS,
ANCIENNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Christian Philip
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Michel Troubetzkoy
VICE-PRÉSIDENT SENIOR, DIRECTEUR POUR LES AFFAIRES EUROPÉENNES ET L'OTAN, EADS

Compte rendu rédigé par:
Catherine Veglio-Boileau
MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

UNE ÉDUCATION À L'EUROPE POUR TOUS

Les intervenants du panel ont souligné l'importance d'une éducation à l'Europe pour tous. Aujourd'hui, les jeunes forment la première génération n'ayant connu que l'Europe unifiée. Ils considèrent la paix comme un acquis, une évidence. Cette situation n'est pas sans risques : celui d'une moindre vigilance à l'égard de ces valeurs fondamentales de paix et de réconciliation ; celui d'une baisse de la prise de conscience des apports de l'Union européenne (UE) pour les Européens. Les jeunes se sentent naturellement Européens et s'inscrivent dans cet espace constitué par l'UE, mais ils ont peu de connaissances sur la construction européenne. Ils ne peuvent ainsi se l'approprier et en seront donc difficilement des acteurs.

En effet, on ne peut parler de démocratie européenne que si les citoyens ont conscience des objectifs et des principaux enjeux du projet européen et participent à son élaboration. À défaut, la vie démocratique de l'UE en est affaiblie et l'UE elle-même se trouve fragilisée, en particulier en période de crise. Les plus défavorisés sont les plus éloignés de la « chose » européenne. Le risque est de voir se creuser

le fossé social entre ceux qui ont la chance de recevoir une formation européenne (grandes écoles, universités...) et qui, de ce fait, évoluent à l'aise dans le cadre européen, et ceux qui n'ont pas cette chance, ne connaissent pas l'Europe et ses cultures, ne pratiquent pas les langues, ne voyagent guère et qui, finalement, se méfient de l'Europe, de l'« Autre », et se replient sur eux-mêmes.

Dans les entreprises, il manque une culture générale de l'ensemble des salariés sur l'Europe. Les entreprises prennent progressivement conscience qu'elles ont besoin de salariés ayant un minimum de connaissances sur l'UE à tous les niveaux de qualification. Même une entreprise européenne comme EADS en fait le constat. Certes, sa gouvernance a été réformée, avec une présidence unique, et le travail au sein d'équipes plurinationales s'enrichit des échanges interculturels. Mais trop peu de salariés connaissent les fondements de la construction européenne, ses institutions. Le groupe projette d'organiser un grand séminaire de formation européenne pour l'ensemble du personnel.

Le Groupe La Poste, par exemple, a organisé récemment plusieurs séminaires de formation sur l'Europe pour les postiers dans des régions, en partenariat avec la FFME (Fédération française des Maisons de l'Europe).

La communication faite par les institutions européennes n'est pas satisfaisante. La seule diffusion d'informations par divers supports n'est pas à la hauteur des enjeux d'une éducation à l'Europe. À la décharge de ces institutions, il faut rappeler que l'éducation est un domaine de subsidiarité dans lequel l'UE ne peut agir que depuis le Traité de Maastricht (Titre XII du Traité sur le fonctionnement de l'UE, « Éducation, formation professionnelle, jeunesse et sports »). À ce titre, elle ne peut qu'accompagner les politiques des États membres (par les programmes de mobilité notamment). De leur côté, les médias sont trop peu nombreux à parler de l'Europe de manière régulière, et quand ils en parlent, c'est le plus souvent de manière négative.

L'Éducation nationale en France prend progressivement conscience du problème des carences existantes et de ses responsabilités. L'enseignement des langues s'est amélioré, les échanges scolaires se multiplient, des échanges d'enseignants se mettent en place (programme Jules Verne), les sections européennes sont très demandées. Cependant, l'enseignement des questions européennes dans son contenu — le sens du projet européen, les objectifs de la construction européenne, ses politiques, son champ d'activités — n'est pas à la hauteur des besoins. Par ailleurs, le Programme Erasmus est une grande réussite mais il reste trop confidentiel, avec seulement 1 % des étudiants bénéficiaires en Europe.

PROPOSITIONS

Les membres du panel ont formulé plusieurs propositions, en soulignant la nécessité d'insister, dans le cadre d'une éducation à l'Europe, sur les fondements de la construction européenne, ses valeurs et son projet.

Élaborer « un socle commun de connaissances et de compétences pour une citoyenneté européenne ».

(depuis la mise en place du « socle commun de connaissances et de compétences » par décret du 11.07.2006, l'Europe figure dans trois des sept piliers des programmes de l'Éducation nationale : « pratique d'une langue vivante étrangère », « culture humaniste » et « compétences sociales et civiques ») définissant les connaissances essentielles sur l'Europe que chaque citoyen européen devrait posséder, quel que soit son niveau de formation. Ce « socle commun » structure les connaissances de base en trois volets :

1. Le premier volet est centré sur l'histoire de l'Europe et de la construction européenne et permet d'aborder les fondements de la construction européenne et le sens du projet européen.
2. Le deuxième volet concerne les valeurs communes européennes, qui forment le socle sur lequel est fondé le projet européen et qui sont contenues dans la Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950 et reprises dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.
3. Le troisième volet, « vivre l'Europe au quotidien », est axé sur la connaissance des institutions, des programmes de mobilité, des moyens de participer activement à la vie publique européenne et des lieux d'information sur l'Europe. Ce socle commun s'adresse aux enseignants et aux autres acteurs éducatifs et sociaux de l'éducation formelle et non formelle, capables de transmettre aux jeunes ces connaissances de base, à travers les disciplines enseignées et les activités proposées. Il ne s'agit pas d'interférer dans l'établissement des programmes des matières enseignées, ni dans le choix des méthodes pédagogiques. Les membres du panel et les intervenants dans la salle ont particulièrement insisté sur l'importance de l'enseignement de l'histoire européenne et sur la nécessité de l'intégrer dans les programmes. Le manuel franco-allemand a été salué comme une initiative positive ; il faut s'en inspirer, pour proposer un manuel d'histoire européenne « à plusieurs voix », qui contribuerait à la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun. Ce socle de connaissances de base pourrait faire l'objet d'un kit numérique diffusé dans tous les établissements scolaires.

Conditionner la délivrance des Master à la maîtrise de deux langues étrangères et à une expérience de mobilité en Europe.

Plus globalement, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer l'enseignement des langues européennes, dans toute l'étendue de leur diversité.

Intégrer des cours sur l'Europe et la construction européenne dans la formation initiale et continue des enseignants.

Faire référence à l'Europe de manière transversale, dans plusieurs matières de l'enseignement secondaire.

Organiser un concours national sur l'Europe sur le modèle du concours national sur la Résistance, auquel participeraient tous les établissements scolaires.

Ce type de concours permet aux enseignants de mobiliser leurs classes sur un projet.



Atelier organisé par:
Cafebabel.com

En partenariat avec:
ARTE / La Croix /
Dernières Nouvelles d'Alsace / Euractiv.fr
/ Le Taurillon / Toute l'Europe.fr

Débat animé par:
Alexandre Heully
DIRECTEUR DU MAGAZINE
EUROPÉEN CAFEABEL.COM

Et présidé par:
François Ernenwein
RÉDACTEUR EN CHEF DE
LA CROIX

Avec:

Pour la télévision
Sybille Müller
CORRESPONDANTE À
STRASBOURG POUR LA
CHAÎNE ARD

Pour la radio
Corinne Fugler
JOURNALISTE RESPONSABLE
DE LA CHRONIQUE TOUS
EUROPEENS ET L'EUROPE AU
QUOTIDIEN, RADIO FRANCE

Pour la presse écrite

Anne-Camille Beckelinck
SÉCRÉTAIRE DE RÉDACTION
ET RÉPORTER CHARGÉE DE
LA RUBRIQUE EUROPE, DNA

Pour Internet

Claire Poinsignon
RESPONSABLE DE LA
RUBRIQUE EUROPE POUR
ARTE.TV

Emilie Louis

RÉDACTRICE EN CHEF
ADJOINTE DE
TOUTELEUROPE.FR

Compte rendu rédigé par:
Katharina Robohm
NOTRE EUROPE

Systématiser les jumelages et les échanges scolaires.

Chaque établissement scolaire doit être jumelé avec un autre établissement scolaire en Europe.

L'EUROPE DANS LES MÉDIAS

LE DÉSINTÉRÊT DES CITOYENS: LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS?

La *Déclaration Schuman*, acte fondateur de la construction européenne, est présente dans nos livres d'histoire. Mais les progrès quotidiens de l'UE sont souvent absents de notre actualité. Dans les médias, l'Europe ne fait pas vraiment vendre. Trop institutionnelle, trop lointaine, l'Europe trouve difficilement sa place dans les médias grand public. L'information est pourtant essentielle à la vie démocratique. Parler d'Europe dans les médias, est-ce si compliqué ? Y a-t-il un problème entre l'Europe et les journalistes ? Faut-il parler d'Europe différemment ? Les médias Internet sauront-ils changer la donne ? Cet atelier proposait d'analyser les raisons d'une Europe toujours reléguée au second rôle de l'information.

LES MÉDIAS ONT-ILS UNE RESPONSABILITÉ MAJEURE DANS LA FORMATION DE L'OPINION SUR L'UE?

Affirmer que les médias sont responsables du désintérêt des citoyens pour l'Europe est une manière simpliste d'expliquer les difficultés que rencontre l'UE. En effet, on peut se demander ce qu'a fait l'Europe de son histoire, des espoirs qu'elle avait suscités il y a 60 ans ? Par ailleurs, l'UE n'a-t-elle pas des moyens pour mieux communiquer de sa propre initiative ? À contre-courant de l'idée que les médias influencent notamment la perception des citoyens à l'UE, la campagne référendaire de 2005 en France a montré qu'ils ne peuvent pas forcément changer la donne. En effet, les médias se sont beaucoup investis pour le Traité constitutionnel, en ont expliqué les tenants et les aboutissants, ont appelé à voter « oui », en mettant de côté la déontologie journalistique traditionnelle. Ils ont réussi à amplifier un mouvement, mais n'ont pas pu inciter les électeurs à voter en faveur du Traité, et le réel engouement de la population pour la question européenne s'est évanoui tout de suite après le « non ».

UNE DIFFICULTÉ OU UN MANQUE DE VOLONTÉ POUR COUVRIR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE?

Beaucoup de sujets européens concernent directement le citoyen dans sa vie quotidienne mais sont techniques et arides. Il existe ainsi une difficulté

inhérente à la construction européenne pour évoquer son actualité. Le traitement de l'information bute sur la nature de l'activité communautaire : quand peut-on considérer qu'une directive est d'actualité, au moment de son adoption ou de son entrée en vigueur ? La difficulté dans la couverture de sujets européens consiste donc dans le traitement de l'information, qui doit les rendre attrayants et surtout compréhensibles. Chacun développe sa propre stratégie car il n'existe pas de « recette miracle » : l'un expliquera les enjeux du sujet, l'autre fera le lien avec l'actualité nationale ou insistera sur la présence d'une personnalité. Toutefois, dans l'effort de rendre les questions européennes moins complexes, les médias ont parfois tendance à recourir au terme général « Europe », un procédé qui ne facilite pas forcément la compréhension de l'« objet politique non identifié » qu'est l'UE.

Les médias ne sont pas sur un pied d'égalité face à la couverture insuffisante ou peu satisfaisante des sujets européens. Tout d'abord, il existe des différences nationales ; ainsi, en Allemagne on parle plus d'Europe qu'en France. La chaîne de télévision allemande ARD a par exemple des correspondants à Bruxelles et à Strasbourg, à l'instar des chaînes françaises. Les traditions journalistiques de ces deux pays traitent différemment de l'information sur l'Europe : la télévision allemande assure surtout la couverture des questions institutionnelles, ce qui est moins le cas de la télévision française. Ensuite, il existe des différences d'approche et de place accordée à l'UE d'un média à l'autre. Il existe ainsi des journaux, chaînes de radio et de télévision qui ont fait le choix de parler de l'Europe (ex : Euronews ou Arte). En dehors de ces médias, les journalistes doivent souvent accomplir un difficile travail de persuasion des rédacteurs en chef, qui considèrent que « l'Europe ne fait pas vendre ».

PROPOSITIONS POUR COUVRIR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE AUTREMENT

- Les sujets européens sont complexes mais la presse traditionnelle doit éviter la « pédagogie à tout prix », en éliminant la complexité lorsqu'elle n'est pas nécessaire à la compréhension.
- Pour avancer dans le sens d'une convergence européenne, il est nécessaire de comparer plus souvent un phénomène national à la situation dans d'autres pays.
- Il est nécessaire de donner au citoyen la capacité de comprendre la structure des institutions de l'UE. Pour cela, les médias Internet ont une plus grande marge d'innovation que la presse traditionnelle, en donnant la possibilité de mettre à disposition un stock d'information permanent, sans alourdir le traitement de l'actualité.
- Les citoyens cherchent plutôt dans les quotidiens traditionnels une approche historique et politique, tandis qu'ils privilient sur Internet les signatures personnelles et les regards différents sur l'UE.

- Il faut oser ne pas vouloir s'adresser à tout le monde à la fois; Internet permet cette pluralité dans la déclinaison de l'information.
- De nouveaux outils en ligne peuvent permettre un dialogue direct entre citoyens et décideurs.
- Le citoyen a la possibilité d'accéder à des médias qui ont fait le choix de parler d'Europe s'il est insatisfait de la couverture du sujet par ses médias habituels. Toutes ces manières renouvelées et innovatrices de traiter les questions européennes dépendent de l'« euroexigence » des citoyens et des médias. Il serait donc nécessaire, plutôt que d'adopter une attitude eurosceptique ou de désintérêt pour l'UE, que les citoyens soient exigeants à l'égard des institutions européennes.

NOS RESPONSABILITÉS DÉMOCRATIQUES

Le projet européen a créé des institutions communes aux 500 millions de citoyens de l'UE : la Commission (nommée), le Conseil de l'Union européenne (réunion des Ministres nationaux) et le Parlement (élu au suffrage universel direct depuis 1979). Au-delà des gouvernements des États membres, il est primordial que les citoyens (le *demos*) prennent une part active à la construction européenne car sans leur implication, l'immense chantier du vivre-ensemble européen (*le kratos*) ne peut avancer. Mais si l'UE créait de nouvelles responsabilités démocratiques, les citoyens ne sont pas toujours au rendez-vous comme en atteste l'érosion de la participation aux élections législatives européennes. Les ateliers de cette thématique ont analysé les défis démocratiques que l'UE doit affronter et qui s'inscrivent dans une crise du politique affectant tous les niveaux de pouvoir des démocraties modernes (municipal, régional, national et mondial).



Atelier organisé par:
Comité économique et social européen

En partenariat avec:
Sport et Citoyenneté / CésAgora / Les Jeunes Européens – France

Débat animé et conclu par:
Béatrice Ouin
 MEMBRE DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

Avec les témoignages de:
Sylvain Landa
 CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT, SPORT ET CITOYENNETÉ
Pierre-Jean Verrando
 JEUNES EUROPÉENS-FRANCE
 (« INTERNET : UN OUTIL À EXPLORER POUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS »)

Anne Sander
 RAPPORTEURE DE L'AVIS SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE, CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'ALSACE
 (« CÉSAGORA, L'EXPÉRIENCE DE CONSULTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ALSACE »)

Compte rendu rédigé par:
Maxime Calligaro
 MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE

CITOYENS EUROPÉENS, PARTICIPEZ !

L'UNION DÉPEND DE NOUS

« Nous ne coalisons pas des États, nous rassemblons les Hommes » déclarait Jean Monnet, inspirateur de la *Déclaration Schuman*. Soixante ans après le texte du Ministre des Affaires étrangères français d'alors, les citoyens ne participent pas ou peu au projet européen qui les rassemble. Après les années fastes de l'engouement pour le projet européen, les citoyens européens sont, depuis plusieurs décennies, davantage désintéressés de l'idée européenne qu'auparavant, alors que les compétences de l'UE ne cessent de s'élargir. Il convient de faire un bilan de la participation des citoyens et d'explorer les nouvelles formes qu'elle pourrait revêtir.

LE SPORT, UN MODÈLE DE RECONQUÊTE DE L'INTÉRÊT POUR AMENER À LA PARTICIPATION ?

Le sport est une activité dans laquelle le bénévolat est omniprésent. L'Europe ne compte pas moins de dix millions de bénévoles sportifs, qui

représentent 86 % des effectifs des 700 000 clubs sportifs européens. Figure emblématique de la participation, le bénévolat est une forme d'expression de citoyenneté active. Toutefois, de l'implication en club à la participation aux affaires de la cité, il reste encore un bel écart. Si le bénévolat sportif est une école de l'engagement, il ne fait que très rarement le lien avec l'implication citoyenne mais il a le mérite de remettre au centre la notion d'intérêt collectif qui mobilise.

INTERNET: UN OUTIL À EXPLORER POUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS

La toile attire de plus en plus de citoyens et est un support de communication porteur. La campagne Internet extrêmement active du candidat Obama a montré qu'un succès sur le web pouvait se concrétiser en résultats électoraux. Les associations militantes utilisent Internet comme un instrument non seulement de communication mais de participation active, en particulier chez les jeunes. Pendant la campagne référendaire sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe, ce sont les « nonistes » qui ont su tirer profit du web. Le nouvel enjeu au niveau européen est d'utiliser Internet pour mobiliser des citoyens qui, de plus en plus, boudent l'acte électoral et tenter de les ramener sur le chemin des urnes.

ASSOCIER LE CITOYEN À LA CRÉATION DE L'ESPACE PUBLIC: L'EXPÉRIENCE DE LA CONSULTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ALSACE

« *Citoyens rhénans, participez!* », tel fut le message lancé en 2008, lors de la création de la région métropolitaine du Rhin supérieur. L'objectif était d'associer étroitement le citoyen à la constitution d'un nouvel espace commun partagé entre la Suisse, l'Allemagne et la France. La problématique était, tout d'abord, de définir et d'identifier une société civile éclatée par des législations, des langues et des cultures différentes, puis, de se concentrer sur des valeurs et des intérêts communs. Les trois axes majeurs dégagés par l'avis du Conseil économique et social d'Alsace à l'origine étaient : Comprendre les citoyens de cultures différentes et faire comprendre le projet afin de donner envie au citoyen de participer ; réfléchir avec les citoyens à l'avenir du territoire ; impulser, en proposant des actions reprises ensuite par le citoyen. Le succès de cette initiative dans l'espace rhénan pourrait servir de modèle, à grande échelle, pour l'Union européenne.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE OUI, MAIS PAS SEULEMENT

Si le lien direct entre le peuple et la décision apparaît comme l'expression la plus pure de la démocratie, il convient toutefois de ne pas négliger sa facette représentative et le rôle central des élus. Les formes de démocratie

participative sont légions (Internet, pétition, consultation...) mais peuvent parfois déraper, comme le démontre l'histoire, et particulièrement l'histoire européenne. Les représentants n'ont pas pour fonction d'entraver la parole citoyenne mais bien de la retransmettre, même si cela passe parfois par la modération. Il n'y a donc pas une démocratie véritable (participative) qui s'oppose à une démocratie dévoyée (représentative), mais bien deux moyens d'expression complémentaires de la participation du peuple à l'exercice du pouvoir. Il faut donc préserver notre modèle de démocratie en l'agrémentant d'options nouvelles, telles que l'initiative citoyenne mise en place par le Traité de Lisbonne.

DE L'IMPORTANCE ET DE LA COMPLEXITÉ DES QUESTIONS SOULEVÉES

Pourquoi s'engage-t-on en sport et non dans les affaires publiques ? Comment susciter l'intérêt chez les citoyens au niveau européen, alors qu'il s'étiole au niveau national et parfois municipal ? Comment organiser les nouveaux moyens de participation ? Comment les concilier avec des formes démocratiques traditionnelles, éprouvées certes, mais usées par le temps ? L'ensemble des pistes explorées lors de cet atelier montre à la fois les opportunités mais aussi les limites de la participation citoyenne.

PISTES POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

- Prolonger le débat des États Généraux de l'Europe en participant d'une réflexion sur le thème de l'abstentionnisme qui réapparaît à chaque élection, puis, aussitôt passée, tombe dans l'oubli.
- Écouter davantage les citoyens par le biais d'une plus grande disponibilité des élus lorsque ce n'est pas déjà le cas.
- Donner du crédit au Parlement européen, institution montante portant le dessein européen à l'heure actuelle, en mobilisant autour des élections européennes. Pour ce faire, présenter des programmes communs aux grandes familles politiques européennes et établir des listes transnationales.
- Responsabiliser des citoyens européens en demande croissante d'accès au processus décisionnel mais qui se mobilisent trop peu lors des moments aménagés à cet effet.
- N'exclure personne de la participation. Ni les seniors, ni les Européens « inattendus », prétendument désintéressés de l'Europe de part leur appartenance sociale.

PROPOSITION PRINCIPALE

Avoir des partis politiques européens pour les élections européennes, avec des programmes transnationaux.

Le Traité de Lisbonne et après

vers une union renforcée et plus compréhensible ?

Le Traité de Lisbonne a été adopté dans la douleur, suite à trois référendums négatifs survenus entre 2005 et 2009 en France, aux Pays-Bas et en Irlande. À l'issue de ce processus, il convient d'effectuer un bilan critique du Traité de Lisbonne, de ses possibilités et du futur qu'il promet à l'Union européenne.

LA RELATIVE MODESTIE DU TRAITÉ DE LISBONNE

Le Traité de Lisbonne se situe dans le droit fil des traités communautaires mais il est moins ambitieux que le Traité Constitutionnel Européen (dit « TCE »), dans la mesure où les éléments qui le rapprochaient d'une constitution classique ont été ôtés. Il ne vient pas bouleverser la construction européenne : dans 50 ans, on s'apercevra probablement qu'il ne constituait qu'une étape, importante malgré tout. Le Traité refuse d'apporter une réponse à certains défis structurels, par exemple pour la dette des pays de la zone euro il ne propose qu'une vague coordination. De même, il refuse d'opérer un choix entre modèle supranational et intergouvernemental. Il faut donc faire progresser l'Europe en marge du Traité, comme cela a été le cas pour l'Union économique et monétaire. Ainsi l'Europe est face à un tournant de son Histoire : saura-t-elle répondre aux défis qui se présentent à elle ? Face aux insuffisances du Traité de Lisbonne, une nouvelle *Déclaration Schuman* serait nécessaire.



Atelier co-organisé par:
Sauvons l'Europe /
Union des fédéralistes
européens (UEF)

Débat animé par:
Gaëtane Ricard-Nihoul
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE
NOTRE EUROPE

Avec:
Renaud Dehouze
PROFESSEUR JEAN MONNET
À L'INSTITUT D'ÉTUDES
POLITIQUES DE PARIS

André Landesman
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
SAUVONS L'EUROPE

Jean-Baptiste Mathieu
MEMBRE DU BUREAU
NATIONAL ET DU COMITÉ
FÉDÉRAL DE L'UEF EUROPE

Marta Semplici
JEUNES EUROPÉENS
FÉDÉRALISTES

Compte rendu rédigé par:
Bénédicte Martin
MOUVEMENT EUROPÉEN –
FRANCE

particulier chez les électeurs jeunes, montre que l'Europe n'intéresse pas assez et surtout qu'elle n'est pas assez comprise. Il crée également un grave problème de légitimité pour le Parlement européen, qui est ainsi moins à même de s'acquitter de sa tâche. Cependant, la question du déficit démocratique est générale, comme le montre l'abstention aux élections cantonales alors que l'échelon du département est très important. Expliquer l'Europe risque de ne pas suffire, il est nécessaire d'incarner une politique. L'intégration européenne doit se poursuivre, notamment au renforcement de listes et de partis politiques européens. De même, une politique commune avec un contrôle du Parlement européen serait nécessaire pour chaque domaine important pour les Européens (énergie, défense, écologie, etc.). Le Traité de Lisbonne produit des avancées insuffisantes en matière internationale, dans laquelle les citoyens doivent pouvoir se projeter.

L'ALTERNATIVE : UNE APPROCHE FÉDÉRALISTE

Aujourd'hui, l'Union européenne n'est plus un acteur politique fort. Les fédéralistes condamnent le directoire des grands pays et regrettent le manque de participation aux élections européennes, qu'ils pensent lié à un affaiblissement de la Commission européenne. La crise, notamment, appelle un gouvernement économique que le Traité de Lisbonne ne fournit pas. Pour faire face aux enjeux de la construction européenne, une Europe fédérale serait un atout nécessaire. Pour que l'Union européenne soit véritablement démocratique, le Parlement européen doit être amené au même niveau de pouvoir que le Conseil. Dans l'état actuel des choses, le Traité de Lisbonne ne permet pas une telle évolution, même si certains leviers comme l'initiative citoyenne permettent de s'en rapprocher. Cependant, le problème provient plus des États membres que du Traité, qui dépasse largement l'objectif du marché intérieur et permet d'agir si la volonté existe. Les limites du Traité de Lisbonne tiennent sans doute à la gouvernance mais, s'il faut nécessairement parler d'une seule voix pour l'Europe, faut-il un seul numéro de téléphone, un seul chef ? L'Europe cultive la culture du compromis, et la pluralité des organes représentés n'interdit jamais d'aboutir à une position commune.

LE BESOIN D'AFFIRMER UNE VRAIE IDENTITÉ EUROPÉENNE

L'identité européenne n'est pas un concept flou : elle a été clairement définie par les philosophes, mais n'est bien connue que de l'élite. L'Histoire, telle qu'enseignée dans les États membres, est souvent présentée d'un point de vue nationaliste. Il faut promouvoir l'enseignement d'une Histoire européenne, sur le modèle du livre d'Histoire franco-allemand par exemple. D'autres pays pourraient également le faire avec un ou plusieurs voisins. L'exemple des *tea parties* de Boston rappelle un des principes fondateurs du parlementarisme : *no taxation without representation*. La levée d'un impôt européen, qui remplacerait un impôt national, pourrait donc contribuer à renforcer un sentiment d'appartenance à l'Europe.

LE BESOIN CONSTATÉ D'UNE NOUVELLE IMPULSION

L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne ne signifie pas la fin de l'intégration européenne : il reste beaucoup à faire, en particulier pour l'Europe des citoyens. Le taux d'abstention lors des élections européennes, constaté en

PROPOSITIONS

- **Créer des listes transnationales pour les élections européennes et proposer des bulletins de vote comprenant une colonne pour les listes nationales et une pour des listes transnationales.**
- **Dégager tout le potentiel du Traité de Lisbonne.**
- **Mieux informer les électeurs, a fortiori les jeunes, en rendant le scrutin intelligible et intéressant afin de lutter contre l'abstention lors des élections européennes.**
- **Renforcer les programmes de mobilité y compris pour les apprentis.**

PROPOSITION PRINCIPALE

- **Prolonger les États Généraux de l'Europe par la création d'un groupe de réflexion comprenant des acteurs de la société civile, des partis politiques et des médias en appui des travaux du Parlement européen, afin de réfléchir dès maintenant à la manière d'intéresser le public aux élections européennes.**

L'UNION IGNORE LES FRONTIÈRES

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE SUR LE TERRAIN : ENTRE SOLIDARITÉ RÉGIONALE ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE



Débat animé par:
Patrice Harster
 DIRECTEUR DE
 L'EURODISTRICT REGIO
 PAMINA

Avec:
Louis Becker
 VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
 RÉGIONAL DU BAS-RHIN

Nawel Rafik-Elmrini
 ADJOINTE AU MAIRE DE
 STRASBOURG, CHARGÉE DES
 AFFAIRES INTERNATIONALES
 ET EUROPÉENNES

Gianluca Spinaci
 COMITÉ DES RÉGIONS
Pascal Mangin
 CONSEILLER RÉGIONAL
 D'ALSACE

Compte rendu rédigé par:
Katharina Robohm
 NOTRE EUROPE

Les grands textes fondateurs tels que la *Déclaration Schuman* ont engagé les premières réalisations de la construction d'une communauté européenne. Aujourd'hui au-delà des politiques orchestrées au niveau communautaire, les collaborations sont largement étoffées et mises en œuvre à plusieurs niveaux : communautaire, national, régional et local. Autour du Rhin, où les territoires nationaux se fondent, de nombreux projets de coopération sont initiés par les collectivités des deux rives. Ces projets incarnent et illustrent l'ambition de la Déclaration du 9 mai 1950 : en tissant des liens par des réalisations concrètes, ils font agir communément les citoyens de différentes nationalités.

DES OUTILS INSTITUTIONNELS POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES CITOYENS TRANSFRONTALIERS

Le cas des Eurodistricts tels que Regio-Pamina ou le plus récent Strasbourg-Ortenau prouvent la contribution majeure des territoires à l'unité des peuples européens. Autour du Rhin, ces territoires pilotes de la construction européenne intègrent, au moyen de projets concrets touchant à la vie quotidienne, un ensemble de domaines qui relèvent ou non des compétences propres des collectivités territoriales. S'il est désormais possible, grâce à l'Eurodistrict,

pour un Français vivant à Kehl de refaire ses papiers d'identité à Strasbourg au lieu de se rendre à l'ambassade à Munich, c'est-à-dire faire 9 km au lieu de 360 km, de telles initiatives dépassent les compétences des collectivités membres ce qui complique l'aboutissement de la coopération transfrontalière pour atteindre des résultats utiles aux citoyens.

Pour effacer cet obstacle, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'est doté d'un nouveau statut juridique, le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Le GECT est un nouvel instrument juridique européen qui doit permettre de réaliser et de gérer plus facilement des actions de coopération transfrontalière. Il permet aux partenaires de former une entité juridique unique s'appuyant sur un ensemble de règles uniques pour mener des actions communes dans plusieurs États membres de l'Union. Il dispose d'une personnalité et d'une capacité juridique. Il peut donc se doter d'une organisation et disposer d'un budget propre.

RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES CITOYENS

L'expérience de coopération transfrontalière est ancienne à Strasbourg, née du besoin de faire la paix avec l'ennemi allemand. Aujourd'hui il faut faire un bond qualitatif dans la coopération transfrontalière, plus qu'un moment symbolique, elle doit être utile. Dans les régions frontalières, les citoyens ressentent plus que dans d'autres régions la réalité des frontières et un besoin d'intégration européenne mais l'intégration européenne reste une notion difficile à saisir. Pour capter et convaincre le citoyen il faut donc répondre à des attentes et des besoins concrets. Un projet concret est un bateau-pompe européen qui assure la sécurité sur le Rhin, financé à moitié par l'UE et à moitié par les États riverains : il remplacerait deux bateaux nationaux pour éviter un dédoublement inutile.

IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE

Lors de la création de nouvelles institutions la question de leur légitimité se pose. Dans ce contexte la consultation des citoyens et leur association à la réflexion sur la coopération transfrontalière sont utiles. Un moyen lointain qui accroîtrait la légitimité démocratique des institutions transfrontalières serait l'élection du président de l'Eurodistrict par tous les résidents. Mais la mise en place d'ateliers citoyens et de consultations publiques à grande échelle serait souhaitable car les consultations en place donnent le sentiment aux citoyens d'être négligés par les institutions. Ceci sera cependant difficile à réaliser puisqu'il y a des divergences juridiques entre l'Allemagne et la France à ce sujet.

LABORATOIRE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Souvent, les régions frontalières sont qualifiées de « territoire test » ou « laboratoire » de l'intégration européenne. Par la coopération transfrontalière, on y vit l'expérimentation de la construction européenne au quotidien et au niveau local. Même s'il reste toujours des « frontières » dans certains

domaines comme la sécurité sociale ou le droit de la famille, la coopération dans les régions transfrontalières dépasse généralement de loin le niveau de coopération au niveau européen.

L'UE s'engage depuis longtemps dans la coopération transfrontalière par l'intermédiaire des financements de projets INTERREG par exemple. Elle finance des microprojets qui font coopérer des citoyens sur des petits aspects concrets dans l'esprit de la *Déclaration Schuman*. Ces microprojets sont aussi le principal outil de l'Eurodistrict à travers lequel il souhaite faire rencontrer les citoyens. Cependant, cela implique l'initiative des citoyens qui sont ensuite soutenus par le financement. Mais il reste plusieurs questions auquel on n'a pas encore de réponse définitive. La coopération transfrontalière est-elle un plus pour l'Europe ou l'Europe est-elle un plus pour la coopération transfrontalière ? Est-ce que le transfrontalier est un sujet européen, local, international ? Quelle est la bonne échelle si l'on tient compte que dans la région du Bas Rhin il y a une coopération entre trois États dont un n'est pas État-membre de l'UE ?

Ce qui manque dans la plupart des régions transfrontalières comme dans l'UE en général est un espace public commun. La région transfrontalière entre la France et le Luxembourg représente une exception avec des journaux transfrontaliers comme « L'essentiel », un journal gratuit. Au-delà du volontarisme de l'UE, la prochaine étape dans la procédure d'« expérimentation d'intégration européenne » dans les régions transfrontalières est la contractualisation de ces territoires laboratoires avec les institutions européennes. Un contrat avec obligation de résultat permettrait d'envisager de véritables projets pilotes liés à certaines priorités européennes comme la Stratégie Europe 2020.

L'UNION IGNORE LES FRONTIÈRES ?

Des frontières persistent en Europe. L'isolation de certaines régions et les difficultés de mobilité qui en résultent peuvent représenter une frontière. Les caractéristiques de territoires transfrontaliers sont transposables sur d'autres territoires qui ne bénéficient pas encore de la même attention : dans les grandes villes, des frontières existent entre quartiers. Mais l'UE peut devenir une bourse d'échange de savoir-faire en matière de coopération transfrontalière quelle qu'elle soit.

PROPOSITIONS

- Renforcer et valoriser les territoires transfrontaliers dans leur dimension politique, économique, sociale et éducative en particulier.
- Répondre à des besoins et des attentes des citoyens, seul vrai levier de rapprochement entre les entités territoriales.
- Développer la contribution des citoyens à la coopération transfrontalière (ex.: l'élection du président de l'Eurodistrict par les résidents de la région).

- En sus des collectivités, impliquer les États dans la coopération transfrontalière, en matière de gouvernance et de financement.
- Contractualiser le rapport des territoires « laboratoires » avec les institutions européennes afin d'envisager des véritables projets pilotes.
- Créer des espaces publics transfrontaliers.
- Favoriser l'échange de savoir-faire au niveau européen en matière de coopération transfrontalière.

LA RÉGION MÉTROPOLITaine TRINATIONALE DU RHIN SUPÉRIEUR UN MODÈLE POUR L'EUROPE

Avec une superficie de 21 518 km², une population de près de 6 millions de personnes, dont 2,8 millions d'actifs, un PIB d'environ 164 milliards d'euros en 2007, l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur constitue l'un des territoires les plus denses, les plus actifs et les plus prospères d'Europe. Cette région qui réunit l'Alsace, le Pays de Bade, le Sud du Palatinat et le Nord-Ouest de la Suisse montre comment, très concrètement, l'Europe se bâtit sur les territoires, grâce aux acteurs locaux. Ce territoire dispose d'atouts et d'avantages concurrentiels notamment par ses potentialités scientifiques, universitaires, économiques, environnementales, culturelles et touristiques. Les acteurs français, allemands et suisses de la coopération au sein du Rhin Supérieur ont décidé de se positionner en tant que région transfrontalière modèle, la Région Métropolitaine européenne du Rhin Supérieur. Au sein de cet espace, plus de 300 projets transfrontaliers ont émergé dont trois ont été présentés lors de l'atelier, en matière de tourisme, de consultation citoyenne et de formation universitaire.

PROMOTION TOURISTIQUE COMMUNE

Le Tourisme Upper Rhine est un projet de promotion touristique commune, financé par les crédits européens à hauteur de 900 000 euros. Les partenaires de ce projet ont trouvé un moyen d'augmenter l'attractivité du territoire et, conséquemment, le nombre de nuitées : Ils ont fait le constat de l'intérêt à mettre en commun l'excellence des différentes composantes de l'espace rhénan (restaurants étoilés, viticulture, culture, etc.) sur des marchés lointains, en l'occurrence six pays cibles. Le souhait des porteurs de ce projet est que chacun des partenaires parvienne après trois ans de mise en œuvre, à trouver les moyens nécessaires à la poursuite de l'action.



Atelier co-organisé par:
Région Alsace /
Conseil Général du Bas-Rhin / Eurodistrict
Regio Pamina /
Landesregierung Rheinland-Pfalz /
Landesregierung Baden-Württemberg

Débat animé par:
Patrice Harster
 DIRECTEUR DE L'EUDISTRICT REGIO PAMINA

Avec:
Dr Frank Heuberger
 RESPONSABLE DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ CIVILE À LA CHANCELLERIE DE RHÉNANIE-PALATINAT POUR LE PROJET « FORUM CITOYEN (BÜRGERFORUM) »

Serge Neunlist
 DIRECTEUR DE L'ENSCM ET PRÉSIDENT D'ALSACE TECH, TÉMOIN DU PILIER DE COOPÉRATION « RECHERCHE » POUR LE PROJET DE LICENCE TRANSFRONTALIÈRE « REGIO CHIMICA »

Philippe Choukroun
 DIRECTEUR DU COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME, TÉMOIN DU PROJET DE COOPÉRATION « TOURISM UPPER RHINE VALLEY »

Compte rendu rédigé par:
Véra Nette
 CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

CONSULTATION CITOYENNE TRANSFRONTALIÈRE

Le Land allemand de la Rhénanie Palatinat a monté un projet de consultation citoyenne. Il organise trois forums transfrontaliers de 2010 à 2011, le premier étant prévu le 16 octobre 2010 à Strasbourg. Ce projet est unique et son montage a permis de constater que la notion de « société civile » ne recouvre pas les mêmes conceptions de part et d'autre du Rhin. Le but est d'associer les citoyens à la construction transfrontalière et d'accompagner les projets concrets qui pourraient ressortir des forums. Une question toutefois reste en suspens pour le succès de la mobilisation : le terme de « Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur » est-il mobilisateur ?

DOUBLE DIPLOÔME UNIVERSITAIRE TRILINGUE

La Regio Chimica est un projet de création d'une licence transfrontalière en Chimie permettant aux étudiants d'obtenir un double diplôme (trilingue) : la Licence de chimie de l'Université de Haute-Alsace et le Bachelor of Science de l'Université de Freiburg. Financé par INTERREG à hauteur de 600 000 euros, ce projet vise à répondre au besoin des entreprises de recruter des ingénieurs trilingues, mais aussi formés au multiculturalisme. Dans ce cas il apparaît nécessaire que ce type de formation se déroule de la première année jusqu'au Doctorat, dans le cadre d'une démarche bottom up.

Le développement de ce type de projets, lourds à mettre en œuvre, fait apparaître une constante : l'importance des relations humaines entre les interlocuteurs de trois pays différents.

PROPOSITION

Il est souhaitable d'utiliser des expériences d'intégration entre territoires comme modèle d'implication des citoyens dans la construction européenne.

NOS RESPONSABILITÉS DANS LE MONDE

La Déclaration Schuman inscrivait la pacification du continent dans une perspective plus large de paix mondiale. Les Pères fondateurs plaçaient ainsi d'emblée la construction européenne dans un projet dépassant les seuls États membres. Aujourd'hui l'UE est une entité politique représentative de plus de 500 millions de citoyens, ayant une richesse moyenne par habitant parmi les plus élevées du monde. Ouverte, elle prend part aux affaires globales au titre du commerce, de la sécurité, du développement ou encore du changement climatique. Les ateliers proposaient un panorama de trois questions interrogeant l'action contemporaine de l'UE au-delà de ses frontières.

vers une armée européenne ?

L'avenir de l'Union européenne est lié à la question de la défense commune, une idée qui était déjà au cœur des aspirations des pères fondateurs de l'Europe. La défense étant un intérêt national, elle reste donc une prérogative des États. C'est pour cela qu'il faut faire la distinction entre les deux défenses : l'Europe de la défense et la défense européenne. L'Europe de la défense ne peut exister que grâce à la décision des États membres de l'Union Européenne. Il est important de noter que la défense en Europe s'est construite en partenariat avec l'OTAN.

Ces deux concepts sont étroitement liés au rôle des États membres, à leur politique étrangère et de défense. C'est pourquoi les deux intervenants sont d'avis qu'une vraie politique de défense commune, comprenant une armée européenne ne pourra se faire sans que l'UE se renforce politiquement.

LE RÔLE DES ÉTATS MEMBRES DANS L'EUROPE DE LA DÉFENSE

L'Europe de la défense implique une défense autonome de l'UE, une entité supranationale avec à sa tête la Commission. Cependant, les questions de politique étrangère et de défense sont discutées par le Conseil européen. Les décisions sont prises de manière intergouvernementale et l'intérêt national des pays membres reste prioritaire puisque la défense reste une prérogative



Atelier organisé par:
**Association nationale
des auditeurs
jeunes de l'Institut
des hautes études
de défense nationale
(ANAJ-IHEDN)**

En partenariat avec:
EADS

Débat animé par:
Patricia Goffier
 MEMBRE DE L'ANAJ-IHEDN

Avec:
Amiral Alain Coldefy
 CONSEILLER DÉFENSE DU
 PRÉSIDENT D'EADS, CHARGÉ
 DES QUESTIONS ESPACE
 ET DISCUSSION AUPRÈS DU
 PRÉSIDENT EXÉCUTIF D'EADS

Jean-Paul Perruche
 ANCIEN DIRECTEUR DE
 L'ÉTAT-MAJOR DE L'UE
 Compte rendu rédigé par:
Patricia Goffier
 ANAJ-IHEDN

des États. L'Europe de la défense ne peut donc exister sans que les États membres de l'UE ne le décident.

Les compétences d'une Europe de la défense restent limitées. Le nouveau Traité de Lisbonne n'étend que légèrement ses compétences par rapport au Traité de Nice. Cependant l'UE se dote des compétences nécessaires en matière de gestion de crises en dehors du territoire des États membres (intervention pour éviter un conflit ou pour maintenir, voire restaurer, la paix) mais la question de la mise en œuvre de cette compétence dépend encore des États membres, qui décident alors des moyens mobilisables.

Aujourd'hui, le plafond de moyens mobilisables donné par les États membres — il s'élève à 60 000 militaires, mais il s'avère difficile de mobiliser plus de 10 000 militaires — reflète le compromis formé entre les États membres en faveur d'une Europe de la défense autonome et les États favorables à une défense européenne en partenariat avec l'OTAN. Actuellement on constate que les opérations militaires significatives se font sous l'égide de l'OTAN — grâce à la puissance militaire des États-Unis — et que les opérations de l'UE sont volontairement limitées, tant au niveau des moyens que des objectifs. Selon le Général Perruche, la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) — devenue PESC (Coopération) avec le Traité de Lisbonne — recèle cependant un vrai potentiel d'évolution. L'UE mène aujourd'hui vingt-quatre opérations sur quatre continents dont six qui sont purement militaires. Cela démontrerait une réelle capacité d'action renforcée par la création du service européen pour l'action extérieure (SEAE).

PAS DE LEADERSHIP MILITAIRE SANS LEADERSHIP POLITIQUE

Le principe d'une armée européenne autonome est concevable à condition qu'il soit porté par une vraie stratégie de défense commune, appuyée sur un renforcement politique de l'UE. En effet l'évaluation des menaces et la perception des risques appartiennent en principe à la sphère politique qui définit les intérêts vitaux et stratégiques. Les menaces transversales telles que le terrorisme et la prolifération nucléaire sont à prendre en compte, ainsi que les menaces géopolitiques potentielles telles que l'accès aux ressources, aux énergies fossiles, aux conséquences du changement climatique et la gestion de crise dans les États défaillants (ex. : Afghanistan).

Les politiques doivent définir ce qui protège les intérêts vitaux et décider de préserver ou non l'autonomie de la décision, or au sein de l'UE la décision appartient aux États membres. De plus elle n'agit que sur la décision ou sous le mandat de l'ONU ou en vertu du paragraphe 51 du chapitre VII de la charte des Nations Unies.

Compte tenu de ces spécificités européennes, quelle politique d'équipement faut-il à l'UE autonome, dépendante ou interdépendante ? Quels devraient être les budgets mis à disposition par les États membres pour la défense ? Alors que les États-Unis dépensent pour la défense 1532 euros par an et par habitant, les États membres dépensent environ 400 euros par an et par

habitant à l'exception de la France, du Royaume-Uni et de la Grèce, soit 1,4 à 1,5 % du PIB. En revanche, en matière de recherche et de développement dans le domaine militaire, l'UE dépense six fois plus que les États-Unis.

Le développement d'une stratégie de défense est soumis à la volonté politique des États membres. D'autant plus que selon l'Amiral Coldefy, il n'y pas de défense sans industrie de défense, une industrie d'État, liée à la souveraineté. Il existe une forte dépendance au sein de l'UE vis-à-vis des États-Unis comme cela est le cas pour le Royaume-Uni depuis 1962. De plus, alors que les États-Unis ont, dès la fin de la guerre froide, formé des géants industriels de l'armement (ex. : Boeing), l'UE a seulement passé des « alliances d'opportunités ». Il faudrait également que l'Europe soit unie ou qu'un partenariat renforcé avec la Russie soit noué car, selon l'Amiral Coldefy : « groupés nous sommes invincibles ». Mais pour cela, les intérêts stratégiques des États membres doivent converger afin de créer une réelle interopérabilité des Hommes et des matériaux.

PROPOSITIONS

- **L'UE doit développer son leadership politique pour que l'Europe puisse développer un leadership militaire.**
- **Des programmes d'armement et d'équipement des armées devraient être développés au niveau de l'Union européenne pour permettre une plus grande interopérabilité et une diminution des coûts.**
- **Il faut renforcer la culture militaire européenne par la création d'une doctrine militaire commune, une standardisation des matériels et un rapprochement des formations militaires (interopérabilité des Hommes et du matériel)**
- **Il faudrait exploiter les complémentarités entre les États membres, aller vers une mise en réseau des centres de formation militaire et faire disparaître les duplications inutiles entre les armées des États membres.**
- **La construction d'une industrie européenne de défense est nécessaire pour construire l'Europe de la défense.**



Partenaires de l'atelier:
Conseil de l'Europe
/ Fondation Robert Schuman / Nouvelle Europe

Debat animé par:
Kamila Waciega
POLONAISE, DIPLOMÉE DE SCIENCES PO ET DE LONDON SCHOOL OF ECONOMICS, DOCTORANTE AU CENTRE CERI – SCIENCES PO, MEMBRE DE NOUVELLE EUROPE

Avocat:
Michel Foucher
GÉOGRAPHE ET DIPLOMATE. PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DIRECTEUR DE LA FORMATION À L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE, MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION ROBERT SCHUMAN

Lukas Macek
DIRECTEUR DU CYCLE EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE SCIENCES PO À DIJON

Klaus Schumann
MEMBRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AU CONSEIL DE L'EUROPE (1974-2005) ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DES AFFAIRES POLITIQUES AU CONSEIL DE L'EUROPE (2000-2005)

Compte rendu rédigé par:
Sara Pini
FONDATION ROBERT SCHUMAN

L'UNION EUROPÉENNE ET SES VOISINS

LA POLITIQUE DE VOISINAGE : QUELLE POLITIQUE AUX FRONTIÈRES DE L'UE ?

Dès la *Déclaration Schuman*, le projet européen se présentait ouvert « à tous les pays qui voudront y participer ». Pourtant, à partir de l'intégration de dix nouveaux membres en 2004, l'élargissement de l'UE semble s'essouffler. Cette année-là, l'Union met en place une « politique européenne de voisinage »

(PEV) destinée aux pays voisins pour lesquels l'adhésion n'est pas envisagée. La PEV concerne à ce jour 16 pays : au Sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie) et situés à l'Est de l'UE (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine).

L'objectif initial de cette politique était de délimiter après les élargissements de 2004 et 2007 au moins provisoirement, les frontières de l'UE et de créer autour d'elle un « anneau de paix, de stabilité et de prospérité », en offrant aux pays concernés une intégration économique et un resserrement des liens politiques en échange de réformes structurelles de leur part. Pour Romano Prodi, alors Président de la Commission européenne, il s'agissait d'offrir à ces États « tout sauf les institutions ». La PEV repose sur deux principes :

1. Un cadre unique, qui vise à étendre le plus de politiques communautaires aux États du voisinage afin de promouvoir leur évolution économique et démocratique ;
2. Une approche différenciée par pays mais aussi par région (Sud ou Est), grâce à la signature de plans d'action nationaux énumérant les diverses réformes à adopter.

QUELLES FRONTIÈRES POUR QUELS ÉLARGISSEMENTS ?

L'Europe comprend l'UE et plus largement, les 47 États membres du Conseil de l'Europe, rassemblés autour d'un système commun de protection des droits de l'homme. Il est nécessaire de garder à l'esprit cette dimension du projet européen, ouvert et inclusif par nature, qui vise à éviter l'émergence de nouvelles fractures. Le partage géopolitique du monde après-guerre a limité l'expansion de ce projet mais depuis la chute du Mur, l'Europe a retrouvé sa dimension continentale avec l'élargissement du Conseil de l'Europe, de la Hongrie (1990) jusqu'à l'Ukraine (1995), ainsi qu'à la Russie (1996) et aux trois Caucasiens, Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan (de 1999 à 2001). Les États avaient été acceptés dès la chute du Mur et la dissolution de l'Union soviétique, contrairement aux Républiques d'Asie centrale, qui partageaient l'appartenance au même bloc géopolitique mais n'étaient pas considérées comme membres de la famille européenne. La dimension continentale du Conseil de l'Europe avait été donnée dès août 1949, avec l'adhésion de la Turquie.

Le Conseil de l'Europe est la seule institution qui se soit posé ouvertement la question de son périmètre : la Russie a été considérée comme un État européen car sur la voie de la démocratisation et avec une population résidant essentiellement en Europe, le Maghreb est au contraire vu comme appartenant à un autre espace géopolitique, l'Asie centrale ne pouvait pas être considérée européenne car non tournée vers l'Europe, tandis que l'ouverture ostensible des pays du Caucase à l'Europe a fait pencher la balance en leur faveur. Il s'est posé la question de la méthode de l'élargissement : fallait-il attendre que ces États soient complètement démocratiques ou alors concevoir le Conseil comme un « sas de décontamination » pour des pays ayant encore

des problèmes de démocratie et d'État de droit ? C'est finalement la deuxième option qui a été retenue.

L'UE, le principal acteur d'organisation du continent, y compris pour le grand voisin russe, devait définir sa politique vis-à-vis de ses marges et notamment du continent rassemblé au sein du Conseil de l'Europe. Mais cette clarification était compliquée par la diversité des situations économiques, de l'histoire, des frontières, stables ou mouvantes (Turquie, Balkans) ou en question (Ukraine). Ainsi l'Ukraine est considérée comme un pays européen mais non comme un État européen : cela délimite la vocation à adhérer ou non d'un État.

LES LIMITES DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

L'élargissement de 2004 a été perçu comme une fuite en avant, justifiée par un choix politique. Il a donc été suivi d'une remise en question sur l'étendue de l'élargissement, craignant que l'Union s'affaiblisse et que ses objectifs fondamentaux soient mis en cause. L'idée est donc née de devoir réussir l'approfondissement avant de poursuivre un nouvel élargissement sur la scène politique européenne. La PEV a donc été mise en place pour offrir un cadre à des relations de voisinage renforcées avec des pays avec lesquels l'Union souhaite des rapports proches mais a priori sans perspective d'adhésion. Certains considèrent qu'il s'agit d'une exclusion arbitraire du projet européen, et accusent par exemple, en l'absence d'une perspective claire d'adhésion pour l'Ukraine, l'impossibilité pour ce pays d'évoluer vers un véritable État de droit.

Les conséquences sont très importantes notamment d'un point de vue financier : il existe un très fort écart entre les aides que reçoivent les pays candidats et celles destinées aux pays du voisinage ; les nouveaux adhérents sont bénéficiaires de la politique agricole commune et des fonds structurels. Dans ce contexte, l'adhésion devient l'objectif ultime des pays concernés et la PEV est vue comme un Ersatz insatisfaisant. Certains proposent d'être moins généreux envers les nouveaux membres, qui ont même parfois du mal à absorber la totalité des fonds européens, et plus généreux envers les pays qui en ont besoin maintenant : Ukraine, Biélorussie, Serbie, Moldavie. Sachant que la viabilité d'un État de droit, de la lutte contre la criminalité ou la corruption ne peut être que régionale, aider les voisins de l'UE serait stratégique.

LE PARTENARIAT ORIENTAL

L'insatisfaction des pays de l'Est vis-à-vis de la PEV originelle était liée à la proposition d'un seul outil pour des pays dont l'avenir européen était fort différent. Le Partenariat oriental issu d'une initiative polono-suédoise a été lancé par la Présidence tchèque de l'Union. Il est basé sur le principe de concertation entre États pour les questions ayant un impact sur la vie quotidienne des citoyens (les routes, l'eau, l'électricité, etc.). Également présent dans le groupe de Visegrad, il fait encore défaut dans les Balkans. Après les inquiétudes des voisins de l'Est, nées de la focalisation des pays concernés

par l'Union pour la Méditerranée en 2008, le partenariat oriental a permis de créer un instrument spécifique pour ces pays. La création de deux instruments correspondant à deux blocs géographiques séparés a permis de clarifier les choses sur les intentions de l'UE vis-à-vis de ses voisins et rassuré certains pays.

PROPOSITIONS

- **Il serait souhaitable d'équilibrer les aides financières entre les pays de la PEV, les États en « pré-adhésion » et les récents adhérents à l'UE. Pour encourager les avancées positives des États voisins, il faudrait augmenter en particulier les ressources allouées à la politique de voisinage dans le prochain budget de l'UE.**
- **L'Union devrait trouver le courage de sortir de son ambiguïté sur les priorités envers son voisinage et diversifier l'offre de la Politique européenne de voisinage.**



Atelier organisé par:
Institut Thomas More

En partenariat avec:
ARRI

Débat animé par:
Jean-Thomas Lesueur
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE
L'INSTITUT THOMAS MORE

Avec:
Denis Badré
SÉNATEUR DES HAUTS-DE-SEINE, VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES,
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL
DE L'EUROPE

Dr Assia
Bensalah Alaoui
AMBASSADEUR ITINÉRANT
DU ROYAUME DU MAROC

Bernard Ribollet
MISSION UNION POUR LA
MÉDITERRANÉE, PÔLE
SÉCURITÉ, PRÉSIDENCE DE
LA RÉPUBLIQUE

Compte rendu rédigé par:
Caroline Ducarme
INSTITUT THOMAS MORE

L'EUROPE, LE MAGHREB ET L'AFRIQUE

AU-DELÀ DES ENJEUX MIGRATOIRES ET DE SÉCURITÉ, QUELLES RESPONSABILITÉS COMMUNES ?

Dans un contexte marqué par la Présidence espagnole de l'UE, la prégnance des problématiques de sécurité dans le Sahel et au Maghreb, le sommet de l'Union pour la Méditerranée prévu pour juin 2010 à Barcelone (NDLR: ce sommet n'a finalement pas eu lieu) et le cinquantenaire des indépendances africaines, cet atelier s'interrogeait sur :

1. l'état des relations entre l'UE et les pays de son flanc sud (Maghreb et Afrique subsaharienne);
2. les voies et moyens du renforcement de leurs coopérations en matière de sécurité et d'immigration;
3. Les enjeux d'avenir commun sur lesquels une coopération renforcée paraît le plus souhaitable.

La dimension euroméditerranéenne de notre problématique a donc été privilégiée, même si les autres intervenants ont, à plusieurs reprises, souligné l'importance de la prise en compte de ces pays subsahariens.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AUTOUR DE LA MARE NOSTRUM

L'interdépendance de l'Europe et de la région méditerranéenne, ainsi que sur les « liens historiques, culturels, économiques et humains » étroits existant entre ces deux entités, explique l'implication des Européens au Maghreb

pour agir et soutenir des projets. Les défis communs de la *Mare Nostrum* incitent à rechercher et à y instaurer une « paix démocratique ». Compte tenu du mandat du Conseil de l'Europe, qui place la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit au centre de son action, celui-ci devrait jouer un rôle beaucoup plus important dans la zone et mettre son expertise dans ces domaines au service du partenariat euroméditerranéen.

Alors que les objectifs, indissociables, de paix, de sécurité, de stabilité, de prééminence du droit et de démocratie, prévalent dans la zone, il convient d'adopter un partenariat alliant le développement économique et social de la région méditerranéenne à la sauvegarde de ces valeurs et principes fondamentaux. Toutefois l'UE doit agir avec prudence avant de se poser en donneuse de leçons et faire preuve de la même exigence envers eux qu'envers elle-même dans l'application de ces principes de Droit de l'Homme et de démocratie.

RESTAURER LA CONFiance NORD-SUD, POUR AFFRONTER LES DÉFIS COMMUNS

En matière d'immigration par exemple, le Maroc est un pays de transit vers l'UE pour les migrants d'Afrique subsaharienne. Or ce phénomène est appelé à s'accentuer dans les prochaines années. Quant au terrorisme et à l'augmentation des trafics, la porosité des frontières et le manque de coopération contribuent à faire du Sahel et de ses frontières avec le Maghreb une véritable « zone de chaos » potentielle. On peut interroger le bien fondé de la gestion presque uniquement sécuritaire de ces phénomènes par l'UE.

Comme les États-Unis, l'UE échoue actuellement dans la lutte contre le terrorisme car elle oublie la dimension multiple de ces défis. On assiste à une véritable « criminalisation de l'immigration » notamment en Europe, où les migrants sont bien souvent traités et régulés à l'aide des instruments du *hard power*, là où une approche plus *soft security* devrait prévaloir. Au contraire, le respect des droits de l'homme et l'objectif de développement sont indissociables d'une prise en compte effective et efficace des problèmes auxquels doivent faire face les pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. L'UE devrait donc plutôt prendre en compte les racines de l'immigration dans la gestion et la prévention de ces phénomènes migratoires, et leur rendre une dimension nécessairement plus humaine.

Dans cette nouvelle approche de l'aide et du partenariat Nord-Sud en général, l'UE comme les États-Unis doivent montrer l'exemple, à commencer par appliquer dans leurs démocraties les mesures qu'ils souhaitent voir appliquer ailleurs (ex. : Guantanamo). Alors si l'UE veut affirmer sa légitimité et continuer de demander aux pays du Maghreb de se « prendre en main », elle doit répondre aux accusations qui pèsent contre elle quant à l'application des droits de l'homme au sein de l'Union, qui pour l'instant appliquerait des doubles standards dans les pays membres pour les

ressortissants africains. Cette volonté démocratique égalitaire et indiscutable est un élément indispensable pour faire accepter les instruments de l'aide par ses receveurs et par exemple pour faire accepter Africom par les Africains.

Les questions de sécurité alimentaire préoccupent également de façon croissante le Maghreb. Ce troisième défi incite à mettre en place des formations d'ingénieurs agronomes et d'experts de l'environnement. Les potentialités de la coopération UE-Maghreb dans le domaine particulier du changement climatique et de ses conséquences existent. Plusieurs partenariats universitaires sont en déjà en place et doivent être renforcés à mesure que s'étendent les menaces environnementales, ces dernières déstabilisant la région, mais aussi, potentiellement, ses voisins.

VERS UN MEILLEUR PARTENARIAT EUROMÉDITERRANÉEN

L'interdépendance Nord-Sud quant aux questions d'immigration en fait un réel sujet de co-développement. Plusieurs exemples de coopération existent en matière de lutte contre le trafic de drogue, très présent au Maghreb et au Maroc en particulier; ou encore les tentatives de régulation des flux maritimes. Mais la gestion commune des problèmes implique une prise en compte des différences d'appréciation dans l'élaboration de coopérations entre ces régions dans ce domaine, comme dans le cas du terrorisme où l'on constate de part et d'autre de la Méditerranée en Afrique Subsaharienne des définitions différentes.

RECOMMANDATIONS

- **L'UE a besoin de réinvestir ses relations avec le Maghreb et l'Afrique en raison d'enjeux communs. Les projets doivent être basés sur le co-développement, la coordination et doivent tenir compte des différents stades de développement des pays.**
- **L'Union européenne doit également favoriser l'intégration régionale maghrébine, pour soutenir le développement économique de la région, mais également lui assurer une certaine stabilité.**
- **L'UE doit enfin se souvenir que les défis auxquels fait face le Maghreb la concerne aussi. L'immigration et le terrorisme sont désormais des enjeux communs aux deux régions. L'UE doit en outre faire preuve d'une plus grande cohérence dans son agenda politique en rendant à ces enjeux leur dimension économique et sociale.**
- **Les défis climatique et environnemental pourraient causer de grandes sécheresses au Maghreb et en Afrique et conséutivement, accroître l'exode climatique en direction des pays de l'UE. L'Europe doit solliciter son expertise pour aider à former de jeunes africains aux technologies « vertes » afin de prévenir ces phénomènes potentiellement déstabilisateurs.**

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Rénover Le projet européen dans un monde en crise, quelles responsabilités pour les européens ?

Dans le contexte d'une crise sans précédent qui change les rapports de force globaux, les intervenants proposent leur analyse des défis que l'Europe doit affronter et avancent des propositions pour la faire avancer.



Débat animé par:
Guillaume Klossa
PRÉSIDENT D'EUROPANOVA,
FONDATEUR DES EGE

Avec:
Isabelle Durant
VICE-PRÉSIDENTE DU
PARLEMENT EUROPÉEN,
ANCIENNE VICE-PREMière
MINISTRE DE BELGIQUE

Marcel Grignard
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ADJOINT DE LA CFDT

Tommaso Padoa-Schioppa
PRÉSIDENT DE NOTRE
EUROPE, ANCIEN MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES D'ITALIE

Andreas Schwab
DÉPUTÉ EUROPÉEN POUR
L'ALLEMAGNE (CDU)

Ulrike Steinhorst
DIRECTEUR DE CABINET DE
LOUIS GALLOIS, PRÉSIDENT
D'EADS

Compte rendu rédigé par:
Katharina Robohm
NOTRE EUROPE

Il y aura un progrès ou un retour en arrière. C'est le moment de se battre pour que l'Union européenne soit renforcée. Mais on constate une redécouverte des mérites du colbertisme national. La crise a pour effet de redéfinir la frontière entre l'action des pouvoirs publics et celle du secteur privé dans l'économie. Elle rend un rôle à l'action publique dans de grands projets tels qu'EADS. Mais cette voie ne s'avère constructive pour l'UE que s'il s'agit d'un colbertisme européen.

Les États se déclarent capables de résoudre des problèmes qui les dépassent et renforcent par ce discours la crise de la démocratie en Europe car ils lui refusent le pouvoir nécessaire à son action. Or le *demos* européen fonctionne selon un principe identique à la copropriété : les habitants ne se sont pas choisis et ne s'aiment pas forcément mais ils doivent résoudre ensemble des problèmes et pour cela organiser un *kratos*, un pouvoir commun, précisément parce qu'ils sont en désaccord, sinon hostiles les uns aux autres. Ce qui vaut pour une copropriété vaut pour l'Europe et pour toute collectivité humaine. Dire que pour former une union politique il faut s'aimer, c'est une idée complètement fausse : il faut avoir des problèmes communs et admettre que seule une forme d'union politique donc de pouvoir, permettra de les résoudre.

Un pouvoir européen devrait prendre le modèle de la copropriété. Toute unité est fondée sur trois éléments : les biens communs ; la capacité de prendre des

décisions pour les gérer – ce qui suppose l'application du principe majoritaire, et l'absence de veto ; les ressources permettant de mettre en œuvre les décisions prises. Pour ce qui concerne l'UE, les biens communs sont définis dans les traités, où figure clairement ce qui

lie le *demos*. La capacité de décider n'existe pas si l'on est incapable de prendre des décisions quand on est en désaccord. Autant dire que là où existe la règle de l'unanimité, il n'y a pas d'union. Le paradoxe de toute union est de savoir décider quand on est désuni et cela manque dans certains secteurs essentiels pour l'UE. Enfin, même lorsque cette capacité de décision existe, l'Europe n'ayant pas de budget sérieux, elle est dépourvue des ressources nécessaires à l'application des décisions prises. Il faut donc compléter l'Union, aussi bien pour ce qui concerne la capacité de décision que pour les ressources.

Concrètement, il faut être attentif à l'investissement économique et au social. On sortira difficilement de la crise en cherchant à renouer avec une croissance fondée sur la production et la vente de biens de consommation durables individuels. Pour la majorité des Européens, une consommation de biens de ce type consiste aujourd'hui en un renouvellement de leurs équipements qui consiste à remplacer une télévision qui peut encore servir par une neuve. Ce mode de consommation est fragile et relève du gaspillage. Il y a en revanche, un grand besoin d'investissements dans les nouvelles énergies et les infrastructures. Ils ne peuvent se faire sans une intervention accrue de la puissance publique, donc une sorte de colbertisme. Par ailleurs il faut renforcer la solidarité en Europe pour faire face aux conséquences sociales de ces restructurations que la crise a rendues nécessaires, par exemple sous forme d'un fonds de soutien social, ou d'un renforcement des fonds existants.

Insistant également sur l'importance du social, **Marcel Grignard** souligne que le rôle de tous les Européens convaincus comme le sont les syndicalistes est d'établir un lien entre les réalités sociales très hétérogènes qu'il faut s'efforcer de comprendre, et le sens d'une histoire commune. L'harmonisation

« Là où existe la règle de l'unanimité, il n'y a pas d'union »

sociale européenne, c'est cela : il ne s'agit pas de se ressembler tous, mais de trouver l'intérêt commun qui donne du sens à la solidarité entre les pays dans une Europe qui a du mal à faire que son espace économique commun soit aussi un espace social commun.

Les syndicats et le patronat européens viennent de signer un accord sur l'inclusion par le travail des salariés les plus exclus. En cette année 2010 que l'Europe a décrétée « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », les partenaires sociaux montrent qu'ils sont capables d'agir. Mais il est vrai que le syndicalisme en Europe partage le sort des institutions européennes et des États membres : le modèle qui a servi jusqu'à présent est à bout de souffle et il faut le réinventer. Le syndicalisme peine, comme les autres institutions, à penser un avenir qui ne soit pas le simple prolongement du passé, mais réponde aux nouveaux défis et redonne de l'espoir.

L'Europe doit retrouver ses valeurs fondamentales, qui ont été d'articuler, comme nulle part ailleurs dans le monde, l'économique et le social, afin que le social soit pris en compte dans la performance globale des entreprises. Ce qui vaut dans les entreprises doit valoir au sein des États et au niveau de l'UE. Si l'on veut réconcilier les gens avec l'idée que l'Europe peut construire l'avenir, il faut mettre un terme, par exemple, au fait qu'un employeur fasse du vagabondage d'un pays à l'autre parce qu'il y trouve un intérêt fiscal. De même, le travail n'a pas de sens quand son seul objectif est de distribuer des dividendes à des actionnaires financiers qui ignorent la vie dans l'entreprise. Comme énoncé dans une des propositions développées pendant les EGE 2010, il faut arrêter de créer des travailleurs pauvres car on ne saurait faire espérer en l'Europe si cette réalité persiste. Il y a là un élément important de la qualité de l'environnement social.

Isabelle Durant confirme que la Stratégie Europe 2020 dans l'état actuel n'est pas convaincante en ce qui concerne le traitement de la pauvreté des travailleurs. Ayant des conséquences éprouvantes sur la vie des gens qui estiment que l'Europe et leur propre pays ne répondent pas bien aux problèmes actuels, la crise économique favorise une montée de la démagogie et du populisme. Le populisme existe au Parlement européen et il ne se résume pas seulement à des interventions telles que celle de Nigel Farage s'autorisant à invectiver M. Van Rompuy. On sent un repli frileux et un désenchantement. Il est paradoxal qu'au moment où le Parlement européen acquiert plus de pouvoirs, dont on espère qu'il se servira, des forces contraires jouent : la peur et la tentation de se recroqueviller à une échelle qui n'est pas pertinente pour répondre aux problèmes qui se posent.

Pour apporter des réponses satisfaisantes aux citoyens, on peut imaginer des grands projets industriels, dans les transports par exemple qui sont très structurants à divers titres. En termes de préservation de l'environnement bien sûr, mais aussi de développement régional. Les modes de vie des familles et les temps de travail ont changé et des décisions devront être prises quant

à l'évolution que nous voulons privilégier en matière de transports. Allons-nous construire de nouvelles lignes de chemins de fer ? Voulons-nous une voiture électrique européenne, qui serait une solution partielle au besoin de transport en milieu urbain ? Quels services publics de transport envisager en milieu rural, où l'on ferme les gares ? Comment assurer la sécurité dans le secteur maritime, alors que le statut des marins conduit, entre autres abus, à des dégazages sauvages ? Les transports sont au cœur de la vie des Européens et au croisement de tous les problèmes du temps. Il faut envisager la mobilité autrement. C'est un défi industriel, économique et écologique extraordinaire. Face à cette question éminemment politique il faudrait un « paquet transport » comme on a défini un « paquet énergie » plutôt qu'un traitement technique.

Il faut se mettre d'accord sur des technologies sensées plutôt que de soutenir celles qui ne le sont pas. On aurait tout intérêt à passer à la voiture partagée, à recourir au vélo ou au train. La question se pose de savoir si nous sommes prêts à admettre que la technologie doit servir à mettre au point les systèmes de facturation simple d'une mobilité partagée et non plus à fabriquer des véhicules qui servent les intérêts des constructeurs plutôt que la protection de l'environnement et la sécurité routière. Le même principe est valable pour l'industrie. Il faut une industrie européenne de grande qualité, dont EADS est un bon exemple, mais ce projet doit avoir du sens. Il nous faut donc construire l'industrie de demain, bonne pour les cinquante prochaines années, de manière à ce qu'elle réponde au changement climatique.

Ulrike Steinhorst souligne également le rôle des grands projets industriels, à condition qu'ils fassent sens. Le groupe EADS a souffert de la crise mais s'en est plutôt bien sorti sur le plan économique et financier. L'entreprise a été créée il y a exactement dix ans en raison de la volonté politique de réunir trois grands champions nationaux, l'Aérospatiale Matra, Tasa, et Casa l'espagnol. En dix ans, le résultat est extraordinaire : Ariane, Airbus, Eurocopter, la défense et la sécurité. EADS est très clairement une réussite. Le groupe a 120 000 salariés, essentiellement en France, Allemagne, Espagne et Grande-Bretagne. Il réalise 43 milliards d'euros de chiffre d'affaires et achète pour 30 milliards par an, essentiellement dans des pays européens. C'est une force énorme en Europe. Elle garantit la compétitivité d'un champion européen dans ce secteur et aussi l'existence d'un *level playing field* avec les Américains, donc à la fois compétitivité et sécurité. EADS est donc un grand facteur de stabilité.

Mais les États partenaires d'EADS, qui sont clients, actionnaires, ont tendance à se replier sur des thématiques nationales. Par exemple, dans les restructurations qui ont lieu actuellement, on ne recourt pas aux champions européens. Dans l'industrie navale, on n'a pas réussi à faire l'équivalent d'EADS. Évidemment, les caisses des États sont vides et ils réfléchissent avant de se lancer dans de grands programmes structurants à très long terme.

Pourtant, l'industrie est capitale pour la compétitivité européenne. Nous devons donc lui donner un cadre favorable. Les ateliers ont formulé des propositions très constructives, en appelant à une meilleure régulation et à une coopération européenne renforcée. Aucune mesure ne devrait être prise sans que l'on ait apprécié si elle favorise le renforcement de l'industrie européenne et le développement des PME, force d'innovation.

À la base, en comparant à la situation d'il y a vingt ans, il y a aujourd'hui une conscience très forte que l'échelle de l'Europe est la bonne pour affronter les changements économiques et sociaux ainsi que la marche rapide vers la mondialisation. En cette période actuelle de crise où l'on craint le repli sur soi, les industriels ont une double responsabilité : ils doivent créer la confiance en ces grands projets comme EADS et dans le progrès technologique, et faire que tous les citoyens soient parties prenantes. Pour conduire ensemble la mutation, un dialogue social de qualité est indispensable. Il ne faut pas se protéger, mais s'ouvrir à l'extérieur et rester curieux envers autrui. Il faut continuer à nourrir cette valeur européenne : la capacité de gérer cette diversité qui nous dérange et qui nous enrichit tout à la fois.

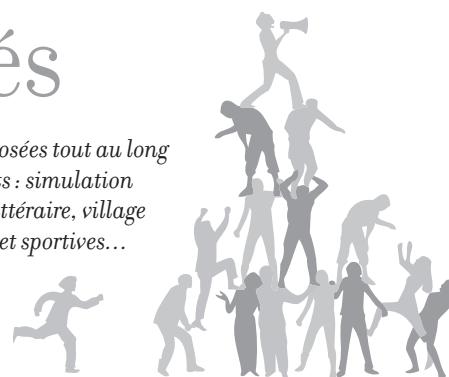
Faciliter les coopérations transfrontalières permet de traiter de problèmes très concrets qui se posent aux Européens, explique **Andreas Schwab**. Cela doit couvrir aussi, à ses yeux, la fiscalité. Lorsque l'on s'aperçoit qu'en traversant le Rhin, les règles qui s'appliquent à un collègue sont très différentes, cela ne donne pas vraiment un sentiment d'appartenance européen. Accroître la coopération transfrontalière, c'est se donner la possibilité de trouver des réponses concrètes aux problèmes, et celle de convaincre ensuite l'ensemble des Européens que ces mesures sont nécessaires.

Il y a quelques jours, M. Juncker, le président de l'Eurogroupe disait qu'on sous-estime ce que l'Europe a réussi à faire. Effectivement, on entend dire ici et là qu'elle est à bout de souffle. Mais regardons les statistiques de l'économie et la société européenne sur cinquante ans : les citoyens européens n'ont jamais été mieux protégés qu'aujourd'hui. Avec la crise financière, on a tendance à l'oublier. Mais il faut toujours commencer par rappeler que l'Europe et l'euro nous protègent plus que chaque État-membre n'aurait pu le faire et cela est la grande réussite du projet initié il y a 60 ans.

« Nous sous-estimons les réussites de l'Europe »

ACTIVITÉS

Plusieurs activités ont été proposées tout au long de la journée en plus des débats : simulation du Parlement européen, café littéraire, village européen, activités culturelles et sportives...



Activité pilotée par:
Le Mouvement
Européen – France

Avec:
Paul Collowald,
Pierre-Jean Verrando,
Philippe Perchoc,
Claire A. Poinsignon,
Cécile Boutelet, Jessica
Chamba, Eric Maulin,
Bernd Hatesuer, Alain
Boos, Denis Badré,
Laurent Hincker, René
Vogel, Pascale Libert,
Christian Philip,
Ivaylo Ditchev, Florent
Parmentier, Thomas
Bouvier, Amélie
Bon, Cynthia Fleury,
François-Brice Hincker

LE CAFÉ LITTÉRAIRE

Le Café littéraire, au cours duquel plus de vingt intervenants ont pris la parole autour de 7 panels qui se sont succédé, a attiré plus de 300 participants. Cette programmation de rendez-vous tout au long de la journée a alterné entre témoignages et présentations d'ouvrages européens. Une librairie a également offert la possibilité de découvrir les ouvrages présentés et de nombreux autres.

SIMULATION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Une quarantaine de jeunes âgés de 15 à 23 ans ont participé à la simulation du Parlement européen.

Une Commission d'une dizaine de volontaires a préparé en amont de la session des constats et des propositions sur la formation et l'implication des jeunes citoyens dans la construction européenne. Cette proposition a été soumise à discussion lors de la simulation.

Le jour de la simulation, les participants se sont répartis en 12 commissions parlementaires présentes au Parlement européen et se sont vus attribuer une nationalité par tirage au sort.

Les participants ont débattu et proposé des amendements. La résolution, telle que modifiée par les amendements adoptés, a été soumise au vote de tous les jeunes participants puis présentée le soir même lors de la plénière de clôture des États Généraux de l'Europe.

RÉSOLUTION

Lors des élections du Parlement Européen en 2009, seuls 43 % des électeurs ont voté. 60 ans après la déclaration de Robert Schuman annonçant la création de la CECA, quelles mesures l'Union Européenne doit-elle prendre pour que les citoyens s'approprient leur citoyenneté européenne ?

L'Assemblée,

Constatant que la définition de la citoyenneté européenne, telle qu'elle est définie par les traités communautaires, est limitée au regard de la citoyenneté dans les États membres,

Constatant qu'elle définit davantage les droits que les devoirs du citoyen européen,

Relevant qu'il est difficile de s'informer sur la vie de l'Union Européenne dans les médias grand public,

Déplorant le désintérêt grandissant des citoyens pour l'Union Européenne dont le symptôme le plus alarmant est l'accroissement du taux d'abstention aux élections européennes depuis le 1^{er} scrutin en 1979,

Regrettant un manque de sensibilisation, d'éducation et de formation à la citoyenneté européenne, et ce dès le plus jeune âge et tout au long de la vie,

Notant avec regrets que le sentiment d'appartenance à l'Union Européenne n'est pas suffisamment partagé,

Constatant que le citoyen européen prend d'avantage conscience de son appartenance à l'Union Européenne en dépassant les frontières,

Déplorant le fait que peu d'Européens parlent d'autres langues européennes que la leur et que cela limite la communication entre eux,

Remarquant avec regret que les pères fondateurs de l'Europe ne sont pas suffisamment reconnus autant que les « héros nationaux »,

Condamnant l'utilisation des décisions européennes par les gouvernements des pays membres pour expliquer et se dédouaner des problèmes rencontrés dans leur pays ;

ÉDUCATION

Demande la création d'une nouvelle matière transversale qui concerne les affaires européennes à partir de l'école secondaire ;

Soutient une éducation civique et historique de l'Union Européenne dès l'école primaire, par l'intermédiaire d'un « Carnet du Citoyen Européen », qui permettrait :



Simulation
parlementaire organisée
par:

Le Parlement européen
des Jeunes – France

Parrainée par:

Paul Collowald
JOURNALISTE, ANCIEN
DIRECTEUR DE
L'INFORMATION À LA
COMMISSION EUROPÉENNE,
PUIS AU PARLEMENT
EUROPÉEN

Présidée par:
Jonas Dreger

Membres de la
commission proposante:

Dan Beltzung, Caroline
Chetrit, Alexandre
Godon, Emmanuelle
Grivel, Jeanne Mourre

Avec:
Marco Di Giusto
PRÉSIDENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN DES JEUNES
Béatrice Angrand
SÉCRÉTAIRE GÉNÉRALE DE
L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND
POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

– une meilleure compréhension de l'Union Européenne et de ses enjeux, – un plus grand intérêt des citoyens pour l'Union Européenne ; Encourage l'internationalisation des établissements scolaires, accessibles à tous par : – la création de sections dans le plus grand nombre possible de langues européennes, – l'enseignement de matières en langue étrangère, – des échanges entre établissements européens, qu'ils soient entre des élèves ou des professeurs, – la titularisation de professeurs étrangers dans les cours de langue dès la maternelle ; Promouvoir des activités en binôme, favorisant la communication entre des étudiants de langues européennes différentes ; Encourage la mobilité des jeunes de tous milieux sociaux, en multipliant les possibilités d'échanges par le biais : – de subventions et de bourses, – de la généralisation de bureaux d'aide au départ ; Recommande le développement et la diversification de centres de documentation européens ;

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Demande aux partis politiques de rendre publiques les listes des candidats aux élections européennes et de s'assurer de la diffusion de cette information dans un délai suffisant pour permettre aux citoyens européens de :

– prendre connaissance des programmes, – d'assister aux débats dont les dates auront été diffusées au préalable ; Propose une médiatisation plus importante des élections européennes, lors de la campagne officielle, en diffusant : – des clips de campagne des partis européens, – des débats politiques européens publics ;

Incite, lors des élections européennes, à la création de listes uniques par partis européens, composées dans le respect de la diversité géographique et du système juridique ;

MÉDIAS

Attire l'attention sur l'importance d'instaurer une rubrique d'information européenne au sein des différents médias et sur la nécessité de créer une chaîne généraliste européenne hertzienne ;

Félicite l'action associative européenne et insiste sur l'importance de son développement, notamment dans les zones les plus à l'écart des centres urbains ;

SYMBOLES

Encourage les États membres à organiser des événements européens festifs et attrayants, pour favoriser l'échange et la découverte des différentes cultures européennes, tels que :

– la fête de l'Europe, le 9 mai,

– des festivals culturels,

– des rencontres sportives ;

Propose la création d'une mascotte européenne ;

Appelle à l'utilisation des symboles européens lors des compétitions sportives :

– la diffusion de l'hymne européen lors des compétitions présentant des concurrents des États membres,

– le drapeau européen sur les maillots ;

Invite à l'inscription d'un symbole commun à tous les États membres sur les cartes d'identité nationale.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le public a également pu s'initier au slam ou à la gym suédoise, visiter des expositions ou encore visionner les films « Cooking History » et « La vie à 27 ». Basé sur le principe de la joute oratoire, le slam de poésie est un type d'expression populaire dans laquelle des poètes s'affrontent et reçoivent les notes d'un jury choisi au hasard parmi le public.

Les États Généraux de l'Europe ont proposé une initiation au slam ouvert à tous : des poètes de toutes générations y ont déclamé ainsi leur Europe.

Plusieurs démonstrations de gym suédoise de 15 à 20 minutes ont été proposées. Cette discipline extrêmement populaire en Suède (plus de 500 000 membres), est arrivée il y a quelques années en France où elle rencontre le même succès. Les mouvements sont simples et accessibles à tous, indépendamment de l'âge ou de la condition physique. Ils se font en rythme et cette subtile alliance entre musique et exercice physique est source de joie, de bien-être et surtout de convivialité !

Les meilleures photos reçues dans le cadre du grand concours photos ouvert à tous de 14 à 30 ans et organisé dans le cadre des États Généraux étaient présentées le samedi 17 avril. Il en était de même pour les dessins récoltés dans le cadre du concours de dessin organisé auprès des collèges du Bas-Rhin par le Centre d'information des institutions européennes de Strasbourg (CIIE).



Activité pilotée par:
Le Mouvement
Européen – France /
Notre Europe

Avec :
Arte, Europa film akt,
le Centre d'information
des institutions
européennes
de Strasbourg,
la Fondation
Jean Monnet pour
l'Europe, la Maison
Robert Schuman, la
CFDT, la Gym Suédoise

Enfin des expositions prêtées par le CIIE, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, la Maison Robert Schuman ont présenté les 27 pays de l'Union, les Pères fondateurs, l'histoire de la construction européenne.

La CFDT, en lien avec son prochain congrès (début juin 2010 à Tours), a également inscrit dans les États Généraux son exposition artistique Régénération 2010 inspirée par la réunification européenne. Vingt ans après la chute du Mur de Berlin, cette exposition rassemble une dizaine de jeunes artistes d'Europe centrale et orientale. Ils ont entre 20 et 30 ans et touchent à différents modes d'expression (peinture, sculpture, photo, vidéo...). Ils représentent ces jeunes Européens de l'Est qui ont peu ou pas connu le système communiste, et qui se rencontrent au-delà de leur frontière nationale, souvent à Berlin (qui est devenue l'un des principaux foyers culturels européens), pour apporter, avec un regard neuf, leur contribution à la culture européenne d'aujourd'hui et de demain. En avant-première, trois de ces artistes étaient présents aux États généraux de l'Europe, pour créer à cette occasion une œuvre collective qui a ensuite fait partie de l'exposition. Il s'agit d'un Allemand, Moritz STUMM, d'un Polonais, Sebastian LIS, et d'un Roumain, Radu OREIAN. Les deux premiers ont été formés à l'Université des Arts de Berlin, le troisième à celle de Bucarest.



Activité pilotée par:
Le Mouvement
Européen – France

Avec:
Tous les partenaires
associatifs ayant
collaboré à cette
édition des États
Généraux de l'Europe
cités en quatrième de
couverture

Le VILLAGE européen

Le Village européen, visité par plus de 3 000 personnes tout au long de la journée, était composé d'une soixantaine de stands représentant structures associatives, think-tanks, médias, syndicats et entreprises.

Certains stands proposaient des animations pour les jeunes, notamment le jeu Euro-Culture. Une chasse au trésor a eu lieu durant toute la journée. Pour gagner des cadeaux, les participants devaient trouver les informations sur les stands du Village européen et dans les expositions qui étaient présentées.

Une aventure qui se poursuit

Les citoyens européens ont été invités à voter sur les propositions émises le 17 avril pour définir celles qui leur semblent les plus importantes, sur le stand des États Généraux de l'Europe du 7 au 9 mai 2010 sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris dans le cadre de la manifestation pilotée par la Maison de l'Europe de Paris. Deux conférences seront également organisées à l'automne dans le Bas-Rhin (à Haguenau et Sélestat) afin de présenter au public bas-rhinois les résultats des États Généraux de l'Europe et l'inviter à voter sur les propositions.

DÉCLARATION FRANCO-ALLEMANDE

DÉCLARATION COMMUNE DES PRÉSIDENTS DES GROUPES D'AMITIÉ PARLEMENTAIRES FRANCE-ALLEMAGNE

L'amitié entre l'Allemagne et la France scellée solennellement par le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer a permis à nos deux pays de dépasser à jamais l'antagonisme qui a si douloureusement marqué notre histoire et celle de l'Europe entière.

C'est la force de cette amitié dans le prolongement de la dynamique amorcée par les pères fondateurs de l'Europe qui a permis d'engager l'Europe sur le chemin de la paix et de l'union, attirant et rassemblant de plus en plus de peuples, qui de six, ont formé une Union à vingt-sept pays.

C'est la solidité de cette amitié qui, aux moments clés, a permis de forcer le destin et d'aller plus loin sur le chemin d'une Europe au service de la prospérité, de la solidarité et des droits des citoyens européens.

Pourtant, l'échec relatif sur le climat de Copenhague comme le débat très difficile sur l'aide à apporter à la Grèce sont l'illustration d'une Europe inaboutie, qui a du mal aussi bien à assumer un rôle à la dimension de son poids économique qu'à faire partager ses vues au monde. La crise financière a plutôt exacerbé les incompréhensions sinon les antagonismes au sein de l'Union européenne avec la tentation de chacun des États de se replier sur soi au nom d'intérêts particuliers au détriment d'une approche plus communautaire. La crise aura été à bien des égards une occasion manquée pour l'Europe, qui interpelle tout particulièrement la France et l'Allemagne en soulignant une fois de plus leur responsabilité particulière au sein de l'Europe.

C'est justement dans ces moments clés que les fondamentaux de la relation franco-allemande sont les plus utiles pour permettre à nos deux pays de dépasser leurs intérêts immédiats afin de retrouver une vision partagée de l'avenir. La vitalité de l'Europe en dépend et cela doit nous rappeler la mission historique de l'amitié franco-allemande d'être le moteur de l'Union européenne.

Seule une vision partagée de l'avenir par la France et l'Allemagne permettra de faire progresser l'Europe qui ne peut s'accommoder d'être un simple marché pour le reste du monde. Pour cela, il faut encore renforcer la compréhension mutuelle pour éviter que les bonnes intentions exprimées dans l'agenda 2020 ne perdent leur crédibilité quand le débat sur la sortie de crise, sur l'invention de nouveaux modes de croissance durable et la gestion budgétaire atteignent une telle violence et suscitent autant d'incompréhension.

Dans un tel contexte de doute, l'Allemagne et la France sont à nouveau en première ligne pour redonner du sens et un cap à une Union qui piétine. Nous en appelons à nos deux peuples si proches et à leurs responsables pour dessiner ensemble une vision partagée de notre avenir commun. « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait » constatait déjà Robert Schuman le 9 mai 1950 dans sa fameuse déclaration inspirée par Jean Monnet qu'il a prononcée dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, l'acte fondateur de ce qui est devenu l'Union européenne.

Parce qu'au sein de cette Union européenne à vingt-sept, il est illusoire de croire que les problèmes qui se posent à notre communauté puissent ou doivent être abordés et traités en même temps et de la même manière pour tous les membres de l'Union, il est de notre responsabilité de rechercher les intérêts communs qui peuvent fédérer ceux qui veulent d'une Europe plus unie et plus forte pour nous confronter à un monde multipolaire et qui affirmeront mieux sa volonté de tourner le dos à l'impuissance européenne.

Les sujets ne manquent pas dans cette période de profondes mutations qui préfigurent un XXI^e siècle de tous les dangers : climat, énergie, sécurité et croissance, défis démographique, sanitaire et alimentaire...

Retrouvons le dynamisme de la volonté politique pour faire avancer l'Europe.

Rassemblons autour de cette volonté tous ceux qui partagent notre vision d'avenir. Remettons le moteur franco-allemand au service de nos peuples, au service d'une Europe qui avance à nouveau, pour affirmer nos valeurs comme nos exigences dans un monde globalisé.

Mettons ainsi le moteur franco-allemand au cœur d'une nouvelle dynamique ouverte à tous et qui fait prévaloir l'intérêt général européen au plus grand bénéfice de tous les citoyens de l'Union !

Par Yves Bur, Député français président du groupe d'amitié franco-allemande à l'Assemblée nationale et Andreas Schockenhoff, Député allemand et président du même groupe au Bundestag. Déclaration lue par Yves Bur et Andreas Schwab le 17 avril à Strasbourg.

COLLECTIF
EUROPANOVA

Créé en 2003, EuropaNova est un collectif de citoyens qui s'est donné pour mission de promouvoir une Europe politique, puissante et généreuse, en mobilisant les nouvelles générations. Dirigée par de jeunes actifs, elle entend stimuler le débat public sur l'Europe, informer les citoyens sur la construction européenne et mobiliser le public le plus large via des actions originales et pédagogiques pour promouvoir l'intérêt général européen. www.europanova.eu



Mouvement Européen
France

Un mouvement pluraliste et démocratique pour défendre la cause européenne. Le Mouvement Européen – France est une association qui regroupe, au-delà de leur appartenance politique, les hommes, les femmes et les associations qui souhaitent contribuer à la réalisation d'une Union politique à caractère fédéral. Sa vocation est de développer dans le peuple français la prise de conscience de l'Europe. www.mouvement-europeen.eu

Notre Europe
Thinking a united Europe
Penser l'unité européenne

Notre Europe est un laboratoire de pensée indépendant dédié à l'unité européenne. Sous l'impulsion de Jacques Delors, qui fonda Notre Europe en 1996, l'association à l'ambition de « penser l'unité de l'Europe ». Elle souhaite contribuer aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions d'action en vue d'une union plus étroite des peuples d'Europe. Elle a également comme objectif de promouvoir l'implication active des citoyens et de la société civile dans le processus de construction communautaire et l'émergence d'un espace public européen. www.notre-europe.eu

**LES TROISIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EUROPE ONT ÉTÉ CO-ORGANISÉS PAR EUROPANOVA,
LE MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE ET NOTRE EUROPE**

LA TROISIÈME ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EUROPE A ÉTÉ PILOTÉE PAR:
Sylvie Goulard, Guillaume Klossa, Gaëtane Ricard-Nihoul.

ET ORGANISÉE PAR:

Aymeric Bourdin, Nadège Chambon, Pauline Gessant.

AVEC L'AIDE PRÉCIEUSE DE:

Stéphanie Baz, Jean-Pierre Bobichon, Sara Cashman, Matthieu Facques, Nicole Fège, Rachel Flavigné, Cynthia Fleury, Ute Guder, Thomas Houdaille, Anna Hodor, Jennifer Hoff, Bénédicte Martin, Katharina Robohm, Dominika Rutkowska, Charles Secret-Mauduit, Alessia Smaniotto, Lorine Toumia, Christelle Vasseur, Vanina Vedel.

NOUS REMERCIONS:

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE QUI NOUS ONT ÉPAULES PENDANT PLUS DE SIX MOIS
Béatrice Demenet (ARTE), Mariano Fandos (CFDT), Thomas Platt et Victor Ferry (Confrontations Europe),
François d'Harcourt (EADS), Jean-Marc Barki (MEDEF).

NOS SPONSORS ET PARRAINS

Arte, EADS, CFDT, Confrontations Europe, MEDEF, Conseil général du Bas-Rhin, Comité économique et social européen, La Maison de Robert Schuman et le Département de la Moselle, Fondation Charles Léopold Mayer, Fondation Entente Franco-Allemande, Fondation Hippocrène, Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Lausanne, MACIF, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Programme « L'Europe pour les citoyens », DG Éducation et culture — Commission européenne, Région Alsace, Ville de Strasbourg, Ambassade d'Allemagne à Paris, Représentation en France de la Commission européenne, Bureau d'Information pour la France du Parlement européen.

AINSIX QUE TOUS LES ORGANISMES PARTENAIRES

Voir en 4^e de couverture.

A WORD FROM THE ORGANISERS

TODAY, EUROPE IS STANDING AT THE CROSSROADS. PROFOUND CHANGES ARE TAKING PLACE IN THE WORLD. AN UNPRECEDENTED ECONOMIC AND FINANCIAL CRISIS HAS COMPOUNDED GROWING PROBLEMS RELATING TO THE ENVIRONMENT, FOOD SUPPLY AND DEMOGRAPHICS. WHAT IS AT STAKE IS NOTHING LESS THAN OUR CAPACITY TO ACT IN THE WORLD. AS EUROPEANS, IT IS OUR RESPONSIBILITY TO THINK TOWARDS A SHARED FUTURE.

How will we deal with the legacy left to us by the founding fathers of Europe – Schuman, Monnet, Adenauer, De Gasperi, Spaak? Do we want to continue to be promoters of a "better world", to quote Jean Monnet?

The aim of the Europe Forum, a major event bringing together Europe's civil society, is to help provide solutions to these issues. It is a day of debate, but above all it is the manifestation of a citizens' movement, resulting in turn from a year's work on themes, organisation and mobilisation. The outcome of this process brings about a shared ambition: that of a desire to further the public interest of all Europeans.

Following Lille in 2007 and Lyon in 2008, Strasbourg was host to the third Europe Forum. The choice of this town situated near the French-German border was reason to give Germany a place of honour, and to celebrate – with Europeans from both sides of the Rhine – the 60th anniversary of the Declaration of 9 May 1950, made by Robert Schuman, inspired by Jean Monnet and drawn up in close cooperation with Konrad Adenauer.

The presence of President Barroso sends a clear signal to Europe's institutions of the value of the Europe Forum and the importance of an active civil society. More than 100 speakers, an engaged audience of 3 000 people of all ages and backgrounds – these figures confirms the vocation of the Europe Forum, which included two plenary sessions and eighteen workshops.

Because Europe must also be lived, the day was also an opportunity for meeting – at a European "village", a literary café event, exhibitions, a film projection and via many other activities, including a simulated European Parliament for young people, games and a spoken-word poetry competition.

The mobilisation of more than 100 organisations and institutions (local, national and European), as well as the assistance provided by our co-organising partners, helped to boost up the success of the Europe Forum. We would like to thank warmly Arte, EADS, the CFDT, Confrontations Europe, MEDEF and all our sponsors (Conseil général du Bas-Rhin, European Economic and Social Committee, La Maison Robert Schuman- Département de la Moselle, Fondation Charles Léopold Mayer, Fondation Entente Franco-Allemande, Fondation Hippocrène, Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Lausanne, MACIF, Ministère des Affaires étrangères et européennes, programme "L'Europe pour les citoyens", DG Education and Culture at the European Commission, Alsace region, and the town of Strasbourg), as well as the German Embassy in Paris, the European Commission's representation in France, and the European Parliament's information office for France, who all gave us their valuable support.

European democracy needs both committed political representatives and active citizens. The ambitious conclusions of this Europe Forum will provide for a solid follow-up work and lobbying. In particular, the 18 recommendations will be officially presented to President Barroso, who has given a public commitment to examine them and implement the ones falling within his field of competence. Some of the recommendations have the potential to be taken further, as citizen initiatives.

Lastly, let us hope that the Europe Forum continues to take up future challenges. That this special platform becomes ever more European, bringing together all generations, thus having a real impact on an ever more expanding public debate – always keeping the common interest of all Europeans at heart.

Guillaume Klossa
President of
EUROPA NOVA

Sylvie Goulard
President of
MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE
(until June 2010)

Gaëtane Ricard-Nihoul
Secretary-General of
NOTRE EUROPE

The Schuman Declaration was made on 9 May 1950 by Robert Schuman, French minister of foreign affairs. It was inspired by Jean Monnet, then the minister's cabinet director, and written in close collaboration with Konrad Adenauer. It is considered the founding act of the European Community. The 3rd Europe Forum was held in celebration of its 60th anniversary.

SCHUMAN DECLARATION OF 9 MAY 1950

World peace cannot be safeguarded without the making of creative efforts proportionate to the dangers which threaten it.

The contribution which an organised and living Europe can bring to civilisation is indispensable to the maintenance of peaceful relations. In taking upon herself for more than 20 years the role of champion of a united Europe, France has always had as her essential aim the service of peace. A united Europe was not achieved and we had war.

Europe will not be made all at once, or according to a single plan. It will be built through concrete achievements which first create a de facto solidarity. The coming together of the nations of Europe requires the elimination of the age-old opposition of France and Germany. Any action taken must in the first place concern these two countries.

With this aim in view, the French Government proposes that action be taken immediately on one limited but decisive point.

It proposes that Franco-German production of coal and steel as a whole be placed under a common High Authority, within the framework of an organisation open to the participation of the other countries of Europe.

The pooling of coal and steel production should immediately provide for the setting up of common foundations for economic development as a first step in the federation of Europe, and will change the destinies of those regions which have long been devoted to the manufacture of munitions of war, of which they have been the most constant victims.

The solidarity in production thus established will make it plain that any war between France and Germany becomes not merely unthinkable, but materially impossible. The setting up of this powerful productive unit, open to all countries willing to take part and bound ultimately to provide all the member countries with the basic elements of industrial production on the same terms, will lay a true foundation for their economic unification.

This production will be offered to the world as a whole without distinction or exception, with the aim of contributing to raising living standards and to promoting peaceful achievements. With increased resources Europe will be able to pursue the achievement of one of its essential tasks, namely, the development of the African continent.

In this way, there will be realised simply and speedily that fusion of interest which is indispensable to the establishment of a common economic system; it may be the leaven from which may grow a wider and deeper community between countries long opposed to one another by sanguinary divisions.

By pooling basic production and by instituting a new High Authority, whose decisions will bind France, Germany and other member countries, this proposal will lead to the realisation of the first concrete foundation of a European federation indispensable to the preservation of peace.

To promote the realisation of the objectives defined, the French Government is ready to open negotiations on the following bases.

The task with which this common High Authority will be charged will be that of securing in the shortest possible time the modernisation of production and the improvement of its quality; the supply of coal and steel on identical terms to the French and German markets, as well as to the markets of other member countries; the development in common of exports to other countries; the equalisation and improvement of the living conditions of workers in these industries.

To achieve these objectives, starting from the very different conditions in which the production of member countries is at present situated, it is proposed that certain transitional measures should be instituted, such as the application of a production and investment plan, the establishment of compensating machinery for equating prices, and the creation of a restructuring fund to facilitate the rationalisation of production. The movement of coal and steel between member countries will immediately be freed from all customs duty, and will not be affected by differential transport rates. Conditions will gradually be created which will spontaneously provide for the more rational distribution of production at the highest level of productivity.

In contrast to international cartels, which tend to impose restrictive practices on distribution and the exploitation of national markets, and to maintain high profits, the organisation will ensure the fusion of markets and the expansion of production.

The essential principles and undertakings defined above will be the subject of a treaty signed between the States and submitted for the ratification of their parliaments. The negotiations required to settle details of applications will be undertaken with the help of an arbitrator appointed by common agreement. He will be entrusted with the task of seeing that the agreements reached conform with the principles laid down, and, in the event of a deadlock, he will decide what solution is to be adopted.

The common High Authority entrusted with the management of the scheme will be composed of independent persons appointed by the governments, giving equal representation. A chairman will be chosen by common agreement between the governments. The Authority's decisions will be enforceable in France, Germany and other member countries. Appropriate measures will be provided for means of appeal against the decisions of the Authority.

A representative of the United Nations will be accredited to the Authority, and will be instructed to make a public report to the United Nations twice yearly, giving an account of the working of the new organisation, particularly as concerns the safeguarding of its objectives. The institution of the High Authority will in no way prejudge the methods of ownership of enterprises. In the exercise of its functions, the common High Authority will take into account the powers conferred upon the International Ruhr Authority and the obligations of all kinds imposed upon Germany, so long as these remain in force.



summary

WELCOME ADDRESS

Roland Ries Mayor of Strasbourg • **Pierre Bertrand** Vice-President of the Conseil Général du Bas-Rhin • **André Reichardt** first Vice-President of the Conseil Régional d'Alsace.

85 SCHUMAN DECLARATION OF 9 MAY 1950

OPENING PLENARY

NO FUTURE WITHOUT MEMORY:

90 WHAT LEGACY DID THE FOUNDING FATHERS LEAVE US?

Debate moderated by **Sylvie Goulard** MEP, President of the European Movement in France and co-Founder of the Europe Forum. With **Paul Collovald** former Director of information at the European Commission and the European Parliament, and Journalist • **Lukas Macek** Director of the “Central and Eastern Europe” programme at Sciences-Po in Dijon • **Mario Sepi** President of the European Economic and Social Committee • **Catherine Trautmann** MEP.

92 SPEECHES

Pierre Lellouche Minister for European affairs • **José Manuel Barroso** President of the European Commission

DEBATE I OUR ECONOMIC AND SOCIAL RESPONSIBILITIES

- 99 A FAIRER UNION
- 101 EMPLOYMENT, POVERTY AND SOCIAL EXCLUSION
- 104 THE FUTURE OF PUBLIC SERVICES
- 106 SOCIAL PROTECTION AND THE CITIZENS

DEBATE II OUR RESPONSIBILITIES IN SUSTAINABLE EUROPEAN POLICY

- 110 THE COMMON AGRICULTURAL POLICY
- 113 INDUSTRIAL POLICY
- 116 FINANCIAL GOVERNANCE AND NEW REGULATION
- 120 EUROPE AND ENERGY

DEBATE III OUR EDUCATIONAL AND CULTURAL RESPONSIBILITIES

- 123 EUROPEAN CULTURES AND VALUES
- 125 A EUROPEAN EDUCATION FOR ALL
- 127 EUROPE IN THE MEDIA

DEBATE IV OUR DEMOCRATIC RESPONSIBILITIES

- 130 EUROPEAN CITIZENS, PARTICIPATE!
- 132 THE LISBON TREATY AND BEYOND
- 135 THE UNION IGNORES BORDERS
- 137 THE TRI-NATIONAL METROPOLITAN REGION OF UPPER RHINE

DEBATE V OUR RESPONSIBILITIES IN THE WORLD

- 139 TOWARDS A EUROPEAN ARMY?
- 141 THE EUROPEAN UNION AND ITS NEIGHBOURS
- 144 EUROPE, THE MAGHREB AND AFRICA

CLOSING PLENARY

RENEWING THE EUROPEAN PROJECT: IN A WORLD IN CRISIS, WHAT RESPONSIBILITIES FOR EUROPEANS?

Debate moderated by **Guillaume Klossa** President of EuropaNova and founder of the Europe Forum. With **Isabelle Durant** Vice-President of the European Parliament and former Belgian Deputy Prime Minister • **Marcel Grignard** Deputy Secretary-General of the CFDT • **Tommaso Padoa-Schioppa** President of Notre Europe and former Italian Finance Minister • **Andreas Schwab** MEP • **Ulrike Steinhorst** Cabinet Director to Louis Gallois, President of EADS.

152 ACTIVITIES

LITERARY CAFÉ, EUROPEAN PARLIAMENT SIMULATION, CULTURAL AND SPORTING ACTIVITIES, EUROPEAN VILLAGE

157 Franco-German declaration

By the Presidents of the Franco-German friendship group at the Assemblée Nationale and Bundestag, **Yves Bur** and **Andreas Schöckenhoff**, read by Yves Bur and Andreas Schwab on 17 April 2010.

159 ADDRESS BY ORGANISERS AND ACKNOWLEDGEMENTS

OPENING PLENARY

NO FUTURE WITHOUT MEMORY

WHAT LEGACY DID THE FOUNDING FATHERS LEAVE US?



Debate moderated by:

Sylvie Goulard

MEP, PRESIDENT OF THE
EUROPEAN MOVEMENT IN
FRANCE AND CO-FOUNDER OF
THE EUROPE FORUM

With:

Paul Followald

FORMER DIRECTOR OF
INFORMATION AT THE
EUROPEAN COMMISSION AND
THE EUROPEAN PARLIAMENT,
AND JOURNALIST

Lukas Macek

DIRECTOR OF THE
"CENTRAL AND EASTERN
EUROPE" PROGRAMME AT
SCIENCES-PO IN DIJON

Mario Sepi

PRESIDENT OF THE
EUROPEAN ECONOMIC AND
SOCIAL COMMITTEE

Catherine Trautmann

MEP

Summary by:

Bénédicte Martin
MOUVEMENT EUROPÉEN –
FRANCE

Paul Followald opens the plenary session with a reading of the *Schuman Declaration*, and expresses the hope that its vision and political will might inspire the Forum's debates. He reminds us of the revolutionary nature of this text, which in the aftermath of the Second World War proposed *Gleichberechtigung* – equality of rights between victors and the defeated. This concept took Chancellor Adenauer and journalists by surprise, and the idea was called "Robert Schuman's bombshell". We may have forgotten it today, but the idea was for France and Germany – at the time divided into occupation zones – to establish together a community.

Sylvie Goulard hails the contemporary significance of the *Schuman Declaration* and asks Lukas Macek, Director of Sciences-Po Dijon and a Czech, about his understanding of the founding fathers' legacy.

Lukas Macek emphasises the political nature of the European project in the 1950s, too often seen as technocratic and intergovernmental. The founding fathers, who were elected representatives, showed great political courage and had a vision of the future. Their aim was not to create a Europe of six, but rather a greater Europe – today of 27 – in order to reconcile Germany not only with France but with all its neighbours. The *Schuman Declaration* also reminds us that the founding fathers did not consider the project in opposition to the United States. On the contrary: Jean Monnet was a proponent of a transatlantic community of shared destiny and values. It is therefore nonsensical to ask pro-American Eastern Europeans to choose between their European and Atlanticist sentiments.

Since Europe's youth have not known war, Sciences-Po Dijon's Director feels it is necessary to find alternative sources of legitimacy for the European project, other than its role in creating peace, since this theme is becoming somewhat abstract. It has become important to politicise Europe, although this should not be confused with "democratising" the European Union. The EU is democratic but apolitical, and therefore an incomplete democracy. The basis of democracy lies within a choice of political alternatives, to be arbitrated by citizens. Citizens' weak identification with institutions, and their lack of interest, are products of an absence of politicisation rather than a simple gap in understanding. The fact that there was no left-leaning candidate to challenge Barroso's second Commission mandate illustrates this lack of politicisation.

**“The absence of
politicisation
leads to a citizens' lack
of interest”**

MEP **Catherine Trautmann** mentions the new rights brought into being by the European project, and the need to make them endure. Indeed, the founding fathers' project went further than Franco-German reconciliation. At its origins lay a moral and human tragedy: the Final Solution. There was a need not only to establish peace, but also to prevent any recurrence of such an event. The founding fathers also aimed to spread their project over a wider area using the federal method. In this way they hoped that people might at last build a common destiny, with a sense of shared belonging to a social citizens' Europe.

Trautmann presents the criticisms that are made of the European Union. Firstly, its ineffectiveness: economic Europe, in which it is possible to travel and work freely, lacks sufficient economic government. Europe is also perceived to offer insufficient protection at the international level. For this reason the European Parliament has raised the issue of the constitution of Europe's External Action Service. Lastly, Europe is accused of not being democratic enough. There is a growing distance between the aims of the European project and its achievements, causing more and more abstention. The Lisbon Treaty, in championing the codecision principle, has made the European Parliament more involved in decision-making process and brought a new response to this escalating problem.

According to the MEP, transfers of sovereignty to the European Union must be justified by necessity. But necessity must not mean imposing choices on citizens. It is imperative to politicise the European Parliament's decisions, to win people over to the compromise principle, to propose alternative political programmes and to make EU-level officials accountable to citizens. That is what Europe is: a mix of ambition, political will and hope on one hand; and necessity on the other. It is also the promise of better individual well-being and successful collective action.

**“Europe is a mix of hope
and necessity”**

Mario Sepi hails the ambition of the Europe Forum and affirms that it marks the start of a new stage in Europe's history, during which civil society will break into politics. Today the public feels a need to be represented democratically by Europe's institutions. A new *Schuman Declaration* is necessary, one which would conquer Europeans' hearts as well as minds, and which would give civil society the means to take part in the European project and its legislative decisions. In addition, today's intergovernmental politics results in clashes between national egotisms, and institutions are making little progress. The Lisbon Treaty emphasises participatory democracy as a means of reducing the EU's democratic deficit. This is also the ambition of the Economic and Social Committee, which is at the disposition of citizens for organising civil-society consultations.

Since 2000 the European Union has another "identity card" to add to that of the single market: the Charter of Fundamental Rights. If Europe's citizens perceive that the Union's aim is the promotion of human rights and democracy, they will identify themselves more easily with it and mobilise more easily than if the project is seen simply as a collection of economic and social trade-offs. The way to bring the Union closer to citizens is to find a socially progressive solution to the crisis and to keep Europe's model intact. Europe must be a global actor in globalisation, with its own values and with political power.

SPEECHES

PIERRE LELLOUCHE

FRENCH MINISTER FOR EUROPEAN AFFAIRS

Pierre Lellouche expresses his satisfaction with the Europe Forum event in Strasbourg, asserting that governments and the Commission need civil society at this crucial moment in Europe's history. He reminds us that Strasbourg is also home to the Council of Europe, an institution where rights are created and which represents hope in numerous non-EU countries. He expresses worry at Europe's role in the world, given the immensity of today's problems. The concept of Europe is more important than ever, but the world outside the continent has changed

radically. Sixty years ago, five years after the world's worst ever conflict, a minister from a victor country – Robert Schuman – reached out to the defeated enemy to propose a community of rights, established on the basis of equality. This astonishing act gave birth to the idea of Europe's project.

The fiftieth anniversary of the twinning of Suresnes – a town near Paris – with a German town is a reminder that the mayor of the time signed the agreement to jeers from the crowd. Since then, France and Germany have built a relationship – political, economic and human – without equal in the world. It is found within ministerial cabinets, whose members draw up Franco-German ten-year work programmes. Unfortunately, we saw in the Balkans what happens when France and Germany disagree: 250,000 people died there. The Franco-German motor remains essential to the European project.

The idea remains essential, then, but there has nonetheless been an unprecedented revolution in the balance of power at world level. Confronted with major new economic and strategic poles, the European Union risks relegation. Jacques Delors talked of "survival or decline": this moment is crucial for the values of Europe. We are witnessing the end of five centuries of European domination: within 30 years, the 500 million Europeans will represent only 6% of world population and 12% of world GDP. Europe will find it difficult to keep up with the competition. This is why we must move beyond the idea of Europe from sixty years ago. The world is changing while Europe talks: Europeans need to raise their level so that Europe meets today's challenges. The problem is that public opinion is tending towards indifference and even nationalism. Europe is seen as too distant, not protective enough, not important enough. This is why the presence of citizens at this Europe Forum is important: Europe spends too long in institutional debates. Fifteen years of discussion was needed to arrive at the Treaty of Lisbon, during which time the world moved on. There is a tendency to spend time on institutions rather than more fundamental subjects, such as the new European External Action Service, aid to Greece or the protection of Roma people. By the same token, Europe is not united enough – a fact demonstrated at the Copenhagen conference of December 2009.

We have institutions, but we also have immense challenges to face up to. Not everything is going well, but political will can be sufficient to deal with crises. In 2005, 55% of the French said "no" to the constitutional treaty, and France was isolated. Mr Sarkozy proposed a simplified text and submitted it for parliamentary ratification while others were demanding a new referendum. Such political initiatives are vital and allow progress to be made. It is not enough simply to make proclamations. The world is changing to such an extent that there is no choice but to translate talk into action. This is what we are doing.

JOSÉ MANUEL BARROSO
PRESIDENT OF THE EUROPEAN COMMISSION

Non-official
version translated
from French

Minister;
Mayor of Strasbourg;
President, and friend, Tommaso Padoa-Schioppa;
Presidents and members of the Conseil régional and Conseil général,
ladies and gentlemen,

Thank you, Tommaso Padoa-Schioppa, for these words of introduction. I am pleased to take part, with you, at this Europe Forum in Strasbourg. It was with great pleasure that I accepted the invitation from Jacques Delors and yourself.

You asked me to talk to you about "Europe: what heritage, what responsibilities?", with the subtitle, "no future without memory".

Moreover, you organised this event in celebration of Franco-German friendship. For more than fifty years this friendship has been a major success of the European project.

Our heritage is the reconciliation of the peoples of our continent, as sought by a few exceptional and visionary individuals. The *Schuman Declaration* was made 60 years ago on 9 May. It is our founding text. It expresses the essence of the European project: a dream, an ideal, to be realised by pragmatic means, by concrete measures of solidarity.

It was incredibly audacious to talk of a united Europe only five years after the most devastating conflict of all time. As for merging national interests within a European Coal and Steel Community as a prelude to a wider community, this was, in 1950 – in the context of nation-state ascendancy – pure recklessness, both politically and intellectually!

Our heritage is the political project of the founding fathers. It is the greatest project of supranational integration there has ever been. Europe is much more than just a market! It is the world's largest example of combined political and economic integration. It is a community of law and values. It is an area of solidarity and cooperation.

Our heritage is also the community method. That is, the European rules of the game, with solid institutions and decision-making processes of proven robustness. This method allows for the emergence of a European public interest, which expresses our common values and makes us all stronger.

Today we are the trustees and the actors of this political project. And to this extent we have immense responsibility. The most important responsibility is to preserve and deepen this heritage. It is to keep building a Europe which is strong in the world. This is especially true given the new international context. Europe must mobilise all its energy, political will and ambition if it is to meet the challenges of globalisation.

But are we preserving our heritage? What of the risk of seeing it come undone?

The Lisbon Treaty strengthens the European project. It strengthens European institutions, all of them. It provides more coherence, effectiveness and legitimacy to our decisions. This thanks to more competences for the European Parliament. Thanks to wider use of qualified majority voting in the Council, which makes accords easier. Thanks to greater powers for the Commission, in particular relating to economic and monetary union, and in external relations. Thanks to the creation of a high representative for external relations, who is also vice-president of the Commission.

All these innovations are genuine steps forward. They have political logic: more community ambition for more common action.

In fact, the community method has been significantly strengthened by the Lisbon Treaty. Firstly by the extension of the "ordinary legislative procedure" – which includes the Commission's right of initiative, a Council vote by qualified majority, and codecision with the European Parliament. Secondly by the abolition of the pillars and the full communitarisation of the area of justice, freedom and security (formerly the third pillar).

But while we have an instrument to strengthen a part of our heritage – the community method – what is happening?

Some seem to interpret these changes as intergovernmental. I am sure you will agree that this is at the very least something of a paradox.

I understand that globalisation might worry people, of course. I am aware of the slightly defensive attitudes which arise when people perceive that the world is interdependent. The result of this can be introversion and the temptation to return to everyone-for-himself national thinking.

And other factors too can doubtless explain the phenomenon.

But how is it that some see in the Treaty of Lisbon the opposite of what it means?

The Lisbon Treaty must be applied as intended: a treaty which provides for more ambition, and for more Europe.

The European Council now has a permanent president, which increases the scope for coherence and continuity in the action of member states at EU level. It must contribute more than ever to strengthening the Union, while respecting the community method.

Our diplomatic service, which is being created, must help bring national diplomacies together, and help strengthen Europe's role in the world. It will be under the authority of the high representative and Commission Vice-President, and will support the Commission and the Council in all external action.

Above all, people must understand that the European Union is not simply Brussels and Strasbourg. Member states, including their civil society, must support the European project by cooperating with Europe's institutions, foremost among them the European Parliament and Commission. It is when we take the community-based approach that we can go the furthest. Divided, we fail. If I share with you some of my worries it is because I want you to know – you, who have faith in Europe – that we, Europeans, must mobilise ourselves at this important time in Europe's history. The case of Greece speaks volumes. When difficulties emerged, there was a need for action. First of all in Greece and by Greece, by means of serious and ambitious reform. Greece rose to this challenge. At this point I pleaded for European support and European solidarity. Finally, after much hesitation, reason won over. We ended up finding a response that I would describe as creative.

An intergovernmental interpretation, of wariness, of doubt – this is not my idea of Europe. This was not the idea of Europe that Jean Monnet and Robert Schuman left to us!

So there are times when it is necessary to choose. There are times when you must speak up clearly. What are we trying to do in Europe? Do we want to strike out ahead, together, and with ambition? Or will everyone stand his ground, at the risk of decline?

My response is very clear.

We have immense challenges before us. In the first place, we need to emerge from economic crisis. The worst of the storm is perhaps behind us, but the recovery is still fragile, with unemployment far too high. We then need to commit to a new economic and social strategy – and to continue to equip ourselves for the competition of globalisation.

In 1954 Jean Monnet wrote something that could have been written today: "Our countries have become too small for today's world, which is scaled according to modern technological means – and thus to America and Russia today, China and India tomorrow."

So when it is necessary to tackle head-on international competition, climate change, energy insecurity, demographic decline and migration, it is certainly not a time for hesitation. For the Union it is a moment of truth. Faced with all these challenges, our best hope of success is Europe! It is to go further in coordinating policy. It is to assert Europe's role in the world. It is to define the European interest and produce a consensus. It is to defend, doggedly and strategically, the Union's values and interests on the world stage.

The Commission proposes a new economic strategy, the "Europe 2020 Strategy". A new model of growth for Europe. The model implies a major

project of renewal to create a Europe of knowledge and innovation, a Europe of employment and social cohesion, a greener, more competitive Europe. It is what will allow us to keep our social market economy and our European model of society.

Inside the Union we are interdependent. Measures taken in one member state have repercussions in others. This is, incidentally, why I have suggested to member states the idea of a "declaration of interdependence", to be followed by more cooperation and solidarity. The idea of "Europe 2020" is to coordinate efforts, to move forward together.

Already, some are showing reticence at the idea of setting objectives for education, an area of absolute priority. Education is an exclusive competence of member states, it is said. Yet the Lisbon Treaty says that the Union has a coordination competence in education. In other words, the EU may coordinate or complement the action of member states. How can we discuss a European economic policy – and thus competitiveness – without talking about professional skills and qualifications? Without talking about education and training? The Union must fill out the efforts of member states to improve the quality of our teaching and training systems. What counts is to better prepare young people for employment!

There is also reticence when the Commission proposes making poverty reduction a European objective. After all, this is clearly a national competence at its core. But the Lisbon Treaty states that social cohesion is an objective of the Union, and that reducing social exclusion is a competence shared between the Union and member states. Europe must therefore make use of its instruments and prerogatives to limit the social insecurity and human suffering which economic crisis has exacerbated.

In Europe there is demand for more economic coordination. In my policy plans for the new Commission, which I presented to the European Parliament in September 2009, I called for better coordination of economic policies.

There is also demand for economic governance. The Commission will examine several possibilities for strengthening the stability and growth pact, deepening coordination of economic policy, and creating a permanent mechanism for crisis response. It will publish a communication in mid-May. This communication will be very clear. In answer to those who might wish economic governance to take place outside the community method, the Commission will state that, no, it must be done within the treaty framework. After all, we are a community of law!

And this community of law must serve Europe's citizens. There is demand in Europe for better ways of making citizens' rights count. The Commission will therefore publish, next week, a concrete programme of actions to complement the area of justice, freedom and security.

It is time for us to take our responsibilities. The Commission assumes its own ones: to use fully its power of initiative and to continue to serve the

European public interest. To live up to our heritage, we must translate our principles into political decisions. We must allow Europe's institutions – in particular the Commission and the European Parliament – to use their capacity to take forward this political project!

At times we have suffered from a lack of unity. There is no avoiding the fact. Ideological divisions between pro-Europeans have sometimes helped eurosceptics. Some have perhaps not properly understood the historical meaning of the 2004 enlargement, for example, or not understood the full benefit that this enlarged Europe brings us collectively. Others prefer Europe as a market, in comparison to Europe as a political entity. Still others advocate a more political Europe but not a deepening of the single market. We must overcome these divisions. In order to help shape globalisation, Europe needs to mobilise all its strengths – the scale brought by enlargement, the economic clout given by the single market, the capacity for determined action that political integration allows. It is around all these elements that pro-Europeans – all of them – should unite in a veritable coalition for Europe!

What is needed is a true coalition between all member states – small and large, new and old – and between our institutions, and all the pro-European forces across the political spectrum, in particular within the European Parliament.

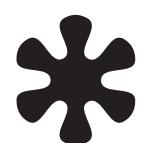
We need an alliance between all those who love Europe and have a European ambition. We are entering a new period. Political determination is going to be needed. In a few years we will see what a qualitative leap we have made.

I make this appeal to all those who feel the responsibility to take Europe's heritage forward. It is our duty to the founding fathers. But it is not simply a responsibility to the past, it is also and above all a responsibility for the future.

Europe is strong when united. It moves forward when there is cohesion and solidarity. It is by pursuing its ideal that Europe is capable of the best. So let us be worthy of our heritage. Let us mobilise the spirit of our institutions. And let us take our responsibilities. It is our best chance to come out as winners! Thank you.

our economic and social responsibilities

The question of responsibility is at the heart of the European project and can be broken down into several parts. The third Europe Forum proposed a day of debate organised around the different levels of responsibility. With economic recession generating new economic and social concerns, participants showed particular interest in these debates. Beyond the crisis, the European project and its associated socio-economic and legal developments have created new problems. But it also has created new responsibilities and opportunities, which allow Europeans to collectively mobilise against these challenges. The Europe Forum partners devoted four debates to these themes, dealing with social convergence; poverty and social exclusion; public services; and social protection.



*Workshop organised by:
CFDT*

*In partnership with:
DGB / UNSA / Europe et
Société*

*Debate moderated by:
Marcel Grignard
DEPUTY SECRETARY-
GENERAL OF THE CFDT
WITH RESPONSIBILITY FOR
EUROPEAN ISSUES*

*With:
Michel Guerlavais
EUROPE AND INTERNATIONAL
COORDINATOR AT UNSA*

*Oliver Klotz
DIRECTOR GENERAL OF
HEUFT FRANCE
Ioannis Poupkos
GREECE TRADE UNIONIST,
MEMBER OF THE YOUTH
COMMITTEE OF THE
EUROPEAN TRADE UNION
CONFEDERATION*

*Jutta Steinruck
MEP, MEMBER OF THE SOCIAL
AFFAIRS COMMITTEE*

*Summary by:
Mariano Fandos
CFDT*

A FAIRER UNION

TOWARDS a SOCIAL CONVERGENCE OF EUROPEAN COUNTRIES?

Member states share certain features which show that a European specificity exists, particularly in terms of social protection and workplace dialogue. However, the "ever closer union between peoples" sought by the European Union continues to bump up against a heterogeneous reality in this field. From one member state to another, we find very variable situations in terms of the level and functioning of social protection; the space given to workplace dialogue (areas covered, strength of the actors, relationship between the law and negotiation, etc.); labour costs; how employees are represented, etc.

Construction of the single market – which moves to a new stage with the transposition of the services directive – means increasing competition between member states, both social and fiscal, whereas these areas remain essentially within national competence. In addition, in certain countries, judgements of the European Court of Justice are stoking a debate about how the rights of mobile workers should compare to those of workers in the destination country.

In order that this new competition does not result in a premium for the lowest bidder in terms of social charges and tax, a genuine European labour market must be created – with defined minimum rights and the goal of a European convergence of these rights. This workshop aimed to debate the possible means of organising such a convergence.

Marcel Grignard asked participants to describe the state of affairs from the perspective of their occupations. This highlighted the difficulties encountered by the European Union in directing a response to the crisis and to situations which vary greatly between member states. It is the most vulnerable populations which suffer, with high levels of unemployment and social insecurity. This is particularly the case of young people, especially in countries such as Greece, where unemployment of under-25 year old is due to reach 28% this year (or more, given the austerity plan about to be imposed). In Ireland and Spain the figure has already passed 30%. For the EU, it was 21.5% at the end of December.

In addition, small and medium-sized businesses have difficulties applying complex legislation, and lack the capacity of large companies to organise themselves and conduct lobbying.

Better regulation seems indispensable in order to avoid the law of the jungle and of the lowest common denominator. Several participants call for a strengthening of EU action in the social field. Jacques Moreau, president of Europe et Société, regrets that European trade unionism has not taken stock of the Lisbon Strategy, which would have shown the need to reinforce such action. Pervenche Bérès, MEP, mentions several means by which the EU might help address the social issue: a minimum income, services of public interest, the social clause in the Treaty of Lisbon. She considers that Europe must stand its ground at the international level, promoting international regulation to integrate social and environmental standards into world trade, as well as controls on finance to limit speculation.

In conclusion, Marcel Grignard emphasises the necessity to find compromise solutions which integrate economic and social factors, asserting that it is not enough to prolong the past in order to prepare for the future. This is indeed a lesson of history. It is today's challenges that must be heeded: Europe's role in a world of emerging countries, intergenerational solidarity in a context of weakening demographics, poverty and social exclusion, environmental challenges, the knowledge economy, etc.

POSSIBLE WAYS TO PROMOTE SOCIAL CONVERGENCE

- Improve young people's participation in society;
- The need to move towards fiscal convergence between European countries, by using – at least at first – measures of enhanced cooperation;
- Take better account of social factors in the Union's policies. To this end, the addition of a "social progress" protocol to the treaties would be useful. Such a text, as promoted by the European Trade Union Confederation, should guarantee equal legitimacy for European social law alongside the market freedoms (free circulation of goods, services, capital and persons) as defined in the treaties;
- Find compromise solutions on the directives relating to working time and mobile workers.

MAIN PROPOSAL

Compromise solutions over minimum wages, taxation, services of public interest, directives on working time or seconded workers, etc., could be established by means of a specific measure of enhanced cooperation, or a protocol on social progress.



Workshop organised by:
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)

Debate moderated by:
Sébastien Maillard
JOURNALIST COVERING EUROPE FOR LA CROIX

From testimonies gathered by:
Patrick Valentin

COORDINATOR AT WRESINSKI "EMPLOYMENT-TRAINING" NETWORK WITHIN ATD QUART-MONDE MOVEMENT

Pierre Hoerter
PRESIDENT OF "LA MAIN VERTE" ASSOCIATION

With:
Sylvie Goulard
PRESIDENT OF THE EUROPEAN MOVEMENT IN FRANCE, MEP AND VICE-PRESIDENT OF THE PARLIAMENTARY INTERGROUP "EXTREME POVERTY AND HUMAN RIGHTS – FOURTH WORLD COMMITTEE"

Wolfgang Müller
DIRECTOR OF THE BRUSSELS OFFICE OF THE BUNDESAGENTUR FÜR ARBEIT

Chantal Richard
CONFEDERAL SECRETARY RESPONSIBLE FOR "THE FIGHT AGAINST POVERTY" AT THE CFDT AND MONITORING NEGOTIATION ON THE INCLUSIVE LABOUR MARKET

Summary by:
Jérémie Cazeneuve
CCMSA

EMPLOYMENT, POVERTY and SOCIAL EXCLUSION

LOCAL ACTION BEYOND THE 2010 EUROPEAN YEAR OF THE FIGHT AGAINST POVERTY AND SOCIAL EXCLUSION

The European Union is one of the richest regions in the world. Yet nearly one European citizen in five lives below the poverty threshold, set at 60% of the median national income. Other figures are worrying too: one European in ten lives in a household where nobody works. However, work is not a guarantee against poverty: 8% of working Europeans live under the poverty threshold.

And yet who could deny that poverty and social exclusion contradict the EU's values of solidarity and social justice? Without waiting for the recession, 2010 was declared "European Year" of this cause. This obliges member states to mention in their national programmes the fundamental right to live in dignity and to take an active part in society, and to promote greater social cohesion. But as the Lisbon Strategy is assessed, and in advance of the EU 2020 Strategy, the spotlight is on the link between

Europe, employment policies and the fight against poverty and social exclusion.

On one side, for the last ten years institutional actors have been calling for coordination of employment policy at the highest level (without necessary linking this to the poverty issue). But there is still relatively little assessment of the effects of European policies on employment. On the other side, local social-policy actors, for whom Europe is distant and abstract, are experimenting and innovating, often in perfect harmony with EU policy orientation and sometimes beyond. How do these two worlds coexist and perceive each other?

Dialogue between participants with various backgrounds enabled a comparison between perceptions of priorities and of the interaction between employment and poverty reduction. It transpired that these issues are a means of re-legitimising the European project in the public mind – where fears are rife over economic globalisation – and of allowing the Union to support local initiatives if it chooses.

The Alsatian association "La Main Verte" aims to help handicapped people into lasting, ordinary employment, by training and employing about thirty mentally and physically handicapped individuals to take on permanent agricultural work. The company "Travailler et apprendre ensemble", from Noisy-le-Grand, was established by the movement ATD-Quart Monde to experiment with the conditions allowing universal access to work – and particularly for those who have become distanced from work (or rather for whom "work has distanced itself"). Such good practice illustrates the fact that no-one is unemployable. Action on the employment rate will not be enough to reduce poverty, since poverty takes many forms, including cultural ones. That in any case is a lesson from local experience. Another is that Europeans all demand to work, and this demand is the central one in terms of fundamental rights.

It remains that at EU level the question of method is important. The panellists agree that the open method of coordination, as currently applied, is not a sufficient response to the issue. We must also beware not to resort to a purely statistical approach to the 80 million Europeans living under the poverty threshold. The Commission's proposal, in its recent EU 2020 Strategy, to reduce the number of poor by 20 million within 10 years is certainly positive, but it is also insufficient – because incantatory and discriminatory: even if poverty cannot be eliminated overnight, what message are we sending to the 60 million who remain? That we are dividing poverty into four? On this subject the European Parliament is currently mobilised.

Another Europe-sized problem brought up by the debate is that of poor workers, whose numbers are increasing everywhere. On this subject several participants regretted that Europe does not take more action on low wages, insecure or atypical jobs, and qualifications – in particular to help

states avoid creating programmes which result in windfall effects and poverty traps (part-time jobs, cumulated short-term jobs, etc.). Such situations do not allow individuals to live decently, especially given that most minimum social indicators are situated beneath the poverty threshold.

In any case, employment is not all that counts in social-inclusion policy: even if it gives structure to people's lives, it is not sufficient. There is also education, culture, access to public services. At the same time, for the long-term unemployed (a terrible condition in itself), jobs are the most precious commodity, because they generally bring access to all the other rights. Should we not therefore abandon technocratic methods and rehabilitate the notion of assistance for individuals' employment paths? There are many examples of programmes which defend the right to work, as a guarantee of income, a point of reference in life, financial and social integration. But this idea of dignity earned by work and by status in a working society does not necessarily contradict the observation that a new type of poverty is gaining ground insidiously. Such poverty is cultural, it prevents self-expression, generates violence and in general hinders progress. At the highest European level, the challenge is not to dissociate these ideas, but rather to notice their complementarity – in particular in terms of the paths taken by individuals who are assisted by social services units.

However, we must not expect too much from Europe. In many regards, responsibilities are national, even local. It must be emphasised that the greatest freedom of action lies at the level of states and local authorities. And however many legal mechanisms exist – using compulsion or incentives – no text, in particular a European one, can legislate for mentalities. Even European social dialogue has limits, because in most cases it must take place at national level: the recent accord on an inclusive labour market is a European recommendation (a strong one, it is true) that must be made to work at national level. This European agreement is a first step. Now the social partners and member states must seize the chance to apply it and thus bring together the social and economic realms.

Europe must direct more attention to the most innovative national policies. In this respect the situation of Germany is particularly instructive. In employment policy there exists no formal notion of "qualification": what counts is the underlying skill. Take the case of the baker struggling to find work in his field: instead of him staying there fruitlessly, and without being asked to change profession completely, he would be helped to find a position as a pastry cook – if necessary with access to a complementary training course.

Another concrete and immediate idea for action: the innovative social experiments, like PROGRESS, that the Commission offers. Local actors – on a request for proposals – may experiment and assess innovative and novel practices, with the benefit of EU funding. The idea is eventually to use these programmes to produce new directives or texts which help guide

national policy. Here is another way in which Europe might be brought closer to citizens, and particularly the most vulnerable ones.

RECOMMENDATIONS

Poverty and social exclusion being contrary to the EU's shared values of solidarity and social justice, this workshop produced several recommendations that the EU might take account of.

- **In its EU 2020 Strategy, the Commission should not simplify the problem of poverty and social exclusion to the unemployment rate alone;**
- **The European Union should launch specific initiatives for "poor workers", since they are increasingly numerous in several countries and illustrate the fact that jobs alone are not sufficient – they must also be of quality, properly paid and accompanied by dignified and flexible working conditions;**
- **The European Commission should make systematic studies of the impact of its other sectoral policies on jobs;**
- **Tools such as the PROGRESS programme should be used in future directives or guidance texts where the aim is to steer new national policies.**

On all these points the European Parliament and its "Extreme poverty and human rights – Fourth World Committee" intergroup must be at the spearhead of action – within the limits of skills, of course, but with the aim of being consistently pro-active.



Workshop organised by:
**Association Française
du Conseil des
Communes et Régions
d'Europe (AFCCRE)**

Debate moderated by:
Christophe Chaillou
DIRECTOR-GENERAL OF
ASSOCIATION FRANÇAISE DU
CONSEIL DES COMMUNES ET
RÉGIONS D'EUROPE (AFCCRE)

With:
François Castex
PRESIDENT OF THE
INTERGROUP ON PUBLIC
SERVICES AT THE EUROPEAN
PARLIAMENT

Laurent Ghekière
REPRESENTATIVE OF THE
UNION SOCIALE POUR
L'HABITAT AT THE EU,
MEMBER OF THE GROUP SSIG
FRANCE

Jérémie Smith
DIRECTOR OF ADVOCACY
INTERNATIONAL, FORMER
SECRETARY-GENERAL OF
THE COUNCIL OF EUROPEAN
MUNICIPALITIES AND
REGIONS

Summary by:
Sabine Martorell
AFCCRE

THE FUTURE OF PUBLIC SERVICES

BEYOND EUROPE'S DIFFERENT VISIONS OF PUBLIC SERVICE, WHAT SHARED INITIATIVES CAN BE ENVISAGED TODAY?

All Europe's citizens are attached to their public services, even if across Europe there are very different ideas and realities surround these services. Among both citizens and elected representatives, concerns are rising about what is seen as an "unravelling" of public services. Despite growing recognition of their role, starting with the Amsterdam Treaty and extended by the Lisbon Treaty, public services continue to be seen through the prism of economics.

THE APPROACH ADOPTED BY THE EU

The approach favoured up until now is linked to the objective of creating an internal market. This has led to the adoption of several sectoral directives, in transport, energy and postal services. These sectors behave essentially

consisted of deregulated national monopolies. The latest measure adopted is the "services" directive, initially known as the Bolkestein directive, after the former internal market commissioner. It represents an essential element necessary for completion of the internal market, but it covers services whose "human" dimension is more significant than sectors dealt with previously. Among other things the directive concerns services that local authorities consider as non-commercial, meaning that European competition rules should not apply. The main difficulty lies in defining which services and sectors should be considered as commercial.

Concomitant to this directive, the Lisbon Treaty has introduced new factors. The treaty affirms the need to guarantee the economic and financial conditions necessary for public services to function; and provides a legal basis to allow the Union to act in the field.

The "public services" intergroup of the European Parliament is working within this new legal environment. The very name of the intergroup aims to bypass the confusion created by the European Commission's use of multiple terms, including SIG, SIEG, SSIG and SNEIG. The intergroup comprises MEPs from all political groups who wish to clarify the legal and financial situation of public services and to promote a policy debate on the issue.

DIFFERENT VISIONS AND POINTS OF AGREEMENT

Beyond differences of conception, tradition and organisation in each country, Europe's model of society is based on public services. A recent study by the Centre Européen des Entreprises Publiques showed that public services account for 26% of EU GDP and employ 64 million people. Given these considerable figures, it is perhaps surprising that public services are not more specifically mentioned in EU treaties and secondary law (legislation adopted on the basis of the treaties). This is also true for the Lisbon Treaty, which allows for progress but remains somewhat silent on the question.

This silence is in fact quite logical, because the Treaty of Rome did not at all concern itself with this subject. It treated public services as the domain of private businesses, on whom public-service obligations could, optionally, be imposed. The approach of the European Commission and the Court of Justice is to see almost any activity as in part economic, even if public authorities have attached to it a public-service objective. In this context, public intervention can only be justified in marginal cases of market failure. This approach must change. The law must be amended in order to recognise the special significance of public-sector service. For example, in the case of public tenders, the law must acknowledge the exception recognised by EU jurisprudence concerning cooperation between public entities. This is a particular demand of the European Charter of Local and Regional Public Services, adopted in 2009 by the Council of European Municipalities and Regions.

THE GAP BETWEEN NATIONAL PRACTICE AND THE EUROPEAN COMMISSION'S APPROACH

In the field of social housing, for example, certain programmes run by member states and local authorities are in conflict with European rules on state aid. European law applies to any economic activity involving paid services, whatever the price and the link with the real cost of the service. Such a wide definition takes in numerous domains. Thus the Dutch approach, based on the wide definition of social housing as being available to all people, is being investigated by the Commission – which considers that the service may only be solicited by the most vulnerable part of the population.

It is important to address the issue of potential impact on the internal market, to the extent that it is non-existent for many of these services. There is a problem of proportionality between the law (essentially developed for major networked industries) and services which are often implemented at a local level. Community law must recognise these particularities and adapt, perhaps by defining thresholds. However, there is no consensus around these questions, in particular in the European Parliament.

RECOMMENDATIONS

- We must reaffirm the major role of public services in Europe. During the recent economic crisis they demonstrated their utility by underwriting Europe's cohesion, economically and socially.
- European law must be adapted to this reality in order to find a better balance between the internal market and the operation of public services.
- Public services do not exist solely to address failures of the market. They are partners within a European model of society.
- Europe's institutions, states and local authorities must be aware of their precise responsibilities in building a Europe of public services which benefit citizens. The European level is not always to blame, to the extent that national legislation and choices are sometimes more restrictive.



Workshop organised by:
MACIF

In partnership with:
IPSE / L'Europe à la Une

Round table moderated by:
Marie-José Fleury
L'EUROPE À LA UNE

With:
Nathalie Chaze
UNIT HEAD AT DG HEALTH AND CONSUMER AFFAIRS, EUROPEAN COMMISSION

Daniel Fabre
ADMINISTRATOR AT MACIF MUTUALITÉ, PRESIDENT OF CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) IN VAL DE MARNE

Otto Kaufmann
RESEARCHER AT MAX PLANCK INSTITUTE IN MUNICH, VICE-PRESIDENT OF IPSE

Pierre Lepetit
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, VICE-PRÉSIDENT DE NOTRE EUROPE

Summary by the workshop organisers.

SOCIAL PROTECTION AND THE CITIZENS

LIVING WELL IN THE EUROPE OF TOMORROW

The aim of this workshop was to review the EU's competences in the fields of health and social security. The discussion helped identify potential solutions in Europe for securing our passage through life, and our health, in a global context of changing economics, societies and demography.

The EU's activity in the health field is recent and little understood, the situation having changed since the creation of the European Economic Community in 1957. Today, in the Lisbon Treaty, health features both in competences "shared" between states and EU institutions (e.g., questions of safety in public health) and in the so-called "supporting" competences (e.g., protection and improvement of health).

COORDINATION OF SOCIAL SECURITY REGIMES

On the issue of social security regimes, member states have competency and not the European Union. However, the free movement of people, a principle at the heart of European integration, is inconceivable without the accompaniment of social security. This is why, since the beginning of the European project, European rules for coordinating social security systems have been put in place. Salaried workers and rights-holders were the first to benefit, and then the rules were extended to all workers. The (EC) regulation 883/2004, on the coordination of social security systems, now concerns all European Union citizens. Due to the principle that rights must be kept from one state to another, access to social services is guaranteed within the EU.

The Court of Justice of the European Communities (known since the Lisbon Treaty as the Court of Justice of the European Union, or CJEU) has also produced important jurisprudence on these issues in recent years – for example the Kohll and Decker ruling.

On the question of demands for authorisation for healthcare abroad, its jurisprudence diverges from the legal framework given by the (EC) regulation 1408/71 on application of social security regimes to salaried and non-salaried workers and members of their families who move around the EU. This ruling makes prior authorisation obligatory for healthcare acts abroad. Conversely, the Court of Justice, via various rulings issued since 1995, has judged authorisation unnecessary for certain healthcare acts. The new regulation (EC) 883/2004 (which replaces regulation CE 1408/71 from 1 May 2010) does not take account of this jurisprudence and maintains the authorisations. In the future there is a question of whether the CJEU will continue to issue rulings contrary to existing regulation.

CROSS-BORDER HEALTHCARE: LEGAL FRAMEWORK

Free movement has created a novel situation for cross-border healthcare systems, because it gives residents of cross-border zones the possibility to receive treatment in the neighbouring state. Given the particularities of this sector, healthcare services were removed from the fields affected by the services directive, being drafted by the European Commission's DG Internal Market. A directive specific to healthcare services, defining common rules for member states, was therefore put in place by the DG Health and Consumer Affairs. A proposed directive on application of the rights

of patients in cross-border healthcare was adopted by the Commission on 2 July 2008. It falls within the framework of the 2008-2013 health strategy known as "Together for Health: a strategic approach for the EU 2008-2013". The directive could be adopted by the end of 2010.

The proposed directive has three objectives, constituting three pillars.

1. Help citizens to exercise their rights and be reimbursed for healthcare received in another member state;
2. Guarantee safe and high-quality healthcare for all;
3. Promote cooperation on the part of member-state healthcare systems in order to improve healthcare for all.

Lastly, this directive should improve the rights of the patient, in particular by providing access to clearer and more useful information on rights, reimbursements and healthcare in other member states.

THE ROLE OF COMPLEMENTARY HEALTH INSURANCE IN THE CONTEXT OF INCREASING MOBILITY

In the French health insurance model, organised around sécurité sociale, equality of access to healthcare is promoted by the recognition of complementary insurance – provided by mutual organisations, among others. This complementary level functions on the basis of the values of solidarity and equity, and the principles of democracy, liberty and non-profitmaking. The European Parliament's report on complementary health insurance (rapporteur Michel Rocard) noted the role played by non-profit insurance organisations in a context of financial disengagement by states.

The European health insurance card has created a novel situation, with an increasing number of beneficiaries travelling in order to access healthcare. This phenomenon raises an important concern: how to avoid a two-speed system developing, creating differences of access, quality and reimbursement amounts between patients – according to the information available, or the patients' social class or origins. There is also a question over the role of information: should mobility be encouraged? Who should be responsible for this information?

HEALTH AND SOCIAL SERVICES OF PUBLIC INTEREST

Health is related to the issue of public-interest services. In both cases, defining the regulatory framework raises the following question: should there be openness and competition, or should there be public-service social activities based on values such as solidarity and universality?

A debate is widening over the potential threat to public services of European integration. In France in particular, there is widespread support for an exception to be made for the state in the case of its public-service missions. Today the need is becoming clearer for other actors to take on these missions too. A European framework is provided by the Lisbon Treaty and the "Monti-Kroes" package, which provides for "social services

of general interest" (SSCI). This framework for establishing SSGIs is difficult and complex, but sufficient. It is therefore urgent to build such services by adopting a different approach, in particular by means of partnerships between public authorities and private entities with the capacity to provide the same service without subsidy.

RECOMMENDATION

In order to live well in the Europe of tomorrow, in particular in terms of health and social protection, a transverse clause on health could be created in the Lisbon Treaty to ensure that these subjects are taken into account in all the EU's policies. This clause could be modelled on the transverse social clause.

OUR RESPONSIBILITY FOR SUSTAINABLE EU POLICIES

Sixty years after the Schuman Declaration, a very new challenge has become a priority for Europe's societies and economies: sustainable development. If the European project can be considered as a sustainable political solution to pacify the continent, today's sustainability challenge is global and multiform. Europeans need to resolve imbalances which threaten them in the medium and long term. These include the management of natural resources and food resources (linked to the CAP); financial regulation, associated with the EU's unprecedented crisis since 2008; the preservation of its industry in a context of international competition; and improving the reliability and sustainability of its energy resources.



Workshop organised by:
**Les Jeunes
Agriculteurs – France**
**/Bund der Deutschen
Landjugend**

Debate moderated by:
Julien Valentin
VICE-PRESIDENT OF
THE FRENCH JEUNES
AGRICULTEURS

Avec:
Gunther Hiestand
PRESIDENT OF THE GERMAN
BUND DER DEUTSCHEN
LANDJUGEND
Jean-François Quéré
REGIONAL DIRECTOR OF
AGRICULTURE AND FORESTRY,
ALSACE

Summary by:
Nadège Chambon
NOTRE EUROPE

THE COMMON AGRICULTURAL POLICY IDEAS FOR RENEWING AN ESSENTIAL HERITAGE

The common agricultural policy (CAP) is at the heart of European integration. Created in 1962, it was the first policy for which member states pooled their sovereignty and their budget. 2010 and 2011 are years of crucial choices over the reform of this policy and its budget. They will determine the future of European agriculture. In this context Europeans are faced with several questions. What kind of food do they want to produce? How can they encourage practices favourable to the environment and natural resources? Is it desirable to maintain agriculture and farmers in our rural areas? What ambitions can Europe envisage for farming, fifty years after the creation of the CAP by the founding fathers?

HISTORICAL FOUNDATIONS WHICH REMAIN RELEVANT

In the aftermath of the world wars, the aim of the CAP was to ensure the independence of Europe's food supply. As the main integrated European

policy, the CAP was for a long time the largest item in the Community budget. Today that is no longer the case. However, the objectives assigned to the policy by the Treaty of Rome have remained intact (article 39 of the Treaty of Lisbon). The CAP aims to increase agricultural productivity by ensuring an optimal use of the factors of production, in particular labour; to guarantee security of food supply; and to ensure reasonable prices for consumers.

Given the rigidity of demand, the CAP has operated on supply. The CAP's first pillar aims to guarantee market security. The policy has allowed Europe to meet its quantitative objectives: there is sufficient food, and the EU has modern production which exports. But the record is less positive for the objectives of prices which are reasonable for consumers and remunerative for farmers. Prices of agricultural produce have fallen by 60%, but this has not been entirely passed on to consumers in the prices they pay. The concern over farming income has been especially strong since the 1990s, because price instability has increased whereas the market regulation instruments have been weakened by successive reforms. Tension thus surrounds the historical objective by which the CAP might allow farmers to have the same average income as the rest of the population.

A NEW THREAT TO EUROPEAN AGRICULTURE: GENERATIONAL RENEWAL

Farmers' loss of income now poses a threat to the agricultural profession: only 7% of farmers are aged under 35 in France. Encouraging young people to take up farming means ensuring a decent income and stable prospects, the prerequisites for making the necessary investments to start a farming business. Given this need for often significant initial investment, and the existence of numerous hazards (climatic and economic), it is essential that the CAP provide start-up assistance so as not to "send young farmers to the wall". The effort is worthwhile, since more than 95% of young farmers make it past the first five years, a figure much higher than in other sectors.

In addition, agriculture is probably the economic sector in which business owners have the highest level of training. Society demands that they understand the market situation, funding instruments, agricultural techniques, health standards and other regulations which often change, marketing, etc. It is therefore necessary to guide young farmers towards this demanding level of competence, in particular by means of training. These two features (training and risk insurance) must be at the heart of Europe's policy for new agricultural businesses, in such a way as to ensure their stability.

WHAT KIND OF AGRICULTURE DO WE WANT?

CAP reform demands that Europeans ask what they want for agriculture, food, rural areas, and what they are prepared to invest to achieve this.

The CAP is linked to a common market and a common aspiration to guarantee a sufficient food supply for all Europeans, but what will become of this aspiration after 2013? At recent negotiations several member states pointed out that other major challenges deserve funding by the common budget – in particular energy, back in the spotlight 60 years after the creation of the ECSC. The position of these states is exerting a downward pressure on the budget for agriculture, which now represents 40% of the total. The CAP today costs 100 Euros per European per year, in order to meet several challenges which remain relevant in an EU of 27.

- **THE FIRST CHALLENGE** is that of EU food security, in terms of quantity, quality and health. Inside the EU this security has been achieved, but the balance is by definition a tense one, and the same is true for world agriculture over the coming decades;
- **THE SECOND CHALLENGE** for agriculture is to preserve the equilibria achieved in rural areas, in a context where economic competition encourages concentration effects that only public policy can counterbalance (e.g., for regions with structural disadvantages);
- **THE THIRD CHALLENGE** concerns agriculture's contribution to fight against climate change and to environmental protection. This challenge requires the future CAP to reconcile economic performance and ecological effectiveness.

Our preferences necessitate tools to manage supply, and therefore a budget to finance them and taxpayers who are prepared to pay. And yet it must be noted that Europeans are increasingly attracted by discount prices, and devote a smaller and smaller share of their budget to food (11% in Germany, 17% in France). It is therefore necessary to remind consumers that high quality food has a cost attached. In addition, questions can be asked of Europe's desire to feed itself independently or by means of trade. If consumers are not prepared to counterbalance the effects of agricultural concentration, the EU might envisage such concentration and the establishment of highly productive systems (e.g., wine growing). The issue of mountainous and semi-mountainous areas would then arise, because "the pastoral vocation will no longer make sense, since there will be no more cattle rearing".

RECOMMENDATIONS

The post-2013 CAP must:

- Ensure the establishment of new generations of farmers, and an agricultural sector which creates jobs;
- Provide food to European citizens by guaranteeing the stability of agricultural markets;
- Preserve natural resources and contribute to the reduction of greenhouse gas emissions.

INDUSTRIAL POLICY

A WAY FORWARD FOR THE GREEN ECONOMY, JOBS AND EUROPEAN COMPETITIVENESS?

AN INDISPENSABLE EUROPEAN POLICY

The United States is the world leader in the high-tech sector, and thanks to its 800 million dollar stimulus package and its fluctuating currency it is making a decent emergence from the downturn. China is becoming a major economic player: its growth is in double-digits, it has overtaken Germany in exports, its GDP is overtaking Japan's, and by the end of 2009 its foreign currency reserves had reached \$2400 billion. With its third research-and-development push – focusing on the mass training of scientists, engineers and technician, and major investments in green technology and transport – China, already "workshop of the world", is becoming its laboratory. Its model has weaknesses, but symbolises nonetheless the success of emerging countries, which now account for 52% of world production.

Between these two poles, Europe's situation does not look hopeful. There is demographic decline with the ageing of the population, but also industrial decline: the EU represented 20% of world production in 2000, against 15% today, and lost 3.5 million industrial jobs in 2009. However, this picture must be qualified. Spain, with its construction sector, has been severely hit, but the French situation is less clear – its 16% figure for industrial jobs is the same as that in the UK, often held as an example of a jobs transition from industry to services. In Germany, on the other hand, industry has strengthened its position over the last ten years, now representing more than a third of GDP. Germany's exceptionalism is explained by a dense and efficient fabric of medium-sized businesses; innovation and high-quality products; a painful but effective policy of increasing competitiveness by reducing costs; a jobs pact and wage moderation; and a transfer of the financial burden of social protection from business to the state. Nearly 80% of German exports are industrial and one job in five depends on exports: with 16% of world exports, Germany has a strong position in the world competition. Lastly, 90% of research and development is financed by industry.

As Europe confronts an increasingly competitive environment, externally and internally (via the rules of its common market), states must cooperate to conduct a common industrial policy. Competition must be between companies, not states – as has been the case for the ECSC, the common agricultural policy and in the aeronautical industry. A common industrial policy could both create solutions to internal problems and open up opportunities in the wider world.



Workshop organised by:
Confrontations Europe

In partnership with:
MEDEF

Debate moderated by:
Ursula Serafin
CONFRONTATIONS EUROPE,
BRUSSELS OFFICE

With:
Jean-Marc Barki
MANAGER OF SEALOCK,
MEMBER OF MEDEF'S EUROPE
COMMITTEE, CONSULTANT TO
HIGH COMMISSIONER HIRSCH

Dr Rolf Kröker
MEMBER OF THE BOARD OF
INSTITUT DES DEUTSCHEN
WIRTSCHAFT IN COLOGNE

Franck Huiban
ADVISOR TO THE MANAGING
DIRECTOR OF EADS

Dominique Olivier
FORMER ADVISOR TO
MARCEL GRIGNARD,
CFDT, RESPONSIBLE FOR
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Summary by:
Camille Chautard
EUROPANOVA

CLIMATE AND THE ENVIRONMENT: THE STAKES, THE INDUSTRIAL CONSTRAINTS

Trade competition obliges Europe to assert itself on the world stage if it is not to lose its position as the world's leading economic power. And yet questions of energy, sustainable transport, green chemical production, biotechnology and nanotechnology – all industries of the future – are areas where cooperation is wanting. By developing a green industrial policy, common action would allow Europe to influence the world's climate policy. Setting an example is a necessity: it means influence over the world's standards and rules, as the Reach regulation has demonstrated. This needs to be extended, whereas at the moment our businesses are subject to tougher constraints than their competitors.

NO PROSPEROUS ECONOMY WITHOUT INDUSTRY, NO INDUSTRY WITHOUT PUBLIC SUPPORT

Industry might represent a minor fraction of jobs and GDP but it remains essential for a prosperous economy, since it catalyses research and development, exports and services. In France, for example, industry accounts for 85% of R&D and 80% of exported goods and services. And there is no industry without factories – that is, production in Europe – nor without public support. In the USA, 15–20% of R&D spending is from public funds. The state gives massive support to large companies, above all in aeronautics and defence, as a result of the complementarity between civilian industry and military programmes. State agencies also support universities, where research aims to be effective and aid competitiveness. Much public money is directed towards biotechnology, nanotechnology and other key fields, which attract talent from across the world to America's universities.

In Europe, aeronautics and space are two industries where the market alone has not been able to ensure development. Major public intervention was needed to create the Ariane rocket and Airbus. The European Union, the world's most important unified market, cannot therefore do without an integrated and strong industrial policy, developed with the aims of competitiveness and productivity. Member states have become too small to conduct their own: even Germany, which represents only 1% of the world population.

TRAINING, RESEARCH AND DEVELOPMENT: STRATEGIC AREAS FOR INDUSTRIAL POLICY

Training is a critical element of any successful industrial policy. To be strong, industries need qualified scientists, young engineers, mathematicians – and there are too few to replace the retiring generation. In aeronautics and defence, for example, the demand is for 12 500 engineers each year, when only 9000 are emerging from universities. It is therefore to China and India that companies turn, even carrying out research directly

in these countries. There is a second problem: a weakness in foreign-language skills. A review of language teaching is therefore another necessity for Europe's economic development.

Research and development policy needs to be done differently. It would be useful to apply fiscal incentives (tax credits, for example) to enable SMEs with limited resources to carry out R&D. It is easily forgotten that 85–90% of Europe's businesses employ fewer than 250 staff.

WHAT KIND OF COMMON POLICY FOR A DIVERSIFIED EUROPEAN INDUSTRIAL SECTOR?

Industrial policy in the narrow sense will not be enough. Industry can only thrive if such a policy is accompanied by a helpful tax regime, social programmes, and policies for research and training. Secondly, major changes are needed in the attitude of Europe's institutions to currency and trade. The euro has become the international monetary system's relief valve, harming our export industries. This clearly constitutes a distortion to competition with emerging countries and the United States. Europe has every interest in a monetary "new deal", even if no international forum is ready to discuss the idea.

Lastly, European industrial policy needs substance – meaning large-scale technology projects which stimulate innovation and common cause. The first idea should be to consolidate resources and skills in order to stand up to the continent-states which face us. Major European industrial projects exist, including Galileo and also Sesar. The latter, part of the Single European Sky project, is a 35 billion euro programme. It has an important role in reducing air-transport emissions, improving safety and stimulating competitiveness. And yet Sesar does not appear among the priorities announced by the European Commissioner for transport. By the same token as Sesar, space surveillance technology is of real importance in terms of both sustainable development and defence.

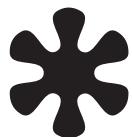
Europe must then adopt a so-called horizontal approach. It must make a bet on industry and create a framework of conditions which help produce and save jobs, all while acting together and not against one another.

RECOMMENDATIONS FOR A FUTURE EUROPEAN INDUSTRIAL POLICY

- **Create a social dynamic around industrial policy.** Representatives of employees and employers must assume their responsibility in renewing social dialogue and collective bargaining. An industrial policy needs permanent structures of social dialogue.
- **Launch major technological anchor projects.** In the Europe 2020 Strategy, industrial policy must not simply have numeric objectives. It must have substance, and include technological projects which provide reference points and inspiration.

- Institute an industrial clause for every EU measure taken. In each case, an examination must be made of the repercussions for industry and industry's competitive position.
- Implement better regulation. Programmes must be founded on trust, and on a high-quality dialogue between people and business. This dialogue could be encouraged and given structure at the European level.

FINANCIAL GOVERNANCE AND NEW REGULATION



Workshop organised by:
The European League for Economic Cooperation (ELEC)

In partnership with:
Fondation Robert Schuman / EUROFI

Debate moderated by:
Philippe Jurgensen
 PRESIDENT OF THE EUROPEAN LEAGUE FOR ECONOMIC COOPERATION (ELEC)

With:
Onno Rüding
 DIRECTOR OF THE CENTRE FOR EUROPEAN POLICY STUDIES (CEPS) AND FORMER FINANCE MINISTER OF THE NETHERLANDS

Pervenche Béres
 MEP, PRESIDENT OF THE SOCIAL AFFAIRS AND EMPLOYMENT COMMITTEE

Tommaso Padoa Schioppa

FORMER FINANCE MINISTER OF ITALY, MEMBER OF THE BOARD OF THE EUROPEAN CENTRAL BANK, PRESIDENT OF NOTRE EUROPE

Summary by:
Sofia Fernandes
 NOTRE EUROPE

With the assistance of:
Larissa Dolcimascolo
 EUROPEAN MOVEMENT IN FRANCE

WHAT STRUCTURES AT EUROPEAN AND WORLD LEVEL TO PREVENT FUTURE CRISES?

The financial crisis which hit Europe and the world in 2009 was in part the result of weaknesses and gaps in the regulation of financial markets. Lessons must be learned from this crisis, and a full assessment made, if a future recurrence is to be avoided.

ASSESSING THE CRISIS TO IDENTIFY LESSONS

It is important to look to the past and ask what role regulation, or the lack thereof, played in the crisis.

Beginning in the 1980s, under the influence of Margaret Thatcher and Ronald Reagan, neoliberal economics gained ascendancy in the West. Finance gradually became decoupled from the real-world economy and the state increasingly left regulation to the market. However, responsibility for the crisis falls more to a lack of respect for rules than to the rules themselves. We must distinguish regulation – the making of rules – from the supervision needed to enforce such rules. In practice, if the existing regulation had been accompanied by more effective supervision, there would not have been the same crisis scenario.

In addition, the roots of the crisis can be found not only in regulation and supervision but also in the growth model followed by a number of developed countries: one founded on debt and consumption. This model is unsustainable in the long term, a fact hidden by a particular form of globalisation that was taking place. As a world currency, the dollar was the instrument that allowed the United States to go rapidly into debt. The role of currency is thus to be taken seriously when considering the causes of the crisis. It is correct to speak of a financial and monetary crisis.

A WIDELY ACCEPTED NEED FOR DEEP REFORM

The European Union faces a choice in three dimensions. We would like a single market with free movement of services and financial products, while guaranteeing financial stability, and all of this must be done with regulation and supervision of banks which are more national than European. The door is therefore wide open to various forms of tension within Europe's financial markets. This approach, infused with national ways of thinking, must be changed. In order to avoid a repeat of the financial crisis and to strengthen the European market, it is essential to create a genuine single market for financial products and banking. This must be done by means of new instances for supervising and regulating finance at the EU level. The reform's aim should be to stabilise markets but equally to optimise long-term financing of the economy, and also redistribution.

On the question of supervision, it is important to implement better control of financial products – in particular, to conduct safety tests, and to authorise prototypes, testing them and studying their behaviour in financial markets, with the possibility of withdrawing them in the case of malfunction.

The de Larosière report proposed two essential and necessary changes for Europe in the area of microprudential supervision (whose main objective is to prevent the failure of individual establishments in order to protect depositors) and that of macroprudential supervision (which aims to protect the overall financial system). The report also proposes creating a European Systemic Risk Board (ESRB), charged with supervising and analysing the risks which threaten the whole financial system (macroprudential supervision). Central banks would play an important role within the ESRB. In most member states they are responsible, in various ways, for macroprudential supervision of the financial sector and are therefore well placed to help analyse the impact of interdependences between the sector and its macroeconomic environment.

Concerning microprudential supervision, the report advocates the creation of a European System of Financial Supervisors (ESFS). This would be charged with harmonising standards and practices of supervision, and would comprise a network of national financial-supervision authorities working in collaboration with the three new European bodies. These institutions would be created from the transformation of existing European supervision committees (banking inspectors, inspectors of insurance and occupational pensions, regulators of property markets).

PROMOTING PRE-EMPTIVE ACTION BY REGULATORS

The de Larosière report proposes good solutions but will not alone create an effective system and settle the underlying problem. There is a lack

of European agreements providing solutions to the problems of a transnational bank facing its own financial crisis. In the first place these accords should provide for a common European decision over whether to save the bank in difficulty or leave it to go bankrupt. Secondly there is also a need for a pre-agreed arrangement for sharing the costs between national governments (and therefore taxpayers) in the case of a rescue. Such an agreement is a delicate affair because it reduces the autonomy of member states.

In order to have available the necessary resources for structural reforms and bank rescues, it would be sensible to have a European banking fund established on the basis of a mixed system. This system would include an annual compulsory contribution by all transnational banks and, in the case of insufficient resources, *ad hoc* contributions from the member-state budgets on the basis of pre-agreed proportions.

It would also be necessary to modify national legal systems, with the creation of a specific system for bank failures.

Today governments have two solutions for deciding the fate of a crisis-hit bank.

Either they do not provide support and in so doing they accept the failure of the bank. This implies considerable losses not only for shareholders but also and above all for depositors and other creditors, and carries a major risk of stoking chaos in financial markets.

Or they decide on *ad hoc* support by means of injecting capital to save the bank. But this solution is very costly for national treasuries and taxpayers, and carries the risk of moral hazard.

A third solution needs to be envisaged, where the aim is to allow the bank's failure while avoiding the onset of chaos and reducing the damage done to financial markets. The problem of losses for shareholders and creditors remains, but what is essential is to create a new situation between the two possibilities existing today. This implies the creation of national legal instruments, where these do not exist, in order for the state or supervisory authority to receive a mandate to intervene in time, before the point of no return is reached, so as to reorganise and perhaps sell a part of the bank's assets, for example.

TOWARDS A WAY OUT OF THE CRISIS

A reform of European finance is under way, but the Greek crisis has intervened and highlighted other problems in need of solutions. Even if agreement were to be reached today, the reform would not enter into force for several years because of the slowness of the procedure of transposing rules into internal law. We will not therefore exit the present crisis under the new rules.

We do not yet know the final result of the reform to emerge from the report of Jacques de Larosière, who wanted to be more ambitious but

understood the need to find unanimity. Certain ideas are opportunities while others take options off the table. The report's first version was slimmed down, demonstrating the difficulty of finding consensus between all the Union's actors.

This reform is a huge dossier going well beyond regulation. Yet Europe is a microcosm of the world's problems, which have exactly the same features: their solutions are beyond the reach of national governments. The key is to find a way to share or redefine sovereignty. This is what will decide whether the reform succeeds or fails.

WORLD FINANCIAL GOVERNANCE

Even if we concentrate on Europe, it is important to note that we need international regulation of finance (in particular between Europe and the United States). For reforms to be effective and realistic, avoiding distortions of competition between banks, action is needed at the world level.

Some progress has been made since the beginning of the crisis. The G20 allowed integration of emerging countries by bypassing points of blockage (including the UN security council, where only 5 permanent members sit, and the G8, which excludes emerging countries).

Since the Washington summit of November 2008, the G20 has decided on strong measures to extend and reinforce control of actors, markets and financial products. These measures, adapted to the international, European and national levels, concern such subjects as tax havens; rules on financial remuneration; regulation of credit scoring agencies; and a strengthening of liquidity and capital requirements for banks. We are on the right path but more progress is needed if there is to be genuine world financial governance.

MAIN RECOMMENDATIONS

- Before the crisis, the ambient rhetoric was completely different. The entire financial system abided by the logic of "light touch" regulation – very limited intervention and supervision. It is now necessary to create new regulatory bodies, to modify legal systems and to improve cohesion and cooperation between member states.
- The European Parliament must insist on reintroducing the concrete measures of European coordination featured in the conclusions of the de Larosière report on financial supervision and removed by the Council of Ministers. In particular, this is the case for the capacity of the three European supervisory agencies (banks, insurance and financial markets) to arbitrate bindingly between national supervisors in cases where interpretations diverge.

EUROPE AND ENERGY

60 YEARS AFTER THE ECSC, A NEW EUROPEAN ENERGY COMMUNITY?

The Schuman Declaration proposed that six European states pool their interests in two key industries in order to create a coal and steel community. The aim was to replace conflict with peace, and animosity with solidarity, among member states. Sixty years later, energy – one of the two key industries which kicked off the European project – remains a major political and economic priority. But the rules which once guaranteed an equitable access to common resources no longer exist. Despite a spectacular increase in rule-making, Europe has lost its capacity to conduct a genuine common project.

To correct this, the EU must set three objectives (those of any energy policy today): access to energy at an affordable price; sustainable development of the production, transport and consumption of energy; and security of supply. Beyond this, it is urgent that the Union consider how it can once again approach energy "the community way".

ENERGY, A GOOD UNLIKE OTHERS

Today, the European Union imports from beyond its frontiers more than 50% of its energy needs. This figure will continue rising, passing 70% by 2020. If there were such dependence for basic foodstuffs or drinking water, we would be stockpiling urgently. But energy has a peculiarity: it cannot be stored. As a result, the quality and capacity of energy infrastructure (interconnections, transport lines, electrical networks, etc.) is of strategic importance for every state.

Such heavy dependence on energy imports makes certain large-scale and costly investments necessary. Energy security is a major issue for Europe, and one which poses many questions. Would more European integration be beneficial? Should we move towards energy federalism, by creating a high authority for energy? How might we bring more balance to this dependence by diversifying supplies of natural gas?

THE NEED FOR EUROPEAN ACTION

Europe has a responsibility to its member states to develop a common energy policy, based on the principle of solidarity. Article 194 of the Lisbon Treaty now offers a legal basis for such a policy. But what should the policy contain? How would the policy reconcile member states' different interests? These reflect great diversity in energy mixes, and attitudes towards nuclear energy, for example.

European energy policy is not non-existent, however. In the 1950s energy was a major political and economic issue, with coal and steel



Workshop organised by:
Notre Europe

Debate moderated by:
Sami Andoura
RESEARCHER AT NOTRE EUROPE

Keynote speaker:
Günter Oettinger
EUROPEAN COMMISSIONER FOR ENERGY

With:
Michel Derdevet
DIRECTOR OF COMMUNICATION AND PUBLIC AFFAIRS, RTE, LECTURER AT THE INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES, PARIS

Denis Simonneau
DIRECTOR OF INTERNATIONAL AFFAIRS, GROUPE GDF-SUEZ, FORMER CABINET DIRECTOR TO JEAN-PIERRE JOUYET, FORMER MINISTER FOR EUROPEAN AFFAIRS

Christian Stoffaës
PRESIDENT OF CEPII, CO-PRESIDENT OF THE CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE FRANCO-ALLEMAND

Summary by:
Csilla Végh
NOTRE EUROPE

(the ECSC) and then nuclear energy (Euratom) – this last being seen as the major hope of the 20th century, but later provoking hostility. During the 1990s, an energy policy was pursued by means of liberalising the electricity and gas markets. The Lisbon Treaty strengthened this process. But the reference to member-state sovereignty remains clear. How then can a balance be found between the aims of liberalisation and solidarity? The 2009 gas crisis between Russia and Ukraine showed that member states are not all affected in the same way. In countries such as France, Germany and Italy, where the 3 main operators (GDF, ENI, E-ON) cooperated, the crisis was diffused. In such a context it is clear that Europe needs to reconcile market and regulation if it wants to deepen integration in energy, but the implementation of common rules requires real political will. The creation of a directorate-general for energy within the Commission, employing 600, is a sign that this will exists at the European level.

THE CONTENT OF A COMMON ENERGY POLICY

Europe needs an effective energy policy in order to guarantee access to energy for all; to reduce its dependence on imports; and to establish a community framework.

Within the Europe 2020 Strategy, energy is linked to the issues of climate protection and economic growth. The sector creates jobs but also extra costs, to the extent that it must take account of environmental constraints. However, investment in renewable energy is not enough in itself. The construction of effective Europe-scale energy networks – to transport and exchange renewable energies – is indispensable if these energies are to be competitive.

It is necessary to draw up a road map for 2020-2025, integrating the components of an effective energy policy. It must include the principles of consumer protection and social equity; competitiveness; effectiveness and energy security; better cooperation between stakeholders; information sharing; new interconnections (e.g., in the Baltic states); public and private investments in R&D, directed to important areas (e.g., incentives for clean energies); close collaboration between "competing" gas pipeline projects. The project must also include an element of awareness-raising among consumers, in order to develop instruments for measuring consumption and ultimately to better control demand and prices.

The new energy policy must have an external dimension, allowing the Union to speak with one voice to its major suppliers. The Union must in particular take care to build a partnership approach to Russia, on which it will continue to depend heavily. Specifically, it must try to ensure that Russia does not turn too firmly towards the Asian market and China, with their major demand for primary resources.

RECOMMENDATION

Sixty years after the *Schuman Declaration*, Europe once again needs a unifying project. The energy issue can provide a stimulus for the EU. Jacques Delors's proposal to create a European Energy Community aims to place member states back onto the path traced out by the founding fathers in 1951. It is a route suited both to the technology and democratic expectations of today, and to the hopes of tomorrow.

our responsibilities in education and culture

The Schuman Declaration committed the European project to concrete achievements with the aim of creating de facto solidarity. This was called the "functionalist" method. Its objective was to create common economic interests between the European states, in order to engage a gradual and mechanical process of wider political integration, thereby bringing lasting peace to the continent. Sixty years have passed since the launch of this new method, a period that has seen the creation of a European Parliament directly elected by citizens, there remains a need to strengthen interchange between Europeans and their common identity. Each stage of integration strikes Europeans because it requires to go back to the meaning of integration. Several workshops have tried to give answers to the cultural questions highlighted by the integration process. What are our shared values? What kind of education would encourage mutual understanding and dialogue between Europeans? How can we create a feeling of attachment to the EU, and participation? Can the media help?



Workshop organised by:
ARTE

In partnership with:
A soul for Europe

Debate moderated by:
Nathalie Georges
PRESENTER OF ARTE
REPORTAGE

With:
Jérôme Clément
PRESIDENT, ARTE FRANCE

Cynthia Fleury
PHILOSOPHER, PRESIDENT OF
THE EURO PANNOVA STEERING
COMMITTEE

Rolands Lappuke
AMBASSADOR OF LATVIA IN
MADRID, MEMBER OF THE
REFLECTION GROUP

Prof. Dr von Barloewen
ANTHROPOLOGIST

Summary by:
Vanina Vedel
NOTRE EUROPE

European cultures and values

WHAT ARE THE CONDITIONS FOR COMMON EUROPEAN VALUES?

At a time of plans for a European cultural institute, Europeans must answer some fundamental questions. What are their shared values? In what values are they likely to recognise themselves? Democracy, human rights and a shared economy: are these sufficient foundations for a

Europe of values? Is it possible to promote a common European culture without losing the particularities of each nation?

Europeans do not know what their common values are. And yet history shows that these do exist, a product of the exchange of ideas between philosophers, writers and artists within the continent. Europe is not just a phenomenon of geography, it also has a philosophical sense. But Europe also represents 27 national exceptions, and so it needs to think permanently about its own values. Humanism seems a central part of these, with an emphasis on the culture of reconciliation developed over Europe's traumatic history.

If a humanist theme shines from Europe's history, Europeans sometimes struggle to perceive it – except when visiting entirely different places, such as China. Indeed, comparison with other continents is necessary if we are to grasp that a common basis of values does exist, and that specific things link Europe's peoples to each other.

But before being able to create a veritable European culture, it is necessary to tackle the question of European identity. Identity is a difficult question in any country, and this is all the more so when taken to the European level. In addition there is the factor of global technological progress, which is transforming daily life and even social structures, and thereby raising general questions over cultural identity.

Beyond these issues, the creation of shared values is a process which does not happen overnight. The European project created its first institution only 60 years ago, with the *Schuman Declaration*. Both time and popular will is necessary for the process to continue. In order to create a shared sense of belonging, two efforts are particularly indispensable. The first is to watch other European countries closely, and be willing to learn from them; the second is to demonstrate strong political determination, with support from Europe's institutions.

Particular attention must be paid to Europe's history, one of cultural exchange but also much conflict and war. It is especially important to examine this history from the perspective of the different peoples who lived it. Such an understanding of "the other side's" history can happen when ideas and experiences are exchanged – something encouraged by intra-European mobility. Mobility is particularly important for students and teachers, through programmes such as Erasmus. Such exchanges create the multilingualism which allows us to identify what we have in common – and, by extension, what could be brought closer together.

Exchanging ideas alone is not enough to create a European identity. European institutions and an element of political will are necessary to support such a sentiment. Why not use symbols of Europe to commemorate an event in Europe's history, for example? This would demonstrate real political will to build a European identity.

RECOMMENDATIONS

- Promote mobility, especially for students and teachers, as with Erasmus, and develop multilingualism in order to encourage the exchange of ideas and a better understanding by Europeans of their history.
- European institutions must demonstrate their determination to create a European identity, or sentiment of shared belonging, and support actions contributing to this.
- Give importance to Europe's quality of life, the basis of a common European value.
- Create European symbols rather than national ones for ceremonies which concern Europe (e.g., commemoration of the fall of the Berlin Wall, on 9 November).

A European education for all

The panel members emphasised the importance of a European education for all. Today's young people are the first generation to have known only a unified Europe. They take peace for granted. This situation has risks: that of less vigilance on such fundamental values as peace and reconciliation; and of less awareness among Europeans of what the European Union has brought about.

Young people feel naturally European and feel at home within the EU's borders, but they have little knowledge of the European project. They will have difficulty appropriating it for themselves and becoming its actors.

European democracy can only truly exist if citizens understand the aims and significance of the European project and participate in it. Without this, the EU's democratic mechanisms are weakened and the EU itself made fragile, in particular in times of crisis.

The least privileged are those furthest from the European idea. The risk is of a widening gap between people who are lucky enough to receive a European education (universities, grandes écoles, etc.) and thus feel at ease in the European framework, and those who did not have this opportunity – and therefore lack knowledge of other European cultures, are not multilingual, travel little, and in general distrust Europe as "foreign".

In the workplace, knowledge of Europe is lacking. Businesses are gradually becoming aware that they need employees (at all levels of qualification) with at least some understanding of the EU. Even a European enterprise like EADS makes this observation. Its governance has been reformed, bringing a single president, and exchanges have enriched working life within multinational teams. But too few employees grasp the basics of



Workshop organised by:
Maison de l'Europe,
Paris

Debate moderated by:
Babette Nieder
FORMER SECRETARY-GENERAL OF THE FRANCO-GERMAN OFFICE FOR YOUTH

With:
Catherine Lalumière
PRESIDENT OF THE MAISON DE L'EUROPE IN PARIS,
FORMER SECRETARY-GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE

Christian Philip
RECTOR OF THE ACADEMIE DE MONTPELLIER, UNIVERSITY CHANCELLOR

Michel Troubetzkoy
SENIOR VICE-PRESIDENT AND DIRECTOR FOR EUROPEAN AFFAIRS AND NATO AT EADS

Summary by:
Catherine Veglio-Boileau
MAISON DE L'EUROPE, PARIS

Europe and its institutions. The group plans to organise a major training seminar on Europe for all its staff. In another example, the La Poste group recently organised several regional training seminars on Europe for post office employees, in partnership with the FFME (Fédération Française des Maisons de l'Europe).

The communication carried out by Europe's institutions is unsatisfactory. Simply broadcasting information across different media is not worthy of the need for European education. However, it must be underlined that education is an area of subsidiarity, in which the EU has only been able to act since the Maastricht Treaty (Title XII of the Treaty on the Functioning of the EU, "Education, professional training, youth and sport"). The EU may only assist the programmes of member states (with mobility programmes, in particular). As for the media, too few outlets cover Europe in a regular manner, and when they do the coverage is most often negative.

France's education system is becoming aware of the existing gaps and of its responsibilities. Language teaching has improved, there are more school exchanges, exchanges for teachers are becoming common (Jules Verne programme), European courses are in demand. However, teaching of the substance of European issues – the meaning of the European project, its objectives, its policies and its scope – does not reach the standard required. And although the Erasmus programme is a great success, it still concerns too few students – only 1% across Europe.

RECOMMENDATIONS

The panel members formulated several recommendations. Given the need for genuinely European education, they emphasised the need to insist upon the foundations and values of the European project.

Create a "common foundation of knowledge and skills for European citizenship".

(Since implementation of the "common foundation of knowledge and skills" by decree on 11.07.2006, Europe features in three of the seven pillars of the French curriculum: "practice of a living foreign language", "humanist culture" and "social and civic skills"). This defines the basic knowledge on Europe that each European citizen must possess, regardless of qualification. The "common foundation" divides basic knowledge into three parts.

1. The first part is focused on the "history of Europe and the European project", providing background on the European project and its meaning.
2. The second concerns those "common European values" which form the foundations of the European project. These are contained within the European Convention on Human Rights of 1950 and also in the EU's Charter of Fundamental Rights.

3. The third, "the everyday life of Europe", is focused on knowledge of institutions, mobility programmes, ways to participate actively in Europe's democracy, and places of information on Europe.

This common foundation is aimed at teachers and other educational and social actors (formal and informal) who might transmit these basic elements of knowledge to young people. There is no question of interfering in the drafting of educational programmes, nor in choices of pedagogical method. Members of the panel and audience underscored the importance of teaching European history. The Franco-Germany history textbook was hailed as a positive initiative. It should serve as inspiration for a European history textbook, using different perspectives, which might contribute to awareness of a common heritage.

This foundation of basic knowledge could be distributed by digital media to all educational establishments.

Make the award of Master degrees conditional on the use of two foreign languages and an experience of mobility in Europe.

More generally, emphasis was placed on the need to strengthen teaching of European languages in their full diversity.

Integrate courses on Europe and the European project into initial and on-the-job training of teachers.

Cross-reference Europe in several subjects of secondary school education.
Organise a national competition on Europe, on the model of the competition on the Resistance, in which all schools would participate.

This type of competition would allow teachers to get their classes involved in a project.

Make school twinning and exchanges systematic.

Each school must be twinned with another elsewhere in Europe.



Workshop organised by:
Cafébabel.com

In partnership with:
ARTE / La Croix /
Dernières Nouvelles d'Alsace / Euractiv.fr
/ Le Taurillon / Toute l'Europe.fr

Debate moderated by:
Alexandre Heully
DIRECTOR OF THE EUROPEAN MAGAZINE CAFEBABEL.COM

And chaired by:
François Ernenwein
EDITOR-IN-CHIEF OF LA CROIX

With:
For television
Sybille Müller
STRASBOURG
CORRESPONDENT FOR ARD

For radio
Corinne Fugler
JOURNALIST, RESPONSIBLE FOR PROGRAMMES TOUS EUROPÉENS AND L'EUROPE AU QUOTIDIEN, RADIO FRANCE

For the press
Anne-Camille Beckelinck
COPY EDITOR AND REPORTER RESPONSIBLE FOR EUROPE DESK, DNA

For Internet
Claire Poinsignon
RESPONSIBLE FOR EUROPEAN AFFAIRS AT ARTE.TV
Emilie Louis
DEPUTY EDITOR-IN-CHIEF OF TOUTELEUROPE.FR

Summary by:
Katharina Robohm
NOTRE EUROPE

EUROPE IN THE MEDIA

CITIZENS' INDIFFERENCE: THE RESPONSIBILITY OF THE MEDIA?

The *Schuman Declaration*, the founding act of the European project, is covered in our history textbooks. But the everyday progress of the EU is often absent from the news. In the media, Europe is not an easy sell. Too institutional, too far away, Europe has trouble finding a place in the mainstream media. And yet information is essential to democracy. Is it really so

difficult to talk about Europe in the media? Do journalists have a problem with Europe? Should they cover it differently? Will internet media change the situation? This workshop aimed to analyse the reasons for Europe's perennial relegation to second place in the media.

DOES THE MEDIA HAVE A MAJOR RESPONSIBILITY IN THE SHAPING OF OPINION ON THE EU?

Claiming that the media is responsible for citizens' indifference to Europe is a simplistic way to explain the EU's difficulties. After all, we might ask what Europe has made of itself, and of the hopes it awakened 60 years ago. And is the EU incapable of communicating on its own initiative? The French referendum campaign of 2005 contradicted the idea that the media has a major impact on people's perceptions of the EU – in reality, it can sometimes do little to change them. There was much coverage of the Constitutional Treaty, and the media explained the ins and outs of it. It even called for a "yes" vote, putting aside journalistic ethics. The result was a stronger movement in favour, but not enough so to persuade voters to vote for the treaty. And the passions stirred, on both sides, quickly evaporated after the campaign ended.

A DIFFICULTY IN COVERING EUROPE, OR A LACK OF WILL?

European issues often concern the citizen directly, but are technical and dry. There is therefore an intrinsic difficulty for the European project to broadcast its news. Dealing with the news is also problematic, given its nature. When is a directive news? At its adoption, or its entry into force? There is therefore a challenge in making European news attractive and above all comprehensible. Different media organisations adopt different strategies, since there is no magic recipe. One will explain the significance of a subject, another will make a connection with national news or focus on a personality. However, in their effort to make European subjects less complex, the media sometimes resort to the catch-all term "Europe", a device which does not necessarily aid people's understanding of the mysterious object that the EU is.

In terms of insufficient or unsatisfying coverage of the EU, all media are not the same. There are national differences, firstly. German news contains more EU coverage than French. The German TV channel ARD has correspondents in Brussels and Strasbourg, like French channels. But different journalistic traditions in these two countries mean a different treatment of the information: German television takes a more institutional angle than French television. Between media organisations there are differences of approach. Certain radio and television channels have made the choice to talk about Europe (e.g., Euronews and ARTE), whereas elsewhere enthusiastic journalists are often faced with editors who consider that "Europe doesn't sell".

RECOMMENDATIONS FOR A NEW DEAL IN EUROPEAN NEWS COVERAGE

- European issues are complex but the traditional press must avoid "pedagogy at any price", by reducing complexity when it is not necessary for understanding.
- If we are to move towards more European convergence, national experience should be compared more often to the situation in other countries.
- Citizens must have the capacity to understand the functioning of the EU institutions. Here, the internet media has a particularly wide margin to innovate, by providing a permanent stock of background information without making news coverage indigestible.
- Citizens look to traditional daily newspapers for a historical and political approach to news, whereas they value the internet for providing personal viewpoints and different perspectives.
- We should dare not to try to address everyone at once. The internet allows for news to be divided on this pluralist basis.
- New online tools may allow direct dialogue between citizens and decision-makers.
- If unsatisfied with coverage by the mainstream media, the citizen can access media which has chosen to cover Europe. All innovative ways of dealing with European issues depend on a "demand for Europe" on the part of citizens and the media. Instead of being sceptical or indifferent, citizens therefore need to be demanding in their attitudes towards the EU.

our democratic responsibilities

The European project has created new institutions to Europe's 500 million citizens: the Commission (nominated), the Council of the European Union (bringing together the national Ministers) and the Parliament (directly elected since 1979). Not only governments but also citizens (the demos) must take an active part in the European project, without their involvement, the immense work in progress of living together (kratos) that is European construction cannot progress. Despite the creation of new democratic responsibilities, citizens have not always been actively involved – as the decreasing of electoral participation in the European elections proves it. The workshops on this theme analysed the challenges of democracy that the EU has to face today. These challenges lie within the framework of a political crisis that affects all levels of power in modern democracies – municipal, regional, national, international.



Workshop organised by:
European Economic
and Social Committee

In partnership with:
Sport et Citoyenneté /
CésAgora / Les Jeunes
Européens – France

Debate moderated and
concluded by:
Béatrice Ouin

MEMBER OF THE EUROPEAN
ECONOMIC AND SOCIAL
COMMITTEE

With reports by:
Sylvain Landa
SPORT ET CITOYENNETÉ, IN
CHARGE OF DEVELOPMENT

Pierre-Jean Verrando
JEUNES EUROPÉENS FRANCE
("INTERNET: A TOOL TO BE
EXPLORED FOR IMPROVING
CITIZENS' PARTICIPATION")

Anne Sander
RAPPORTEUR ON CIVIL
SOCIETY, CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
D'ALSACE ("CÉSAGORA, THE
CIVIL-SOCIETY CONSULTATION
EXPERIMENT IN ALSACE")

Summary by:
Maxime Calligaro
EUROPEAN MOVEMENT IN
FRANCE

EUROPEAN CITIZENS, PARTICIPATE!

THE UNION DEPENDS ON US

"We are not making a coalition of states, it is people we are bringing together", declared Jean Monnet, inspirer of the Schuman Declaration. Sixty years after the French foreign minister's speech, citizens participate little if at all in the European project which brings them together. After the glorious years of enthusiasm, Europeans have for the last few decades been losing interest – and all the while the EU's influence has not stopped growing. Here we assess citizen participation and explore new shapes it might take.

SPORT, A WAY RECONQUER INTEREST AND ENCOURAGE PARTICIPATION?

Sport is an activity where voluntary work is omnipresent. There are no fewer than ten million voluntary sportspeople in Europe, making up 86% of the members of Europe's 700 000 sports clubs. Volunteering, a strong symbol of participation, is an expression of activity citizenship. But there

remains a real gap between involving oneself in a club and helping to run a polity. Club sports is a training school for more general commitment, but only rarely is there an explicit link with citizenly involvement. However, it has the merit of focusing attention on the idea of collective interests and mobilisation.

INTERNET: A TOOL TO BE EXPLORED FOR IMPROVING CITIZENS' PARTICIPATION

The web attracts more and more citizens and is a lively platform for communication. The extremely active internet campaign of the candidate Obama showed that web success could be turned into electoral results. Campaigning organisations use the internet not only as an instrument of communication but also for active participation, particularly with young people. During the referendum campaign on the Constitutional Treaty, it was the "no" side which made the best use of the web. The new imperative at the European level is to use the internet to mobilise citizens who increasingly spurn elections – and to encourage them back to the voting booth.

LINKING THE CITIZEN TO THE CREATION OF A PUBLIC SPHERE: THE CIVIL-SOCIETY CONSULTATION EXPERIMENT IN ALSACE

"Rhine citizens, participate!" was the message launched in 2008, at the creation of the metropolitan region of Upper Rhine. The aim was closely to associate citizens to the constitution of a new district shared between Switzerland, Germany and France. The challenge was firstly to define and identify a civil society balkanised by different laws, languages and cultures; and then to concentrate on shared values and interests. The Alsace Economic and Social Committee decided to work in three main areas, aiming: to understand citizens from different cultures and explain the project, in order to make citizens want to take part; to consider, with citizens, the future of the district; and to encourage, by proposals for citizen action. The success of this initiative in the Rhine area could serve as a model, on a larger scale, for the European Union.

PARTICIPATORY DEMOCRACY: YES, BUT NOT ONLY

A direct link between the people and the decision may seem like the purest expression of democracy, but we must not neglect democracy's representative version, with its central role for elected officials. There are many forms of participatory democracy (internet, petition, consultation, etc.) and all can prove dangerous, as history – particularly European history – shows. The role of representatives is not to obstruct the will of citizens but rather to pass it on, even if this may mean moderation. This is not a case of genuine (participatory) democracy confronting debased (representative) democracy, but rather one of two complementary means of expressing people's participation in power. Our model of democracy must be

preserved, but with new features such as the citizen initiative introduced by the Lisbon Treaty.

ON THE IMPORTANCE AND COMPLEXITY OF THE ISSUES RAISED

Why do people get involved in sport and not politics? How can we interest people in Europe when already their interest in national and even local politics is declining? How should new forms of participation be organised? How could these forms be reconciled with traditional means of democracy, which are tried and tested but also tired? The ideas explored by this workshop show that citizen participation presents opportunities, but also limits.

POSSIBLE WAYS TO STRENGTHEN CITIZEN PARTICIPATION IN THE EUROPEAN PROJECT

- Continuing the Europe Forum debate by considering the theme of low turnout – which arises at each election and is then forgotten again.
- Listen to citizens more, by means of better accessibility on the part of elected officials.
- Give credit to the European Parliament – a rising institution which today flies the European flag high – by mobilising voters around European elections. To do this, the major European party groups must present common programmes and create transnational lists.
- Give responsibilities to citizens, who increasingly demand access to decision-making but make too little use of the instances available to them.
- Exclude no one from participation. Neither senior citizens nor “accidental” Europeans, supposedly uninterested by Europe because of their social affiliation.



Workshop co-organised by:
Sauvons l'Europe /
Union of European
Federalists (UEF)

Debate moderated by:
Gaëtane Ricard-Nihoul
SECRETARY-GENERAL OF
NOTRE EUROPE

With:
Renaud Dehouze
JEAN MONNET PROFESSOR
AT THE INSTITUT D'ÉTUDES
POLITIQUES, PARIS

André Landesman
MEMBER OF THE BOARD OF
SAUVONS L'EUROPE

Jean-Baptiste Mathieu
MEMBER OF THE NATIONAL
BUREAU AND FEDERAL
COMMITTEE OF UEF EUROPE

Marta Semplici
YOUNG EUROPEAN
FEDERALISTS

Summary by:
Bénédicte Martin
EUROPEAN MOVEMENT IN
FRANCE

MAIN RECOMMENDATION

European political parties for European elections,
with transnational programmes.

THE LISBON TREATY AND BEYOND

TOWARDS a stronger, more understandable union?

The Treaty of Lisbon was the product of a painful process, involving three negative referendums between 2005 and 2008, in France, the Netherlands and Ireland. A critical assessment of the treaty is needed, focusing on its potential and the future it offers to the European Union.

THE RELATIVE MODESTY OF THE LISBON TREATY

The Lisbon Treaty is a European treaty like its predecessors, but it is less ambitious than the Constitutional Treaty to the extent that its classic “constitution”-style elements have been removed. It does not revolutionise the European project: in 50 years the treaty will probably seem no more than a stage, if an important one. The treaty refuses to respond to certain structural challenges – for example, for the euro zone debt problems, it proposes only vague coordination. It also refuses to make a choice between the supranational and intergovernmental models. Europe must therefore be taken forward on the margins of the treaty, as was the case with Economic and Monetary Union. Europe is at a crossroads: will it be able to meet the challenges which are emerging? Given the Lisbon Treaty's gaps, a new *Schuman Declaration* appears necessary.

THE EUROPEAN PARLIAMENT AS GUARDIAN OF FUNDAMENTAL RIGHTS

The Lisbon Treaty gives new prerogatives to the European Parliament, which will enable a reduction of intergovernmentalism and also help the EU get closer to citizens. The Parliament is gradually winning credibility. In particular, its positions adopted over the services directive and the directive on chemicals (REACH) helped its political growth. Its job is also to prevent any violation of fundamental rights, not only in the case of institutional regulations and directives but also in the context of certain populist movements. Following the treaty, the Parliament may survey the progression of populist parties in Europe and alert the Council in cases of serious violation of fundamental rights by a member state. Lastly, it may also move towards harmonisation of measures to protect citizens – in particular concerning the rights of Europe's Roma people.

THE NEED FOR A NEW DRIVE FORWARD

The entry into force of the Lisbon Treaty does not signal the end of European integration. There is much to do, in particular to create a Europe of citizens. The low turnout at European elections, especially among young voters, shows that Europe is not interesting enough and above all not well enough understood. It also creates a serious problem of legitimacy for the European Parliament, which finds itself less able to fulfil its mission. However, the issue of democratic deficit is a general one – as shown by the low turnout at département elections even though the département tier is of real importance. Explaining Europe will perhaps not be enough: it is also necessary to represent a policy. European integration must continue, in particular by means of a reinforcement of European electoral lists and political parties. In the same way, a common policy monitored by the European Parliament is desirable for those areas of concern to all Europeans (energy, defence, ecology, etc.). The Lisbon Treaty has produced insufficient movement on international issues, where citizens must have more freedom to act.

THE ALTERNATIVE: A FEDERALIST APPROACH

Today the European Union is no longer a strong political player. Federalists condemn the directoire of large countries and regret the low participation in European elections, which they see as linked to a weakening of the European Commission. In particular, the economic crisis calls for economic government which the Lisbon Treaty does not provide. To better deal with the current challenges, a federal Europe seems a necessary development. For Europe to genuinely democratic, the European Parliament must be elevated to the same level of power as the Council. In the current state of affairs the Lisbon Treaty does not permit such evolution, even if certain devices such as the citizen initiative allow progress to be made. However, the problem comes more from member states than from the treaty – which goes well beyond the objective of an internal market and allows action if the will exists. The Lisbon Treaty's limits are doubtless to do with governance. But, even if Europe must speak with a single voice, is a single telephone number, a single head, really necessary? Europe's culture is one of compromise, and the plurality of institutions never in itself prevents a shared solution being found.

THE NEED TO AFFIRM A TRUE EUROPEAN IDENTITY

European identity is not just a vague concept. It has been clearly defined by philosophers, but only an elite is familiar with it. History, as taught in Europe's states, is often presented from a nationalistic point of view. We need to promote the teaching of European history, along the lines of the Franco-German textbook, for example – which could serve as an example for other countries, and their neighbours. "No taxation without representation", the rallying cry of the Boston Tea Party, is a founding principle of parliamentary government. A European tax, to replace a national one, might therefore contribute to a feeling of belonging to Europe.

RECOMMENDATIONS

- Create transnational lists for European elections, and offer ballot papers which include a column for national lists and another for transnational lists.
- Unleash the full potential of the Treaty of Lisbon.
- Make voters, in particular young ones, better informed by ensuring the election is intelligible and interesting, in order to tackle low turnout.
- Bolster mobility programmes, including for apprentices.

MAIN RECOMMENDATION

- Extend the scope of the Europe Forum by creating a working group of civil-society actors, political parties and the media, to support the European Parliament's work and consider how best to interest the public in European elections.

THE UNION IGNORES BORDERS

INTEGRATION ON THE GROUND: REGIONAL SOLIDARITY AND CROSS-BORDER COOPERATION

Great founding texts such as the *Schuman Declaration* were instrumental in the first achievements of the new European community. Today, beyond EU-level policies, there is much cooperation at several levels – including national, regional and local. Around the Rhine, where two national territories merge, cooperation projects have been initiated by local authorities on both sides of the river. They embody and illustrate the ambition of the declaration of 9 May 1950: they build bonds by means of concrete achievements, and in so doing them allow citizens of different nationalities to act together.

INSTITUTIONAL TOOLS TO FACILITATE THE EVERYDAY LIFE OF BORDER-ZONE CITIZENS

Eurodistricts such as Regio-Pamina or the more recent Strasbourg-Ortenau demonstrate the major contribution that local action makes to European unity. In the Rhine area, these pilot districts have taken on a number of responsibilities – normally theirs or not – and built projects which affect people's everyday lives. The Eurodistrict makes it possible for a French person living in Kehl to obtain new identity papers in Strasbourg rather than in Munich – that is, 9km away instead of 360km. Such initiatives fall outside the usual competences of the local authorities, which has made cross-border cooperation difficult to achieve.

To overcome the obstacle, the Strasbourg-Ortenau Eurodistrict gained a new legal status, that of Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). This is a new European instrument which should make cross-border cooperation initiatives easier. It allows the partners to constitute a single legal entity, making use of a number of special rules, in order to act as one in multiple EU member states. The GECT has legal personality and capacity. It can therefore organise itself and manage its own budget.

RESPONDING TO THE NEEDS AND EXPECTATIONS OF CITIZENS

There is long experience of cross-border cooperation in Strasbourg, born of the need to make peace with the German enemy. Today there is a need for a qualitative leap in cross-border cooperation: it needs to be useful rather than just symbolic. Citizens in border zones feel better than others the reality of borders and the need for European integration, but this integration nonetheless remains a difficult notion to grasp. The way to convince citizens is to respond to their concrete needs and expectations. A concrete project is a European fire-brigade vessel to ensure safety on the Rhine. Financed 50% by the EU and 50% by the neighbouring states, it would replace two national boats and thereby avoid wasteful duplication.



Debate moderated by:
Patrice Harster
 DIRECTOR OF THE
 EURODISTRICT REGIO PAMINA

With:
Louis Becker
 VICE-PRESIDENT OF THE
 CONSEIL RÉGIONAL DU
 BAS-RHIN

Nawel Rafik-Elmri
 DEPUTY MAYOR OF
 STRASBOURG, RESPONSIBLE
 FOR INTERNATIONAL AND
 EUROPEAN AFFAIRS

Gianluca Spinaci
 COMITÉ DES RÉGIONS
Pascal Mangin
 REGIONAL COUNCILLOR IN
 ALSACE

Summary by:
Katharina Robohm
 NOTRE EUROPE

INVOLVING CIVIL SOCIETY

When new institutions are created, the question of their legitimacy arises. Given this fact, it is useful to consult citizens and associate them with the planning for the cross-border cooperation project. One far-off means of increasing the democratic legitimacy of cross-border institutions would be for residents to elect the Eurodistrict's president. But citizen workshops and large-scale public consultations would be desirable in the nearer term, since the consultations currently in place make citizens feel neglected by the institutions. However, this will be difficult to achieve because of the legal divergences between France and Germany on this subject.

LABORATORY OF EUROPEAN INTEGRATION

Cross-border regions are often described as "test districts" or "laboratories" of European integration. Cross-border cooperation is the European project experimenting at an everyday, local level. "Borders" always remain in certain areas – such as social security or family law – but cooperation in border regions is generally much deeper than cooperation at the European level.

The EU has long been involved in cross-border cooperation, through the financing of the INTERREG programme, for example. It finances micro-projects which allow citizens to cooperate on small concrete tasks in the spirit of the *Schuman Declaration*. Such microprojects are also the main tool used by Eurodistricts to help bring citizens together. This implies an initiative by citizens, who are then supported by financing. But several questions remain. Is cross-border cooperation a benefit for Europe, or is Europe a benefit for cross-border cooperation? Indeed, is this a European, local or international issue? What is the best scale, given that the Bas Rhin cooperation involves three states, one of which is not an EU member?

What is lacking in the majority of cross-border regions, as in the EU in general, is a shared public arena. The cross-border region between France and Luxembourg is an exception, with shared newspapers such as the free "L'Essentiel". Beyond the EU's voluntarism, the next stage in these regions' "experiment with European integration" is that of contracts with European institutions. A contract with a performance obligation would enable genuine pilot projects linked to European priorities such as the Europe 2020 Strategy.

A BORDERLESS UNION?

Borders live on in Europe. The isolation of certain regions, with its resulting mobility difficulties, can represent a border. The features of border regions can be transposed onto other places: in cities, borders exist between neighbourhoods. But the EU can become a marketplace of know-how on cross-border cooperation, wherever it is found.

RECOMMENDATIONS

- **Strengthen and give value to border regions, in their political, economic, social and educational dimensions.**
- **Respond to the needs and expectations of citizens – this is the only real means of bringing districts together.**
- **Improve the contribution of citizens to cross-border cooperation (e.g. the election of the Eurodistrict president by residents).**
- **Alongside local authorities, involve states in cross-border cooperation, with regard to governance and financing.**
- **Contractualise the relationship of "laboratory" districts with the European institutions, in order to create genuine pilot projects.**
- **Create cross-border public spaces.**
- **Encourage the exchange of European-level know-how in cross-border cooperation.**



Workshop co-organised by:
Région Alsace /
Conseil Général du
Bas-Rhin / Eurodistrict
Regio Pamina /
Landesregierung
Rheinland-Pfalz /
Landesregierung
Baden-Württemberg
Debate moderated by:
Patrice Harster
DIRECTOR OF THE
EUDISTRICT REGIO PAMINA

With:
Dr Frank Heuberger
CIVIL SOCIETY COORDINATOR
AT THE CHANCELLERY OF
RHINELAND-PALATINATE
FOR THE "CITIZEN FORUM"
(BÜRGERFORUM) PROJECT
Serge Neunlist
DIRECTOR OF ENSCM AND
PRESIDENT OF ALSACE
TECH, OBSERVER OF THE
COOPERATION PILLAR
"RESEARCH" FOR THE
PLANNED CROSS-BORDER
QUALIFICATION "REGIO
CHIMICA"

Philippe Choukroun
DIRECTOR OF THE REGIONAL
TOURISM COMMITTEE,
OBSERVER OF THE "TOURISM
UPPER RHINE VALLEY"
COOPERATION PROJECT
Summary by:
Véra Nette
CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

THE TRINATIONAL METROPOLITAN REGION OF UPPER RHINE

A MODEL FOR EUROPE

With an area of 21 518 sq km, a population of nearly 6 million, of whom 2.8 million work, a GDP of around 164 million euros in 2007, the Franco-Germano-Swiss area of Upper Rhine is one of the densest and most prosperous regions of Europe. It includes Alsace, the Baden country, southern Palatinate and north-eastern Switzerland, and shows how Europe is built at the local level, by local actors. This region boasts competitive advantages – in terms of science, universities, economics, the environment, culture and tourism. The French, German and Swiss organisers decided to position this Upper Rhine cooperation as a model cross-border region, the Région Métropolitaine Européenne du Rhin Supérieur. Within this district more than 300 cross-border projects have emerged, of which three were presented during the workshop – concerning tourism, citizen consultation and higher education.

COMMON PROMOTION OF TOURISM

Upper Rhine Tourism is a project of pooled tourism promotion, financed by 900 000 euros of European credits. The project's partners have found a way to increase the region's attractiveness and therefore the number of overnight stays: they pool the promotion of the Rhine's different areas of excellence (haute cuisine restaurants, wine growing, culture, etc.) in

the far-off markets of six target countries. The organisers aim for each partner to find the means to continue the project after an initial 3 years of operation.

CROSS-BORDER CITIZEN CONSULTATION

The German Land of Rhineland Palatinate has organised a citizen consultation project. In 2010 and 2011 it will organise three cross-border forums, the first being planned for 16 October 2010 in Strasbourg. This unique project's development has made clear that the idea of "civil society" does not signify the same thing on either side of the Rhine. The aim is to associate citizens with cross-border cooperation and to support the concrete projects that might emerge from the forums. However, one issue remains uncertain: is the term Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur likely to arouse citizens' enthusiasm?

TRILINGUAL DOUBLE UNIVERSITY DEGREE

The Regio Chimicais a project to create a trilingual, cross-border, double bachelor's degree: the licence in chemistry from the University of Haute-Alsace and the Bachelor of Science from the University of Freiburg. Financed by INTERREG to the tune of 600 000 euros, the project aims to respond to businesses' need for trilingual engineers who are also versed in multiculturalism. It seems necessary for this type of course to take place over a period starting in the first year and leading to a doctorate, in bottom-up fashion.

Such projects are difficult to get established, and reveal the importance of the human relationships between interlocutors in the three countries.

RECOMMENDATION

It would be desirable to use experiences of inter-regional integration as a model for better involving citizens in European integration.

Our Responsibilities in the world

In the Schuman Declaration, bringing peace to the continent was part of a wider objective of world peace. For the founding fathers, Europe's project was always meant to go beyond Europe's member states. Today Europe is a political entity which represents more than 500 million citizens, with a per-capita wealth among the highest in the world. It is open and takes a full part in such global affairs as trade, security, development and climate change. The workshops investigated three questions which deal directly with the EU's action beyond its frontiers.



Workshop organised by:
**Association nationale
des auditeurs jeunes de
l'Institut des
hautes études de
défense nationale
(ANAJ-IHEDN)**

In partnership with:
EADS

Debate moderated by:
Patricia Goffier
MEMBER OF ANAJ-IHEDN

With:
Amiral Alain Coldefy
DEFENCE ADVISOR TO
THE PRESIDENT OF EADS,
CONSULTANT ON SPACE
AND DETERRENCE TO THE
EXECUTIVE PRESIDENT
OF EADS

Jean-Paul Perruche
FORMER EU CHIEF OF STAFF
Summary by:
Patricia Goffier
ANAJ-IHEDN

TOWARDS a european army?

The future of the European Union is linked to the question of shared defence, an idea that was one of the main aspirations of the EU's founding fathers. As a national interest, defence remains a prerogative of states. This is a why it is important to distinguish between two concepts: a defence Europe, and European defence. A defence Europe can only exist by decision of the EU's member states. It is also important to note that Europe's defence is built on a partnership with NATO.

These facts demonstrate the central role of member states, and their foreign and defence policies. The two panel members agree that a genuine policy of common defence, including a European army, will not be possible unless the EU becomes stronger politically.

THE ROLE OF MEMBER STATES IN A DEFENCE EUROPE

A defence Europe implies an autonomous EU defence, a supranational entity with the Commission at its head. However, questions of foreign policy and defence are the domain of the European Council. Decisions are taken intergovernmentally and member-state national interest remains

the priority, since defence remains a prerogative of states. A defence Europe can only therefore exist if the member states decide it.

The competences of a defence Europe remain limited. The Lisbon Treaty only slightly extends the possibilities in comparison with the Nice Treaty. The EU is nonetheless gaining the necessary competences for crisis management beyond the frontiers of its member states (intervention to prevent conflict, or maintain – or restore – peace). But the question of how to implement this competence still depends on member states, who also decide on means.

Today's ceiling on the available means – 60 000 soldiers, even if in practice it is difficult to mobilise more than 10 000 – reflects a compromise between between member states favouring an independent defence Europe and those favouring a defence Europe in partnership with NATO. Today's significant military operations take place under the aegis of NATO – a result of the United States's military power – and the EU's operations are limited by choice, both in terms of means and objectives. According to General Perruche, the European Security and Defence Policy (ESDP) – now the ESCP (Cooperation) with the Lisbon Treaty – contains real development potential. The EU today runs 24 operations on four continents, of which six are purely military. This demonstrates real capacity for action, now reinforced by the European External Action Service.

NO MILITARY LEADERSHIP WITHOUT POLITICAL LEADERSHIP

The idea of an independent European army is conceivable, on condition that it be part of a genuine common defence strategy, backed up by a politically strengthened EU. Assessment of threats and perceptions of risk are in principle the domain of politics, which defines vital and strategic interests. General threats such as terrorism and nuclear proliferation must be taken into account, as must potential geopolitical threats such as access to resources and fossil fuels, the consequences of climate change, and crisis management in failing states (e.g., Afghanistan).

Politicians must define what protects vital interests and decide whether to remain independent in their decision-making, since in the EU these decisions belong to member states. The EU only acts on the basis of a UN decision or mandate, or by virtue of paragraph 51 of chapter VII of the United Nations Charter.

Given these European particularities, what equipment policy should the EU – autonomous, dependent or interdependent – have? What budgets should member states have for defence? Whereas the United States spends 1532 euros per person per year on defence, EU member states spend 400 euros per person per year, with the exception of France, the United Kingdom and Greece (with 1.4% to 1.5% of GDP). On the other hand, the EU spends six times more than the US on military research and development.

The development of a defence strategy is subject to the political will of member states. This is all the more true given that, according to Admiral Coldefy, there is no defence without a defence industry, which is a state industry linked to sovereignty. Within the EU there is strong dependence on the United States, as is the case of the UK since 1962. In addition, whereas the US has built giant arms companies (e.g., Boeing) since the end of the Cold War, the EU has only made "alliances of opportunity". Europe must be more united or a stronger partnership with Russia must be forged, because, according to Admiral Coldefy, "as a group we are invincible". But for this to happen, member states' strategic interests must converge in order to make men and equipment genuinely interoperable.

RECOMMENDATIONS

- **The EU must develop its political leadership if Europe is to be able to develop military leadership.**
- **Armament and equipment programmes must be developed at European Union level, to allow better interoperability and cost reductions.**
- **A European military culture must be strengthened by creating a common military doctrine, standardisation of equipment and a rapprochement of military formations (interoperability of men and equipment).**
- **Complementarities between member states must be exploited, military training centres must be networked together, and useless duplication between member-state armies eliminated.**
- **To build a defence Europe, a European defence industry is necessary.**



Workshop partners:
Council of Europe
/ Fondation Robert
Schuman / Nouvelle
Europe

Debate moderated by:
Kamila Waciega
POLISH GRADUATE OF
SCIENCES-PO AND LONDON
SCHOOL OF ECONOMICS,
DOCTORAL STUDENT AT
CENTRE CERI (SCIENCES-
PO), MEMBER OF NOUVELLE
EUROPE

With:
Michel Foucher
GEOGRAPHER AND DIPLOMAT,
PROFESSOR AT ÉCOLE
NORMALE SUPÉRIEURE,
COURSE DIRECTOR AT THE
INSTITUT DES HAUTES
ÉTUDES DE DÉFENSE
NATIONALE, MEMBER OF
THE RESEARCH COMMITTEE
OF FONDATION ROBERT
SCHUMAN

Lukas Macek
DIRECTOR OF THE CENTRAL
AND EASTERN EUROPE
COURSE AT SCIENCES-PO
DIJON

Klaus Schumann
FORMER MEMBER OF THE
SECRETARIAT-GENERAL OF
THE COUNCIL OF EUROPE
(1974-2005) AND DIRECTOR-
GENERAL OF POLITICAL
AFFAIRS AT THE COUNCIL OF
EUROPE (2000-2005)

Summary by:
Sara Pini
FONDATION ROBERT
SCHUMAN

THE EUROPEAN UNION AND ITS NEIGHBOURS

NEIGHBOURHOOD POLICY:

WHAT POLICY FOR THE BORDERS OF THE EU?

Ever since the *Schuman Declaration*, the European project has declared itself open "to all countries that want to participate". And yet since the integration of ten new members in 2004, EU enlargement has seemed to run out of steam. In that year the EU put in place a European neighbourhood policy (ENP), aimed at neighbouring countries for which membership was not envisaged. Today the ENP concerns 16 countries, to the south

of the Mediterranean (Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Libya, Morocco, occupied Palestinian territories, Syria, Tunisia) and in the East (Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Moldova, Ukraine).

The initial objective of the policy was to delimit, at least provisionally, the EU's borders after the 2004 and 2007 enlargements, and to create outside them a "ring of peace, stability and prosperity". The countries concerned would be offered economic integration and closer political links in return for structural reforms on their part. For Romano Prodi, European Commission president at the time, the idea was to offer these states "everything but the institutions". The ENP is based on two principles:

1. A single framework, aiming to extend EU policy to neighbouring states in order to further their economic and democratic development.
2. An approach differentiated by country and by region (south or east), with the signing of national action plans describing the various reforms to be adopted.

WHAT BORDERS, WHAT ENLARGEMENTS?

Europe comprises the EU and, more loosely, the 47 members of the Council of Europe, which share a common system for protecting human rights. We must keep in mind this dimension of the European project, which is open and inclusive by nature, aiming to avoid the emergence of new fault lines. The geopolitical division of the post-war world limited the expansion of this project, but after the fall of the Berlin Wall Europe rediscovered its continental dimension. The Council of Europe was enlarged to Hungary (1990) to Ukraine (1995), as well as to Russia (1996) and the Caucasian states Georgia, Armenia and Azerbaijan (1999 to 2001). These states had been accepted at the fall of the Berlin Wall and the breakup of the Soviet Union, unlike the republics of central Asia, which shared membership of the same geopolitical bloc but which were not considered members of the European family. The continental dimension of the Council of Europe was made clear from August 1949, when Turkey joined.

The Council of Europe is the only institution which has openly discussed its own perimeter. Russia was considered a European state, since it was on the road to democracy and its population resided essentially in Europe. Meanwhile the Maghreb is seen as another geopolitical area; central Asia could not be seen as European because it is not oriented towards Europe; whereas the Caucasian states' ostensible opening to Europe shifted the balance in their favour. The Council also discussed the method of enlargement. Was it best to wait until these states were completely democratic or rather to cast the Council as a "quarantine chamber" for countries still resolving problems of democracy and the rule of law? In the end the second option was chosen.

As the continent's main organising actor (including for the large Russian neighbour) the EU needed to define its policy vis-à-vis its edges and in particular towards the members of the Council of Europe. But this clarification was complicated by a diversity of economic situations, history, and borders. Stability more or less reigns in Turkey and the Balkans, but questions remain over Ukraine. Ukraine is considered as a European country but not as a European state – which delimits a state's vocation for membership.

THE LIMITS OF THE EUROPEAN NEIGHBOURHOOD POLICY

The 2004 enlargement was seen as a risky move justified by a political judgement. In its wake there was new debate over the limits of enlargement, as some feared it could weaken the EU and undermine its core objectives. It was suggested that the EU should make a success of political "deepening" before embarking on any new enlargement. The ENP was therefore created to provide a framework for stronger relationships with countries which, a priori, were not destined for EU membership. Some consider that this is an arbitrary exclusion from the European project, making it more difficult for countries like Ukraine to achieve constitutional reforms without the prospect of EU membership.

The consequences are important, particularly in financial terms. There is a major difference between financial aid to membership candidates and that to neighbourhood countries, and new members benefit from the common agricultural policy and structural funds. Given this context, membership has become the ultimate aim of the countries involved, and the ENP seen as unsatisfactory ersatz. Some propose being less generous with new member states, which sometimes even have difficulty absorbing European funds, and more generous to countries with immediate needs – Ukraine, Belarus, Serbia, Moldova. Given that rule-of-law reforms and action against corruption are only viable if done on a regional level, helping the EU's neighbours can be strategically justified.

THE EASTERN PARTNERSHIP

The dissatisfaction of Eastern countries vis-à-vis the original ENP was partly because only one instrument was proposed. Emerging from a Polish-Swedish initiative, the Eastern Partnership was launched by the Czech EU presidency. It is based on the principle of mutual consultation between states over issues impacting the everyday life of citizens (roads, water, electricity, etc.). This is also the case of the Visegrad group, but it remains missing in the Balkans. Following worries among Eastern neighbours about the special attention given to the Union for the Mediterranean, the Eastern partnership has created an instrument customised for their countries. The separation between these two instruments for different geographic blocs has helped clarify the intentions of the EU and reassured certain countries.

RECOMMENDATIONS

- It would be helpful to have more balance between financial aid to ENP countries, “pre-membership” countries and recent member states. To encourage progress in neighbouring states, ENP resources in particular should be increased in the next EU budget.
- The Union must find the courage to end the ambiguity over its various priorities for neighbourhood states, and diversify the solutions offered by the ENP.

EUROPE, THE MAGHREB AND AFRICA

BEYOND MIGRATION AND SECURITY, WHAT COMMON RESPONSIBILITIES?



Workshop organised by:
Institut Thomas Moore

In partnership with:
ARRI

Debate moderated by:
Jean-Thomas Lesueur
REPRESENTATIVE OF
INSTITUT THOMAS MORE

With:

Denis Badré
SENATOR FOR HAUTS-DE-SEINE, VICE-PRESIDENT OF EUROPEAN AFFAIRS
COMMITTEE, MEMBER OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE

Dr Assia

Bensalah Alaoui
ITINERANT AMBASSADOR OF THE KINGDOM OF MOROCCO

Bernard Ribollet
REPRESENTATIVE OF THE FRENCH PRESIDENCY, SECURITY POLICY, WITH RESPONSIBILITY FOR THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN

Summary by:
Caroline Ducarme
INSTITUT THOMAS MORE

the safeguarding of these fundamental values and principles. But the EU must act prudently. Before lecturing these countries it must ensure that it fully applies these principles of human rights and democracy at home.

RESTORING NORTH-SOUTH TRUST IN ORDER TO MEET COMMON CHALLENGES

Concerning immigration, Morocco is a transit country for would-be EU immigrants from sub-Saharan countries. This phenomenon is set to increase in the coming years. As for terrorism and smuggling, the porosity of borders and the lack of cross-border cooperation make the Sahel-Maghreb frontier area a potential “zone of chaos”. Questions might be asked of the EU’s attitude – almost entirely focused on security – to these issues. Like the United States, the EU is failing in the struggle against terrorism because it forgets the multi-faceted nature of the challenge. There is a veritable “criminalisation of immigration” in progress, particularly in Europe, where migrants are handled with instruments of “hard power”, instead of more appropriate soft alternatives. In reality, respect for human rights and the development objective makes it imperative to take into account the particular problems faced by the Maghreb and sub-Saharan Africa. The EU must therefore look at the – necessarily human – causes of immigration in its management and prevention of the phenomenon.

In this new approach to the North-South partnership and aid, the EU and the United States must set an example – in the first place by applying within their own democracies the measures that they seek elsewhere (e.g., Guantanamo). If the EU wishes to continue asking Maghreb countries to “deal with their problems”, it must respond to the accusations about its own application of human rights standards within the Union – in particular, that of double standards applied to African residents. Such an effort in terms of necessary democratic equality is indispensable if aid instruments are to be accepted by their beneficiaries and if, for example, Africom is to be accepted by Africans.

Questions of food security are also of increasing concern in the Maghreb. This third challenge is an invitation to create training courses for agro-nomic engineers and environmental experts. There are real potential benefits to EU-Maghreb cooperation on climate change and its consequences. Several university partnerships are already in place. These should be strengthened in line with the increasing environmental threats, which are destabilising the region and potentially even its neighbours.

TOWARDS A BETTER EURO-MEDITERRANEAN PARTNERSHIP

North-South interdependence makes immigration a genuine subject for co-development. There are already several examples of cooperation – for example, drug smuggling (a real issue in the Maghreb, and Morocco in particular), and efforts to control maritime migration. But shared

A PRIVILEGED PARTNERSHIP AROUND THE *MARE NOSTRUM*

The interdependence of Europe and the Mediterranean region, as well as the “historical, cultural, economic and human links” between these two entities, explains the commitment of Europe to support projects in the Maghreb. The common challenges of the *Mare Nostrum* are reason to look for a “democratic peace”. Given the Council of Europe’s mandate, which focuses on democracy, human rights and the pre-eminence of law, the Council should play a more important role in this zone and place its expertise at the disposal of the Euro-Mediterranean partnership.

Several indissociable objectives prevail in the region: peace, security, stability, the pre-eminence of law and democracy. A partnership therefore needs to combine the promotion of economic and social development with

management of problems means taking into account different points of view. An example is terrorism, where definitions differ across the Mediterranean and in sub-Saharan Africa.

RECOMMENDATIONS

- The EU needs to re-invest in its relationship with the Maghreb and Africa, because the challenges concern all parties. Projects must be based on co-development and cooperation and must take into account the different states of development of countries involved.
- The European Union must also work towards the Maghreb's regional integration, in order to ensure the region's economic development and give it a measure of stability.
- The EU must remember that it is directly concerned by the Maghreb's challenges. Immigration and terrorism are now issues shared by the two regions. The EU must show more coherence by giving more space to these issues in its policy agenda.
- Climatic and environmental challenges could cause major droughts in the Maghreb and Africa, thereby increasing migratory flows towards the EU. Europe must make use of its expertise to help train young Africans in green technologies in order to pre-empt these potentially destabilising phenomena.

CLOSING PLENARY

RENEWING THE EUROPEAN PROJECT

IN A WORLD IN CRISIS, WHAT RESPONSIBILITIES FOR EUROPEANS?

In the context of global crisis and changing power relationships, the participants offer their analysis of the challenges facing Europe and of possible ways forward.

For **Tommaso Padoa-Schioppa**, the economic crisis caught the Union by surprise in its semi-finished state – a state which might exist in normal times but is untenable in periods of crisis. It is too early to say whether Europe will emerge stronger or weaker. Two forces are currently in conflict. One wishes to strengthen Europe: during the recent French EU presidency efforts were made in this direction, but often failed due to absent shared crisis-response mechanisms. The other force is pushing for disintegration. The banking system is more fragmented and nation-based than it was before the crisis. Major industries hit hard by the crisis (such as carmaking) were not supported by European action but rather by national plans, with fragmentation as the consequence. 30 years ago the steel crisis was met by a common response. Today it is hard to know which of the two forces will prevail. The response to the Greek crisis has been generally encouraging.

What is certain is that Europe cannot remain half-finished: either it will take a step forward or a step back. Now is the time to fight for a stronger EU. But instead there has been a rediscovery of national colbertism. The effect of the crisis has been to redefine the border between public and private action in the economy. It has shown that there is a role for public action within major projects like EADS. But for the EU this colbertist option is only constructive if it is European.

States say that they can solve crises which are beyond their control. By doing this they are worsening Europe's crisis of democracy, because they simultaneously refuse to give Europe the power it needs to act. The European



Debate moderated by:

Guillaume Klossa
PRESIDENT OF EUROPANOVA,
FOUNDER OF THE EUROPE
FORUM

With:

Isabelle Durant
VICE-PRESIDENT OF THE
EUROPEAN PARLIAMENT,
FORMER DEPUTY PRIME
MINISTER OF BELGIUM

Marcel Grignard
DEPUTY SECRETARY-
GENERAL OF THE CFDT
Tommaso

Padoa-Schioppa
PRESIDENT OF NOTRE
EUROPE, FORMER FINANCE
MINISTER OF ITALY

Andreas Schwab
GERMAN MEP (CDU)

Ulrike Steinhorst
CABINET DIRECTOR TO LOUIS
GALLOIS, PRESIDENT OF EADS

Summary by:
Katharina Robohm
NOTRE EUROPE

demos functions much like a shared building: the residents do not choose each other nor necessarily like each other, but they have no choice but to solve their shared problems together. They organise a *kratos*, an owners' association, precisely because there is disagreement – even hostility – among them. What goes for a building goes for Europe and for any kind of collectivity. In a political union it is not at all necessary for members to like each other. All that is needed is shared problems and an acceptance that only a form of shared power will allow a solution to these problems. European power must take the model of an owners' association. There will necessarily be three foundations: common goods; a capacity to take decisions to manage these goods (which implies application of the majority principle, and no veto); and the necessary resources to implement the decisions taken. In the EU's case, the common goods are defined in the treaties, which also mentions clearly what binds the *demos*. The capacity to decide does not

When the unanimity rule exists, there is no union"

exist if disagreement makes decision impossible. In other words, to the extent that the unanimity rule exists, there is no union. The paradox for any union is the need to decide even when members are disunited – and this lacks in certain key sectors essential for the EU. Lastly, even when there is decision-making capacity, Europe does not have a serious budget – and so is often deprived of the resources needed to apply its decisions. We must therefore complete the Union: both in its capacity to decide and in its resources.

In concrete terms, attention must be focused on economic investment and social policy. It will be difficult to emerge from the recession with growth founded on sales of consumer goods. For most Europeans today, this type of consumption consists of replacing their still-working equipment (a television, for example) with a newer model. This is a fragile and wasteful model of consumption. There is, however, a great need for investment in new energies and in infrastructure. This can only be made with greater public intervention – a sort of colbertism. At the same time we need to strengthen European social protection to deal with the consequences of necessary economic restructuring – for instance with a social fund, or the bolstering of existing funds.

Marcel Grignard also emphasises the importance of social policy, underscoring that the role of all convinced Europeans (such as trade unionists) is to find a link between heterogeneous social realities (that we must try hard to understand) and the meaning of a shared narrative. This is what European social harmonisation signifies: not bringing everyone together, but finding a common interest to give meaning to inter-country solidarity. Europe is currently struggling to give a necessary social dimension to its shared economic space.

decisions to manage these goods (which implies application of the majority principle, and no veto); and the necessary resources to implement the decisions taken. In the EU's case, the common goods are defined in the treaties, which also mentions clearly what binds the *demos*. The capacity to decide does not

European trade unions and employers have recently signed an accord on social inclusion by means of work. In 2010, "European Year for Combating Poverty and Social Exclusion", the social partners are showing that they are capable of acting. But it is true that European trade unionism shares the fate of Europe's institutions and member states: the model which has been useful up till now is worn out and in need of reinvention. Trade unionism, like other institutions, is having trouble imagining a future which does not look like the past. Instead it needs to respond to new challenges if it is to give people new hope.

Europe needs to rediscover its fundamental values, which have been to bring together the economic and social domains – as nowhere else in the world – so that social factors are considered when judging the overall performance of businesses. What goes for business must also go within states and at the level of the EU. If we want people to believe in the idea that the EU can shape the future, for example, we need to stop employers from wandering from country to country for tax reasons. By the same token, work does not have meaning when its only aim is to distribute dividends to shareholders who know nothing about the business involved. As is mentioned in one of the propositions of this Europe Forum 2010, we need to stop creating poor workers – if this continues, people will never believe in Europe. This is an example of the importance of the social dimension.

Isabelle Durant confirms that the current Europe 2020 Strategy is unconvincing in terms of the treatment of poor workers. The current economic situation has had a terrible effect on people, who believe that Europe and their own countries are not responding adequately. The consequence has been a rise in demagoguery and populism. This populism exists in the European Parliament, and is not limited to such diatribes as Nigel Farage's, against Mr Van Rompuy. There is an atmosphere of feeble-minded withdrawal and disenchantment. It is paradoxical that as the European Parliament obtains new powers – which we hope it will use – new opposing forces are emerging: fear and the temptation to retreat to a smaller framework which cannot respond to the problems faced.

To provide satisfactory responses to citizens, we might imagine major industrial projects – in transport infrastructure, for example, which is a useful foundation in many ways. There is the need for environmental preservation, and also regional development. Family lifestyles and working hours have changed, and decisions must be taken as to the changes that we would like to see in the transport sector. Should we build new railways? Do we want a European electric car, which would be a partial solution for urban transport needs? What public transport service are to be envisaged in rural areas, where train stations are closing? How can we ensure safety in the maritime sector when the status of sailors leads to – among other abuses – illegal degassing. Transport is at the heart of

the lives of Europeans, and at the intersection of all current problems. We must envisage a different kind of mobility. This is an extraordinary industrial, economic and ecological challenge. As a response to this eminently political question, we need a "transport package" just as we had an "energy package", rather than just a technocratic solution.

We must find agreement on sensible technologies, rather than support those that are not. We have every interest in making use of car-sharing, in taking bikes and the train. We need to ask whether it would be better for technology to be used to simplify billing systems for shared transport, rather than to make vehicles which serve manufacturers and not the environment and road safety. The same principle is valid for industry. We need high-quality European industry, of which EADS is a good example, but such projects must be sensible. We need to build an industry of tomorrow, one which will last fifty years and therefore respond to the imperatives of climate change.

Ulrike Steinhorst also emphasises the role of major industrial projects, with the proviso that they must make sense. The EADS group suffered from the economic crisis but managed somewhat well in economic and financial terms. The enterprise was created exactly ten years ago as a product of the political will to bring together three national champions, Aérospatiale Matra, Tasa et Casa. In ten years, the result has been extraordinary: Ariane, Airbus, Eurocopter, defence and security. EADS is very clearly a success. The group has 120 000 employees, essentially in France, Germany, Spain and Great Britain. It has a turnover of 43 billion euro and makes 30 billion euro of purchases per year, essentially in European countries. It is an enormous force in Europe. It guarantees the competitiveness of a European champion in its sector, and also the existence of a level playing field with the Americans. EADS is a major factor of stability in Europe.

But the member-state partners of EADS – who are customers and shareholders – have a habit of thinking in national terms. For instance, in the current economic restructuring there has been no role for European champions. In the shipbuilding industry there has been no successful effort to create an equivalent of EADS. Of course, states have little money to spend and so they are thinking twice before launching major long-term projects. But industry is vital to Europe's competitiveness. We need to give it a favourable environment. The workshops have produced constructive propositions, calling for better regulation and stronger European cooperation. No measure should be taken without an assessment of whether it strengthens European industry and the development of SMEs, which are centres of innovation.

Compared with twenty years ago there is today a solid understanding that the European scale is the right one at which to face change and

globalisation. In a period of economic difficulty and fears of introversion and withdrawal, industry has a double responsibility: it must create trust in large-scale projects like EADS, and in technological progress; and it must make sure that all citizens are stakeholders. High-quality social dialogue is indispensable. Rather than resort to protectionism we must open up to the outside world and remain interested in what we see there. We must continue to nurture that European value: the capacity to manage this diversity which both irritates us and enriches us.

Facilitating cross-border cooperation is a way of dealing with the concrete problems of Europeans, explains **Andreas Schwab**. This should cover taxation, he believes. There is little feeling of belonging to Europe when crossing the Rhine and noticing that the rules applying to a colleague are very different. To increase cross-border cooperation is to have the possibility of finding concrete solutions to problems – and, later, the possibility of convincing all Europeans that such measures are necessary.

Several days ago Mr Juncker, president of the Eurogroup, said that we underestimate Europe's achievements. It is true that we hear that Europe is worn out. But let us look at the statistics for Europe's economy and society over fifty years: European citizens have never been better protected than today. With the current economic difficulties we have tended to forget this. We must always start by remembering that Europe, and the euro, protect us more than any member state could do. That is the great success of the project started 60 years ago.

“We underestimate Europe's achievements”

ACTIVITIES

Besides debates, several activities were proposed over the course of the day: a simulation of the European Parliament, a literary café event, a European village, and other cultural and sporting activities.



*Activity coordinated by:
European Movement in France*

*With:
Paul Collowald,
Pierre-Jean Verrando,
Philippe Perchoc,
Claire A. Poinsignon,
Cécile Boutelet, Jessica Chamba, Eric Maulin,
Bernd Hatesuer, Alain Boos, Denis Badré,
Laurent Hincker, René Vogel, Pascale Libert,
Christian Philip,
Ivaylo Ditchev, Florent Parmentier, Thomas Bouvier, Amélie Bon, Cynthia Fleury,
François-Brice Hincker*

LITERARY CAFÉ EVENT

The literary café was the forum for more than 20 guests to speak on a succession of 7 panels. There were over 300 participants.

The discussion subjects alternated between personal stories and presentations of European literary works. A bookshop provided access to the literature presented, among other works.

EUROPEAN PARLIAMENT SIMULATION

Around 40 young people aged 15-23 took part in a simulation of the European Parliament.

A committee of around 10 volunteers had prepared observations and propositions on the issue of young people's involvement in the European project. The propositions were discussed during the simulation.

Participants were divided into 12 parliamentary committees (present in the European Parliament) and were allotted a nationality by drawing lots. They debated and proposed amendments. The resolution, as modified by adopted amendments, was voted on by all participants and presented at the closing plenary of the Europe Forum.



*Activity coordinated by:
The European Youth Parliament in France*

*Sponsor:
Paul Collowald
JOURNALIST, FORMER DIRECTOR OF INFORMATION OF THE EUROPEAN COMMISSION AND THE EUROPEAN PARLIAMENT*

*Presided by:
Jonas Dreger
Members of the Commission:
Dan Beltzung, Caroline Chetrit, Alexandre Godon, Emmanuel Grivel, Jeanne Mourre*

*With:
Marco Di Giusto
PRESIDENT OF THE EUROPEAN YOUTH PARLIAMENT
Béatrice Angrand
GENERAL SECRETARY OF THE OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)*

RESOLUTION

At the elections to the European Parliament in 2009, only 43% of voters voted. 60 years after the declaration by Robert Schuman announcing the establishment of the ECSC, what measures should the European Union take in order that citizens appropriate their European citizenship?

The assembly,

Noting that European citizenship, as defined by the European treaties, is limited in comparison to citizenship of member states,

Noting that it defines more the rights than the duties of the European citizen,

Observing that it is difficult to be informed about the activity of the European Union via the mainstream media,

Deploring the growing indifference of citizens towards the European Union, of which the most alarming symptom is the fall in turnout since the first European election in 1979,

Regretting a lack of efforts to raise awareness and educate people about European citizenship, from the earliest age and throughout life,

Noting with regret that a feeling of belonging to the European Union is not widespread,

Observing that the European citizen is more aware of his or her attachment to the European Union when crossing borders,

Deploring the fact that few Europeans speak European languages other than their own, and that this limits communication between them,

Noticing with regret that Europe's founding fathers enjoy less recognition than "national heroes",

Condemning the use of European decisions by member-state governments to explain and avoid responsibility for member-state problems;

EDUCATION

Demands the creation of a new, general subject concerning European affairs, starting in secondary school;

Supports a civic and history-based education on the European Union starting in primary school, by means of a "European Citizen's School Report", which would promote:

– a better understanding the European Union and its issues,
 – interest among citizens for the European Union;
 Encourages the internationalisation of schools, accessible to all by means of:
 – the creation of courses in the widest possible range of European languages,
 – teaching in a foreign language,
 – exchanges between European schools, whether these concern pupils or teachers,
 – the use of foreign teachers in language lessons starting at kindergarten.
 Suggests pair activities, promoting communication between students of different European languages;
 Encourages the mobility of young people from all backgrounds, by more possibilities for exchanges, using:
 – subsidies and bursaries,
 – more widespread organisations to assist individuals to participate in exchanges;
 Recommends the further development and diversification of European documentation centres;

EUROPEAN ELECTIONS

Asks political parties to make public lists of European election candidates, and to ensure that this information is made available sufficiently early so as to allow citizens to:

- now and understand the programmes,
 - attend debates whose dates are published in advance;
- Proposes better media coverage of European elections during the official campaigning period, by broadcasting:
- political advertisements by European parties,
 - European public debates;

Encourages the creation of single European party lists at European elections, drawn up while respecting geographic diversity and the legal system;

MEDIA

Draws attention to the need to create sections for European news across the different news media, and the need for a mainstream European television channel;

Congratulates Europe's civil-society associations on their work and emphasises the importance of developing this work, particularly in suburban and rural areas;

SYMBOLS

Encourages member states to organise festive and attractive events to promote exchange and the discovery of Europe's different cultures, such as:

- Europe Day, on 9 May,
 - cultural festivals,
 - sporting events;
- Proposes the creation of a European mascot;
 Calls for the use of European symbols at sports competitions:
- broadcast of the European anthem at competitions featuring competing member states,
 - the European flag on sports jerseys;
- Suggests the inscription of a symbol common to all member states on national identity cards.

CULTURAL AND SPORTING ACTIVITIES

The public also had the chance to become familiar with spoken-word poetry and Swedish gymnastics, visit exhibitions and see the films "Cooking History" and "Life at 27".

A kind of oral jousting, spoken-word poetry is a spectacle where poets compete. Marks are awarded by a jury chosen at random from the public. The Europe Forum offered an introduction to spoken-word poetry, open to all. Poets of all generations could declaim and express Europe as they saw it. There were several demonstrations of Swedish gymnastics, lasting 15-20 minutes. This discipline, extremely popular in Sweden (with more than 500 000 followers), has met similar success in France over the last few years. Its movements are simple and accessible to all, regardless of age or physical condition. Its rhythm and subtle connection of music to physical exercise is a source of well-being and above all fun!

The best photos from the major Europe Forum competition open to 14-30 year-olds were presented on Saturday 17 April. Also on display were drawings from the competition organised for Lower Rhine secondary schools by the Centre d'Information des Institutions Européennes (CIIE) in Strasbourg.

Finally, exhibitions on loan from the CIIE, the Fondation Jean Monnet and the Maison Robert Schuman presented the 27 countries of the Union, the founding fathers and the history of the European project.



*Activities coordinated by:
**European Movement in
 France / Notre Europe***

*With:
**Arte, Evropa film akt,
 le Centre d'information
 des institutions
 européennes
 de Strasbourg,
 la Fondation
 Jean Monnet pour
 l'Europe, la Maison
 Robert Schuman, la
 CFDT, la Gym Suédoise***

The CFDT, in connection with its forthcoming congress (early June in Tours), brought to the Europe Forum its artistic exhibition *Régénération 2010*, inspired by the European project. 20 years after the fall of the Berlin Wall, the exhibition brings together around ten young artists from central and eastern Europe. Aged from 20 to 30, they make use of various modes of expression, including painting, sculpture, photo and video. They are representative of the young generation of east Europeans who have barely known the communist system and who meet beyond their national borders – often in Berlin, which has become one of Europe's cultural centres. With their ultra-modern viewpoint, they are making a new contribution to European culture. In a preview showing, three of these artists were present at the Europe Forum to create a collective work of art which then took its place in the exhibition. They were Moritz Stumm (Germany), Sebastian Lis (Poland) and Radu Oreian (Romania). The first two received training at the Arts University of Berlin, and the third at that of Bucharest.



Activity coordinated by:
European Movement in
France

With:
All the Europe Forum
partner associations
mentioned at the end
of this report

EUROPEAN VILLAGE

The European Village, visited by more than 3000 people over the course of the day, comprised about 60 stands representing associations, think-tanks, the media, trade unions and business.

Certain stands offered activities for young people – in particular the Euro-Culture game. There was a treasure hunt ongoing throughout the day. To win prizes, participants had to locate information from the stands and exhibitions present in the European Village.

THE ADVENTURE GOES ON

European citizens were invited to vote on the propositions of 17 April to designate those they felt to be the most important. Voting took place at the Europe Forum's stand in front of Paris city hall on 7-9 May 2010 as part of an event organised by the Maison de l'Europe in Paris.

Two events are also planned for the autumn in Lower Rhine (Haguenau and Sélestat), to present local citizens the results of the Europe Forum and allow them to vote on the recommendations.

Franco-German declaration

COMMON DECLARATION BY THE PRESIDENTS OF THE FRANCO-GERMAN PARLIAMENTARY FRIENDSHIP GROUPS

The friendship between Germany and France that was cemented by General de Gaulle and Chancellor Adenauer allowed our two countries to put forever behind them the antagonism which had caused so much pain for both countries and for all of Europe.

The strength of this friendship and the drive of the founding fathers were what put Europe on the path to peace and union. Ever more people have been attracted and brought together by this idea. What was once a group of six has become a Union of 27 countries.

It is the solidity of this friendship which, at key moments, has allowed breakthroughs in the advance towards a Europe at the service of its citizens – of their prosperity, their solidarity and their rights.

But the relative failure of the Copenhagen climate conference and the difficult debate on aid to Greece have illustrated that Europe is unfinished, that it is struggling to make its economic weight count and to spread its world-view. The financial crisis has exacerbated misunderstandings and even antagonisms within the European Union: states have been tempted to withdraw to a defence of their own interests, to the detriment of EU solutions. The crisis will be seen as a wasted opportunity for Europe. This is of direct concern to France and Germany, whose special responsibility for Europe has once more been underscored.

For it is at key moments like this that the fundamentals of the Franco-German relationship are so important – they allow our two countries to look beyond their immediate interests towards a shared vision of the future. Europe's vitality depends on it. We need to remember the historic mission of the friendship between France and Germany – to be the motor of the European Union.

Only the shared vision of Germany and France will allow Europe to move beyond its role as just a market for the rest of the world. To achieve this we need to work

harder at mutual understanding so as to avoid a situation where the Agenda 2020's good intentions lose their credibility – as has happened with the bad-tempered debate over crisis remedies, sustainable growth and the budget issue.

In the current climate of uncertainty, people are looking to Germany and France to give direction to a faltering EU. We call on our two peoples, so close, to take their responsibility and sketch out a vision for our shared future. "Europe will not be made all at once, or according to a single plan. It will be built through concrete achievements which first create a de facto solidarity." So said Robert Schuman on 9 May 1950 in his famous declaration, inspired by Jean Monnet, made in the salon de l'Horloge of the Quai d'Orsay. It was the founding act of what has become the European Union.

It is illusory to think that in this Union of 27 problems can or must be dealt with at the same time and in the same way for all members. It is therefore our responsibility to find shared interests which might bring together those who believe in a stronger and more united Europe – a Europe ready to face a multipolar world, leaving behind the impotence of the past.

There is no shortage of problems to deal with in this time of transformation. The 21st century is already looking to be a dangerous one, with multifarious challenges of climate, energy, security, growth, demography, health and food supply.

Let us rediscover the dynamism and the political will to move Europe forward.

Let us bring together all those who share our vision. Let us put the Franco-German motor at the service of our peoples, at the service of a revitalised Europe, in order to assert our shared values and demands in a globalised world.

Let us place the Franco-German motor at the heart of a new movement, one which is open to all and which advances the European public interest to the greatest possible benefit of all the citizens of the Union!

By Yves Bur, French MP and president of the Franco-German friendship group at the National Assembly; and Andreas Schockenhoff, German MP and president of the same group at the Bundestag. Declaration read by Yves Bur and Andreas Schwab on 17 April 2010 in Strasbourg

**COLLECTIF
EUROPANOVA**

Created in 2003, EuropaNova is a citizens' collective whose mission is to promote a political Europe, powerful and generous, by mobilising younger generations. Managed by young professionals, EuropaNova aims to stimulate debate on Europe, inform citizens about the European project and mobilise the wider public by means of original and educational action to promote the European public interest.

www.europanova.eu



Mouvement Européen
France

A pluralist and democratic movement to advance the European cause. The European Movement in France is an association which brings together individuals and groups, regardless of political affiliation, who wish to help realise a federal political union in Europe. Its vocation is to build awareness of Europe among the French people.

www.mouvement-europeen.eu

Notre Europe

 Thinking a united Europe
Penser l'unité européenne

Notre Europe is an independent think tank dedicated to European unity. Under the guidance of Jacques Delors, who founded the organisation in 1996, Notre Europe aims to "think European unity". It seeks to contribute to news debate with sharp analysis and relevant recommendations, with a view to creating a closer union between the peoples of Europe. Notre Europe also aims to promote the active participation of citizens and civil society in the EU project and to help build a European public sphere.

www.notre-europe.eu

THE THIRD EUROPE FORUM WAS CO-ORGANISED BY EUROPANOVA, MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE AND NOTRE EUROPE**THE THIRD EUROPE FORUM WAS LED BY:**

Sylvie Goulard, Guillaume Klossa, Gaëtane Ricard-Nihoul.

AND COORDINATED BY:

Aymeric Bourdin, Nadège Chambon, Pauline Gessant.

WITH THE INVALUABLE ASSISTANCE OF:

Stéphanie Baz, Jean-Pierre Bobichon, Sara Cashman, Matthieu Facques, Nicole Fège, Rachel Flavigné, Cynthia Fleury, Ute Guder, Thomas Houdaille, Anna Hodor, Jennifer Hoff, Bénédicte Martin, Katharina Robohm, Dominika Rutkowska, Charles Secret-Mauduit, Alessia Smaniotto, Lorine Toumia, Christelle Vasseur, Vanina Vedel.

WE THANK:

THE MEMBERS OF THE STEERING COMMITTEE WHO SUPPORTED US OVER MORE THAN SIX MONTHS
Béatrice Demenet (ARTE), Mariano Fandos (CFDT), Thomas Platt and Victor Ferry (Confrontations Europe),
François d'Harcourt (EADS), Jean-Marc Barki (MEDEF).

THE SPONSORS AND PARTNERS

Arte, EADS, CFDT, Confrontations Europe, MEDEF, Conseil général du Bas-Rhin, Comité économique et social européen, La Maison de Robert Schuman et le Département de la Moselle, Fondation Charles Léopold Mayer, Fondation Entente Franco-Allemande, Fondation Hippocrène, Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Lausanne, MACIF, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Programme « L'Europe pour les citoyens », DG Éducation et culture — Commission européenne, Région Alsace, Ville de Strasbourg, Ambassade d'Allemagne à Paris, Représentation en France de la Commission européenne, Bureau d'Information pour la France du Parlement européen.

AND THE ASSOCIATIVE PARTNERS

See the back cover.



LES TROISIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EUROPE ONT ÉTÉ CO-ORGANISÉS PAR
EUROPANOVA, LE MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE ET NOTRE EUROPE
THE THIRD EUROPE-FORUM WAS CO-ORGANISED BY
EUROPANOVA, MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE AND NOTRE EUROPE

COMITÉ D'ORGANISATION STEERING COMMITTEE

ARTE · La CFDT · Confrontations Europe · EADS · Le MEDEF

SPONSORS SPONSORS

La Région Alsace · Le Conseil Général du Bas Rhin · La Ville de Strasbourg · Le Comité économique et social européen · Le Ministère des Affaires étrangères et européennes · La Fondation Hippocrène · La Fondation Jean Monnet pour l'Europe-Lausanne · La MACIF · Programme « Europe pour les citoyens » de la Commission européenne · La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme · La Fondation Entente Franco-Allemande · La Maison Robert Schuman et le Département de la Moselle

PARTENAIRES MÉDIAS MEDIA PARTNERS

ARTE · La Croix · Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) · BNN · Euractiv.fr · Touteurope.fr · Cafebabel.com · Le Taurillon · Eur@dioNantes

ASSOCIATIONS PARTENAIRES ASSOCIATIVE PARTNERS

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) · L'Association Nationale des Auditeurs Jeunes de l'IHEDN — L'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (ANAJ-IHEDN) · Association Réalités et Relations Internationales (ARRI) · Comité des Régions · DGB · Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche · La Ligue Européenne de Coopération Économique · Le Conseil de l'Europe · Eurofi · Europe et Société · La Fondation Robert Schuman · Global Management Challenge · L'Institut Européen des Itinéraires Culturels · L'Institut Prospectives et Sécurité en Europe (IPSE) · L'Institut Thomas More · Les Jeunes Agriculteurs · Bund der Deutschen Landjugend · La Maison de l'Europe de Paris · La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) · Nouvelle Europe · Les Euros du Village · L'Eurodistrict Regio Pamina · ATD Quart Monde · Campagne pour la Démocratie Européenne · Sauvons l'Europe · Sport et Citoyenneté · Syndex · Union pour l'Europe Fédérale — UEF France · Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) · L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) · Rheinland-Pfalz · Baden-Württemberg · L'Eurocorps · La Ligue de l'Enseignement · L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) · Public Sénat · France 3 Alsace · Conseil Économique et Social — Alsace (CESA) · La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace · Graine d'Europe · Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) · Le Forum Civique Européen · Le Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD) · L'École Nationale d'Administration (ENA) · Europe Métropoles · La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) · Imagine ton futur · La Fonda · Fenêtre sur l'Europe · Le Parlement Européen des Jeunes — France (PEJ-France) · Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) · La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) · La Conférence Franco-Germano-Suisse du Rhin Supérieur · Le Réseau Européen des Associations de Lutte Contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale — France (EAPN-France) · La Confédération Étudiante (CÉ) · Euro-Culture · Le Cercle des Européens · Les Jeunes Européens — France (JE-F) · European Alternatives · Europartenaires · La Gym Suédoise · Europe Direct · L'Université Franco-Allemande (UFA) · Le Centre Interdisciplinaire d'études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) · L'IEP de Strasbourg · Franchement Europe ! · L'Atelier Européen · L'Europe à la Une · L'Aide aux Victimes de Violences Psychologiques et de Harcèlement Moral dans la Vie Privée ou Professionnelle (AVIP) · Goethe-Institut Strasbourg · Le Groupe de Sociologie Politique Européenne · Sciences Po Strasbourg · Europe Direct Strasbourg · Fondation Centre Culturel Franco-Allemand Karlsruhe · Netzwerk Europäische Bewegung Deutschland (EBD) · Euractiv.de · Euractiv.com · Europa-Union Deutschland · L'Association Master Politiques Européennes de l'IEP de Strasbourg · L'Association Europa Film Akt · L'Association Jean Monnet · L'Association Européenne de l'Éducation (AEDE) · Le Carrefour pour une Europe Civique et Sociale (CAFECS) · Le Mouvement Fédéraliste Français · L'Association des Juristes Européens · Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIEE) · L'Académie Européenne · Le MEDEF Alsace · La Confédération Européenne pour la Préservation de la Santé · L'Association de Formation de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Communautaire et Européen (AFREDH) · Le Centre d'information et de documentation sur l'Allemagne (CIDAL) · Le ME-F Alsace · Cafebabel Strasbourg · L'ENA · LU · Eurodistrict Strasbourg-Ortenau · Le Comité de soutien des « Lieux d'Europe » · MSA Alsace · INFOBEST Kehl/Strasbourg · Le Bureau de Strasbourg du Parlement européen · AFS Vivre Sans Frontières · Forum Carolus · ParisBerlin Magazine

SOUIS LE PATRONAGE DE UNDER THE PATRONAGE OF

L'Ambassade d'Allemagne à Paris · La Représentation en France de la Commission européenne · Le Bureau d'Information pour la France du Parlement européen